

**12<sup>00</sup>%**  
WOOD GUNNY  
692-4200  
**3 mois 20 000 \$ min.**  
**GARANTI**  
par le Gouv. du Canada  
Taux sujet à modification

# LE SOLEIL



Le Café du Monde

35c

MARDI 26 SEPTEMBRE 1989

QUÉBEC, 93<sup>e</sup> ANNÉE, NO 266  
68 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.00\$  
MONTREAL - ÎLES DE LA MADELAINE - GASPESIE - SAGUENAY - LA CROIX - ST-JEAN - ABITIBI

**LE CANADA**

**Assurance-chômage: les évènements sont inquiets**

Inquiets des effets de la réforme de l'assurance-chômage sur les Canadiens les plus démunis, les évènements du pays déposeront un mémoire aux Communes. C-7

**La publicité sur la TPS jugée « trompeuse et frauduleuse »**

Le chef de l'Opposition John Turner a parti les hostilités aux Communes, hier, en dénonçant l'information gouvernementale sur la nouvelle taxe fédérale. C-8

**L'ÉCONOMIE**

**Projet d'usine de canettes d'aluminium au Québec**

La Société générale de financement négocie l'implantation au Québec d'une usine de canettes d'aluminium, un projet de \$500 millions au bas mot. B-1

**LA RÉGION**

**La SQ détient un 2<sup>e</sup> suspect pour le meurtre à St-Augustin**

La SQ a arrêté, hier, Jacques Ferland, 37 ans, soupçonné du meurtre de Réjean Morand dont le corps fut découvert dans une halte routière de St-Augustin. A-14

**LE MONDE**

**Bush propose de détruire 80 % des armes chimiques**

Le président américain a proposé, hier à l'ONU, de détruire immédiatement plus de 80 % des armes chimiques américaines si l'URSS acceptait d'en faire autant. B-8

**LE SPORT**

**Goulet: « Il y a du Gretzky dans Sakic »**

« Quand je parle de Joe Sakic, ça peut paraître exagéré, mais je pense que Joe a quelque chose de très spécial... comme Gretzky », affirme Michel Goulet. S-5

**LES ARTS**

**Michael Rubbo réalise le 11<sup>e</sup> « Conte pour tous » à Bromont**

Tourné en ce moment, le film « Vincent et moi » est le troisième réalisé par Rubbo, après « Opération beurre de peanuts » et « Les aventuriers du timbre perdu ». B-12

**LA MODE**

**Ça bouge chez les Torontois**

Montréal a été longtemps la Mecque du stylisme de mode au Canada, aujourd'hui on constate que Toronto a fait un grand pas en ce qui a trait au design du vêtement. C-1

**L'INDEX**

Québec et l'Est québécois	A-14 à A-17
Le Québec	A-3 à A-13 et A-20
Le Canada	B-16, C-6 à C-8 et C-16
Le Monde	B-8 à B-11
Annonces classées	C-9 à C-14
Arts	B-12 à B-16
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-13
Décès	C-15
Économie	Cahier B
Éditorial	A-18
Feuilleton	C-11
Horoscope	C-13
Les idées du jour	A-19
Mode	Cahier C
Mois croisés	C-10
Mot mystère	C-10
Où aller à Québec	B-14
Yves Bernier	A-13

**LA METEO**

Ennuagement en matinée avec possibilité d'averses. Maximum de près de 12. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km/h. Demain: dégivrage graduel. S-16

## Bourassa reporté au pouvoir

### Les anglophones font élire quatre de leurs candidats



Le Soleil, Renaud Lavigne

Bourassa: « Cette victoire confirme la confiance de la majorité des Québécois dans le régime fédéral, mais cette confiance n'est pas illimitée ».

Le Parti libéral formera de nouveau le prochain gouvernement du Québec, mais il a reçu toute une gifle de la communauté anglophone, alors que le Parti Égalité a fait élire quatre députés, dont son chef M. Robert Libman, à l'issue de l'élection générale tenue hier dans la province. Quant au Parti québécois, il n'aura récolté qu'une trentaine de sièges, malgré l'appui de 40 % des électeurs.

par JACQUES DALLAIRE  
LE SOLEIL

Si les libéraux dirigés par M. Robert Bourassa, lui-même ré-élu dans Saint-Laurent, tout comme le chef péquiste M. Jacques Parizeau a repris le siège de l'Assomption, restent au pouvoir, ils ont néanmoins subi d'importantes pertes sur l'île de Montréal. Des bastions comme d'Arcy-McGee, Westmount, Jacques-Cartier et Notre-Dame-de-Grâce sont passés aux mains du Parti Égalité.

Le chef du PE, M. Libman, a renversé une majorité libérale de 21,672 voix pour l'emporter dans d'Arcy-McGee. Dans Westmount, le candidat désigné par le chef libéral, M. William Cosgrove, a dû s'avouer vaincu devant un autre candidat du PE, M. Richard B. Holden. Westmount était acquis aux libéraux depuis 1939.

Le Parti Égalité a marqué un autre point dans Jacques-Cartier, où Mme Joan Dougherty, qui avait obtenu 20,404 votes d'avance à la dernière élection en décembre 1985, a été vaincue par M. Neil Cameron, également du Parti Égalité.

Suite A-2, Bourassa...

**Le choix des Québécois**

	ÉLUS	%
PLQ	92	49.9%
PQ	29	40.2%
ÉGALITÉ	4	3.7%
PARTI VERT	0	2.0%
AUTRES	0	4.2%

Graphique, LE SOLEIL



Pour Jacques Parizeau, il est « fini le temps où le PQ se demandait où aller ».

**15 pages**

**Un seul gain du PQ dans la région**

**A-4**

**Avertissement de Bourassa au Canada anglais**

**A-6**

**Parizeau: une victoire morale pour le PQ**

**A-7**

**Les 125 députés du Québec**

**A-8, A-9**

**Éditorial: Les défis sont à venir**

**A-18**

## L'Est du Québec reste fidèle aux libéraux

La carte électorale dans les 35 circonscriptions de l'Est du Québec reste presque entièrement teinte de rouge, tout comme en 1985, à la suite de l'élection générale tenue hier au Québec. Le Parti libéral conserve les 28 sièges qu'il détenait, alors que le Parti québécois représente désormais sept circonscriptions, n'ayant fait qu'un seul gain.

par JACQUES DALLAIRE  
LE SOLEIL

Le député sortant de Lévis, M. Jean Garon, qui disait se sentir bien seul depuis quatre ans, pourra désormais compter sur

l'appui de sa collègue et voisine, M. Denise Carrier-Perreault, qui l'a emporté dans la nouvelle circonscription des Chutes-de-la-Chaudière, aux dépens du candidat libéral, M. Denis Therrien.

Dans cette circonscription,

constituée à même l'ancienne partie ouest de Lévis et empruntant aux territoires des circonscriptions de Beauce-Sud et Beauce-Nord, la lutte s'annonçait très serrée, alors que les derniers sondages donnaient les deux principaux candidats à égalité.

Dans les 16 autres circonscriptions de la région de Québec, le Parti libéral a maintenu ses acquis, notamment dans Louis-Hébert, où M. Réjean Doyon a résisté de peine et de

mise à l'assaut d'un des candidats vedettes du Parti québécois, M. Guy Bertrand.

Les cinq ministres de la région, MM. Marc-Yvan Côté (Charlesbourg), qui, incidemment, a laissé savoir hier soir, qu'il en était à son dernier mandat, Gil Rémillard (Jean-Talon), Yves Séguin (Montmorency), Michel Pagé (Portneuf) et Robert Dutil (Beauce-Sud) ont tous été réélus facilement.

Suite A-2, L'Est...



Marcel Masse

### Plus que Bourassa ou Parizeau

## Les conservateurs du Québec font peur au Canada anglais

OTTAWA — Ambitieux et décidés à défendre les intérêts du Québec, ce sont les députés de Brian Mulroney, bien plus que Robert Bourassa ou Jacques Parizeau, qui font actuellement peur au Canada anglais.

par MICHEL VASTEL  
EDIMEDIA

La réunion de fin de semaine du caucus conservateur québécois a déjà déclenché dans la presse anglaise et parmi les libéraux de l'Ontario en particulier des réactions fort vives, voire hostiles.

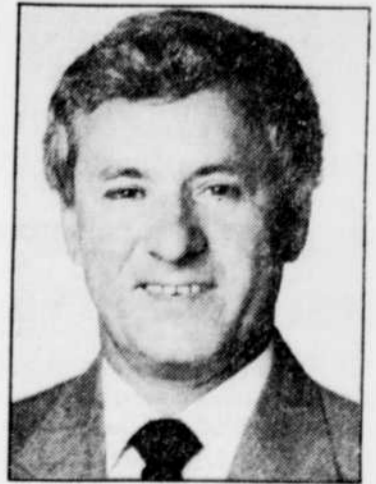
Le président du caucus québécois, André Harvey (Chicoutimi) confirme d'ailleurs que,

dans leur deuxième mandat, les élus de la province veulent s'imposer. Le 4 septembre 1990, dans moins d'un an, ceux qui ont été élus en 1984 auront droit en effet à une retraite à vie d'environ \$35,000 par année, et ils affichent ainsi plus que jamais leur indépendance.

Les 61 élus du Québec ont lancé la bataille sur plusieurs fronts:

- recherche et développe-

ment: une étude effectuée par Nic Leblanc (Longueuil), a confirmé que la quasi-totalité des dépenses fédérales de recherche dans la capitale nationale (\$594 millions sur 621) sont effectuées du côté de l'Ontario, tandis que « la part des dépenses de la Région de la capitale nationale consacrée à des activités de recherche au Québec s'avère si minime qu'elle ne peut être mesurée... »; le cri d'alarme des députés du Québec a immédiatement déclenché une campagne dans les journaux



André Harvey

Suite A-2, Peur...



**Compte-chèques ACTIF**  
Jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 89 profitez de notre promotion **COMPTOIR-ÉPARGNE** et courez la chance de gagner un **TELEVISEUR COULEUR**.

**NOUVEAU!**  
**MARGE DE CRÉDIT PRÉFÉRENTIELLE**  
Investissez dans un certificat de dépôt à rendement élevé et obtenez une marge de crédit à taux avantageux.

**PRÊT HYPOTHÉCAIRE**  
1 an 12 3/4%  
3 ans 11 3/4%  
5 ans 11 3/4%  
Financement possible jusqu'à 90%

**DÉPÔT GARANTI**  
1 an 11%  
3 ans 10 1/2%  
5 ans 10 1/2%  
30 jours jusqu'à 10 1/4%  
60 ans et plus: + 1/4%\* taux annuel.

**TRUST PRÊT ET REVENU**  
PLACE D'YOUVILLE 692-1221  
GALERIES DE LA CAPITALE 626-1221  
PLACE DE LA CITÉ 652-1221  
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Suites de la première page

## Bourassa...

Il a aussi triomphé dans Notre-Dame-de-Grâce, où M. Gordon Atkinson a donné un autre siège au PE en sortant le candidat libéral Harold Thuringer. La lutte a également été très vive dans Robert-Baldwin, où le candidat libéral, M. Sam Elkas, l'a finalement emporté aux dépens du candidat du PE, M. Adrian Woller. En 1985, les libéraux avaient facilement retenu ce siège par 22,368 voix.

Le vote des allophones aura donc permis au Parti libéral de se maintenir dans plusieurs circonscriptions de l'île de Montréal et en périphérie de la métropole. Le PLQ a pu finalement gonfler son avance, grâce à l'appui massif qu'il a recueilli ailleurs en province, particulièrement dans tout le centre et l'Est du Québec, survivant même dans Saguenay, où le député sortant, M. Ghislain Maltais, semblait abandonné à lui-même, à la suite de la saga des BPC.

Dans la région de Québec, le Parti québécois n'aura finalement percé que dans deux circonscriptions. M. Jean Garon a été réélu député de Lévis, alors que Mme Denise Carrier-Perreault a triomphé du libéral Denis Therrien dans la nouvelle circonscription des Chutes-de-la-Chaudière.

Dans Louis-Hébert, où la joute a été chaudement disputée, l'un des candidats vedettes, M. Guy Bertrand, se sera incliné devant le député libéral sortant, M. Réjean Doyon.

Globalement, le Parti libéral a reculé dans les intentions de vote, récoltant quelque 50 % des appuis contre 56 % en 1985. Le Parti québécois gagne quelque peu de terrain avec 40 % des voix contre 38 % il y a quatre ans.

Les gains du Parti québécois l'ont été dans la région de Montréal particulièrement, soit dans les nouvelles circonscriptions de Pointe-aux-Trembles, où l'ancien syndicaliste Michel Bourdon a été élu, Masson, et dans l'Assomption, redevenu le fief du leader péquiste, M. Jacques Parizeau. Dans Laprairie, le Dr Denis Lazure, ancien ministre, revient à l'Assemblée nationale, de même qu'un autre de ses anciens collègues, M. Jacques Léonard, élu dans Labelle.

Il en va de même pour Mme Pauline Marois qui a été élue dans Taillon, retenant cette circonscription pour le compte du Parti québécois.

Par contre, M. Robert Dean a échoué de justesse dans Groulx, alors que deux candidats dont le PQ souhaitait ardemment l'élection, MM. David Cliche dans Vimont et David Payne dans Vachon, ont également dû s'incliner à la dernière minute.

Par contre, M. Rémi Trudel a finalement réussi à arracher de justesse la circonscription de Rouyn-Noranda-Témiscamingue au profit du PQ.



Le premier ministre réélu Robert Bourassa, accompagné de son épouse Andrée, salue ses partisans réunis à Montréal, hier soir.

## Bourassa vient rencontrer ses députés de la région

Arrivé à Québec à 1h00 ce matin, pour y rencontrer ses députés réélus de la région de Québec, le premier Robert Bourassa a déclaré qu'il était prêt à affronter le défi des années 1990 ainsi que le Parti québécois à l'Assemblée nationale.

Devant plusieurs centaines de personnes qui fêtaient leur victoire dans l'atmosphère bruyante d'une discothèque, M. Bourassa

s'est même permis d'enlever son veston pour adresser la parole.

Il a déclaré entre autres que le Québec pouvait avoir confiance en l'avenir avec cette autre victoire qu'il venait de remporter.



Le chef du Parti Egalité, Robert Libman, est félicité par son épouse Malia après l'annonce de son élection dans la circonscription de D'Arcy-McGee.

## Au Saguenay-Lac-St-Jean, seul Roberval reste rouge

CHICOUTIMI (collaboration Le Quotidien) — Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le vent libéral n'a pas réussi à briser totalement le bastion nationaliste. Seule, la circonscription de Roberval reste rouge, mais le ministre Gaston Blackburn n'a pas eu la partie facile.

Ainsi donc, Jacques Brassard, dans Lac-Saint-Jean, Jeanne Blackburn, dans Chicoutimi, et Francis Dufour, dans Jonquières, ont facilement été réélus. Dans la circonscription de Dubuc, on remarque un nouveau venu, Gérard Raymond Morin, qui a su conserver le siège détenu pendant 13 ans par Hubert Desbiens.

Le ministre Gaston Blackburn est le seul à avoir réussi à faire une brèche dans le château fort péquiste. En effet, à l'élection partielle de juin 1988, Gaston Blackburn gagnait la bataille avec une bonne majorité de 6,396 voix sur son adversaire, le péquiste Bernard Généreux. Hier, sa majorité a fondu. Elle est maintenant de 2,505 voix. Mais, pour Bernard Généreux, c'est une deuxième défaite consécutive.

Chez les libéraux, tous les ministres du gouvernement qui étaient de nouveaux candidats ont été réélus ou étaient en avance, hier.

Parmi les tiers partis, seul le Parti égalité aura fait élire des candidats, alors que le NPD-Québec a été refoulé loin derrière. Il faut cependant noter la présence, au quatrième rang du vote populaire du Parti vert.

## L'Est...

Ce renouvellement de mandat, attribuable selon plusieurs à la grogne des fonctionnaires et des syndiqués du secteur public qui n'ont pas oublié les coupures brutales que leur avait imposées le chef du PQ, M. Jacques Parizeau, a aussi fait tâche d'huile dans tout l'Est.

La carte électorale reste ainsi inchangée dans le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et la Côte-Nord, de même qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le député libéral sortant de Saguenay en particulier, M. Ghislain Maltais, que l'on croyait immolé sur l'autel des BPC, à la suite de la saga survenue dans sa circonscription, a surnagé, grâce sans doute au candidat du Parti vert, M. Denis Hubert, qui a canalisé une bonne partie du vote au détriment du candidat péquiste, M. Carol Guay.

Dans Duplessis, circonscription voisine que les libéraux pensaient bien pouvoir arracher, le député péquiste sortant, M. Denis Perron, s'est maintenu devant le candidat libéral, M. Jean Moyen.

Dans Bellechasse, Mme Louise Bégin a finalement gardé la circonscription au profit du Parti libéral, mais à la suite d'une chaude lutte face au candidat péquiste et ancien député, M. Claude Lachance, qui tentait un retour.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le firmament politique reste au beau fixe. Quatre des cinq circonscriptions de ce coin de pays restent acquises au Parti québécois, M. Gaston Blackburn, élu lors d'une élection complémentaire, conservant le siège de Roberval au Parti libéral.

Mme Jeanne Blackburn reste députée de Chicoutimi, M. Francis Dufour conserve Jonquières, M. Gérard Morin prend Dubuc, alors que M. Jacques Brassard revient une fois de plus dans Lac-Saint-Jean.

Dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, de même qu'aux Îles-de-la-Madeleine, le Parti libéral a remporté les huit circonscriptions. Parmi les élus, on note la réélection du doyen de l'Assemblée nationale, M. Gérard D. Levesque. Aux Îles, M. Georges Farrah est également réélu, de même que Mme Claire-Hélène Hovington dans Matane, où M. Marc-Yvan Côté avait créé tout un incident en invitant la population à voter du bon bord.

Dans Rivière-du-Loup, le ministre des Forêts, M. Albert Côté, a été de nouveau dépêché à l'Assemblée nationale, alors que sa collègue France Dionne a dû batailler ferme dans Kamouraska-Témiscouata pour l'emporter.

## Peur...

anglais de la capitale et les députés libéraux d'Ottawa;

— les députés du Québec ont décidé de réclamer l'abolition du Sénat, plutôt que sa réforme comme le veulent les provinces de l'Ouest, si l'accord du lac Meech est rejeté; au Manitoba, on crie déjà au «chantage» des députés de Brian Mulroney;

— les conservateurs du Québec vont également demander au ministre des Finances d'arrêter de multiplier les crédits d'impôts reliés à la famille et aux enfants et de tout reporter sur le chèque des allocations familiales: «doublons les allocations familiales d'un coup et les familles vont se souvenir du Parti conservateur longtemps», prétend André Harvey; les députés du Québec ont décidé de profiter du débat sur l'avortement, qui commencerait dès cette semaine, pour réclamer en même temps une modernisation de la politique familiale du gouvernement fédéral; quant au transfert de juridiction réclamé par Jacques Parizeau pendant la campagne électorale, Harvey «n'est pas sûr qu'on doive pousser l'abnégation jusque-là»;

— les conservateurs attendent impatiemment de savoir si Marc-Yvan Côté sera reporté, à Québec, dans ses fonctions de ministre responsable de l'Est et du Nord-Ouest de la province: depuis 15 mois qu'une entente de \$840 millions a été signée avec la province, le gouvernement du Québec n'a pas encore approuvé un seul programme.

Le président des conservateurs du Québec s'est plaint ouvertement hier de M. Côté et de son collègue Gil Rémillard qui, selon lui, compliquent inutilement la négociation des ententes de développement régional entre Ottawa et le Québec.

De façon plus générale, le caucus conservateur du Québec «soupçonne que l'administration fédérale dilapide des fonds parce que les députés ne sont pas impliqués dans l'administration des programmes».

La plupart des ministres et Brian Mulroney lui-même, ont assisté au caucus de fin de semaine. Marcel Masse notamment, ministre politique de la province, a promis de revoir toute la politique de distribution des contrats de recherche du gouvernement fédéral. Après la réunion, il a confié à Edimédia qu'il songeait à fixer des quotas pour chaque région, obligeant ainsi les fonctionnaires fédéraux à rechercher des fournisseurs et des laboratoires québécois pour dépenser l'enveloppe budgétaire allouée à la région.

(Marcel Masse a déjà utilisé cette méthode pour obliger son ancien ministre, Énergie, Mines et Ressources, à inscrire au moins 30 % de candidats francophones à tous les postes de cadre à combler: en trois ans, la proportion de cadres francophones passait de 12 à 22 %).

L'étude des conservateurs québécois, basée sur les données de Statistique-Canada, confirme que dans le domaine des dépenses de recherche et développement effectuées par le gouvernement fédéral lui-même, 49 % des contrats vont à l'Ontario tandis que seulement 20 % sont réalisées sur le territoire du Québec, 22 % dans l'Ouest et 9 % dans les provinces de l'Atlantique.

«C'est la concentration des laboratoires fédéraux dans la région d'Ottawa — et leur absence dans l'Outaouais québécois — qui fait basculer les chiffres en faveur de l'Ontario», a reconnu Marcel Masse. Lui-même aux Communications, de même que Lucien Bouchard à l'Environnement, et le nouveau président du Centre national de recherche, Pierre Perron, un ancien sous-ministre du gouvernement du Québec, contrôlent à eux trois plus d'un milliard de dollars de recherches fédérales et les députés conservateurs entendent bien leur demander régulièrement des comptes, promet André Harvey.

Les libéraux fédéraux de l'Ontario ont immédiatement réagi aux ambitions des Québécois, les traitant hier de «stupides», et les accusant de vouloir «s'accaparer la grosse part du gâteau».

Dans le domaine des transports enfin, les députés québécois affirment avoir arraché à Benoît Bouchard la promesse qu'il associera son ministère aux recherches entreprises par les provinces et les municipalités sur l'avenir du transport public au Canada avant de mettre définitivement la clef dans la porte de Via Rail. La décision de Bouchard sur l'avenir des chemins de fer pourrait ainsi être encore retardée «de quelques semaines».

### LA QUOTIDIENNE

tirage du 25 septembre  
7-0-6  
2-6-4-4

### LOTO BANCO

tirage du 25 septembre

2	3	4	9	10
13	18	32	34	35
41	46	48	50	55
57	61	62	63	69

### LE SOLEIL

390, rue St-Vallier Est  
Québec (Québec) G1K7J6

- Service aux abonnés 647-3333
- Annonces classées 647-3311
- Carrières et Professions 647-3270
- Publicité Détaillants 647-3435
- Publicité Générale 647-3266
- Rédaction 647-3394
- Promotion 647-3342
- Renseignements 647-3233



épargnez jusqu'à 54%

## LA SERVIETTE D'ENTRAÎNEMENT

15.99

bain, une couleur sur gris  
rég. 35.00

une serviette conçue dans un esprit d'action, de robustesse... ratine de pur coton peigné, plus dense, plus épaisse... un motif de larges rayures optiques en couleurs vives, dynamiques sur fond gris... partez gagnant avec la signature fieldcrest et les prix spéciaux de la lingère! serviette à main format allongé spécial entraînement 13.99, débarbouillette en gris uni 5.49, drap de bain rayures multicolores 34.95

LA LINGÈRE TOUJOURS DANS SON EMPLACEMENT HABITUEL EN ATTENDANT LA PHASE II



VIEUX QUÉBEC GALERIES DE LA CAPITALE MAINTENANT OUVERT LE NOUVEAU SIMONS PLACE STE-FOY

## «Des accusations de patronage sans fondement» M.-Y. Côté va demander des comptes aux journalistes

M. Marc-Yvan Côté a le sentiment d'avoir livré la marchandise et d'avoir résisté à la tempête, mais il entend bien demander des comptes à la presse en général qu'il accuse d'avoir diffusé des accusations sans aucun fondement.

par MARCEL COLLARD  
LE SOLEIL

Interrogé à son arrivée au Palladium, de Sainte-Foy, le ministre a affirmé au SOLEIL qu'il verrait à faire des mises au point relativement aux accusations de favoritisme dont les journalistes ont fait écho et à l'interprétation qui a été donnée à ses déclarations faites à Matane, laissant croire qu'il promettait la manne libérale seulement aux comtés qui voteraient du bon bord.

Les libéraux de l'Est du Québec, mais bien davantage ceux de la région immédiate de Québec avaient choisi de faire jeune pour célébrer la victoire, en louant une discothèque «super» équipée, où ils n'eurent que quelques ajouts techniques pour réussir le gros «show» des élections, confié à une jeune équipe. C'est d'ailleurs ici à Québec qu'on a convaincu les libéraux de la région de Montréal de faire la fête au Métropolis, une boîte à la mode pour faire plus moderne.

À 20 h 23, il y avait encore peu de monde pour applaudir la prédiction de TVA voulant que le Parti libéral était d'ores et déjà assuré de former le prochain gouvernement, non plus d'ailleurs, trois minutes plus tard, quand le ministre

Marc-Yvan Côté, le grand chef de l'organisation fut déclaré réélu dans Charlesbourg.

Ce fut mieux senti, à 20 h 30, quand Radio-Canada fit aussi ses pronostics au moment où les libéraux n'avaient encore que cinq députés élus.

Puis ce furent des réélections en série des ministres les plus connus, les Levesque, Bacon, Rémillard, Page, Dutil et autres.

Aucune réaction, vers 20 h 40, quand on annonce la réélection du péquiste Jean Garon, dont le ministre Côté aurait bien voulu faire rouler la tête. On eut vite fait d'oublier quand les résultats confirmèrent des victoires dans Montmorency, avec Yves Séguin, dans Chauveau, avec Rémy Poulin, le président du caucus des libéraux, ou de Jean Leclerc, dans Taschereau vers 20 h 45. Cinq minutes plus tard, l'élection de Jacques Parizeau semble passée sous silence, mais il n'y a pas encore beaucoup de monde.

Le suspense dure toujours à 21 h, sur l'issue des comtés à surveiller comme celui de Louis-Hébert où le criminaliste Guy Bertrand, un indépendantiste de longue date, affronte le libéral Réjean Doyon. Le premier résultat, vers 21 h 10, très légèrement favorable à M. Doyon, un centaine de voix tout au plus, soulève déjà

l'enthousiasme d'une victoire qui s'est confirmée une dizaine de minutes plus tard.

Entre-temps, les acclamations prennent de l'ampleur quand le premier ministre est réélu. Cependant, on se rend compte à peine que le nouveau comté des Chutes-de-la-Chaudière, un coin cultivé amplement par Jean Garon, avait échappé à Marc-Yvan Côté.

Avec l'arrivée du député de La Peltre, M. Lawrence Cannon, vers 21 h 15, on perd quelques instants le fil des résultats livrés par la télévision. M. Cannon confie au SOLEIL qu'il a hâte de rencontrer ces anglophones du West Island et qu'il les attend de pied ferme pour témoigner des droits des francophones. «Il leur faudra venir à l'Assemblée nationale pour comprendre ce qu'est le Québec» a-t-il ajouté.

Présenté comme «la force de l'expérience» à son arrivée au Palladium, M. Côté fut le plus chaleureusement accueilli et a déclaré aux militants qu'il fallait savourer cette victoire qu'ils avaient bien méritée.

En bon philosophe, M. Côté s'est réjoui d'avoir réduit la majorité des péquistes élus au Saguenay-Lac-Saint-Jean... faute de n'avoir pu les rayer de la liste des députés du prochain parlement. Il y avait de la place pour 2,000 personnes. On les a probablement eues surtout qu'on s'attendait à la visite du premier ministre Bourassa.



Les députés Lawrence Cannon et Marc-Yvan Côté étaient fous de joie.

## Décus, les péquistes de Québec restent quand même optimistes

C'était une soirée d'élections sans victoire mais sans grande défaite hier soir chez les péquistes rassemblés au pavillon Pollack de l'université Laval.

par RICHARD CÔTÉ  
LE SOLEIL

Vers 20 h 30 alors qu'à peine une cinquantaine de fidèles étaient réunis dans une cafétéria trop grande pour eux, un premier éclat : on venait de déclarer à Radio-Canada que François Gendron venait d'être élu dans le comté d'Abitibi-Ouest. C'était le premier péquiste à avoir cette chance et les applaudissements qui soulignaient cette annonce marquaient le rêve qu'on caressait dans cette salle qu'il y en eût beaucoup d'autres ainsi.

Les cris fusaient aussi lorsqu'on révélait le succès du Parti Egalité dans la région de Montréal. Pour beaucoup c'était là le

meilleur pied-de-nez qu'on pouvait jouer à M. Bourassa et à aux libéraux.

Point de surprises donc, mais de brefs moments de déception devant la défaite de l'avocat Guy Bertrand face au député sortant Réjean Doyon, ou devant celle de l'ancien député Gilles Baril.

«On ne pensait pas vraiment prendre le pouvoir, affirmera un vieux militant, mais nous sommes fiers d'avoir gagné de nouveaux comtés. Ce sont les prochaines élections qui se préparent aujourd'hui!»

Dans cette grande salle où, vers 22 h 30, on pouvait compter quelque 400 personnes, les grandes manifestations de joie se résument aux moments où les

caméras de télévision se mettaient en marche.

On discutait encore ferme, certains partisans agitaient toujours un immense fleur-de-lysé, les trois téléviseurs placés à différents endroits de la salle continuaient de diffuser des résultats qu'on n'écoutait plus que distraitement.

La candidate défaite dans La Peltre, Mme Monique Cloutier, est venue donner un coup de fouet aux troupes en parlant d'un parti qui était enfin remis sur ses rails alors qu'un autre candidat parlait d'un option qui avait repris ses droits.

Quelques huées pour Bourassa et de forts bravos au discours de Parizeau furent le dernier feu d'artifice de cette soirée électorale qui parvenait cependant à ses ultimes moments sans éclat, tout comme la campagne qui l'avait précédée.



Me Guy Bertrand va reprendre la pratique du droit, mais il dit aux chômeurs, aux chômeurs instruits, aux étudiants, aux assistés qu'il va continuer à les défendre.

## Me Guy Bertrand prêt pour la victoire dans deux ans

« Nous allons nous réorganiser dès demain et dans deux ans, car l'échec de l'accord du lac Meech provoquera des élections précipitées, la région de Québec sera bleue ! »

par BENOÎT ROUTHIER  
LE SOLEIL

Alors que bien des gens dans le local du Parti québécois (PQ) de Louis-Hébert s'attendaient à voir arriver un Guy Bertrand découragé d'avoir perdu par 404 voix seulement, l'autre vedette du PQ régional (la première étant le député de Lévis, M. Jean Garon) a fait remarquer que c'est une victoire dans Louis-Hébert, compte tenu de la campagne de salissage et de peur qu'a menée son adversaire le député libéral Réjean Doyon.

Me Bertrand trouve pénible que ses adversaires aient fait croire à des personnes âgées qu'avec le PQ au pouvoir et Me Bertrand comme député de Louis-Hébert, le Québec serait comme le Liban, qu'on allait tuer les gens...

Le candidat défait a remercié ses partisans d'avoir fait fondre la majorité de M. Doyon de 4,634 voix à 404.

«Ma seule tristesse c'est pour mon peuple, pour la nation québécoise. Nous sommes fragiles comme société. Notre majorité glisse sans cesse dans la région de Montréal». Me Bertrand a dit qu'il faut voir ce qui se passe dans la région de Montréal pour réaliser que la situation est plus tragique qu'on ne le croit.

L'avocat va reprendre la pratique du droit mais il dit aux chômeurs, aux chômeurs instruits, aux étudiants, aux assistés qu'il va continuer à les défendre.

**Le ménage n'est pas fini**

Pour sa part, le nouveau député

libéral a dit à ses nombreux partisans réunis dans un motel de Sainte-Foy que grâce à eux il avait connu «une victoire extraordinaire», tenant compte qu'ils se battaient contre «des hommes et des femmes qui contrôlaient les mé-

## Denis Perron a conservé son siège dans Duplessis avec 600 voix de majorité

SEPT-ÎLES — C'est par quelque 600 voix de majorité que le député péquiste de Duplessis, M. Denis Perron, a conservé son siège à l'issue du scrutin d'hier.

par MARC ST-PIERRE  
LE SOLEIL

Il s'agit d'un quatrième mandat pour le député Perron; homme de terrain et réputé pour s'occuper du «monde ordinaire», il a toujours battu les libéraux depuis 1976.

En 1985, le député péquiste était passé par la peau des dents avec une majorité de 274 votes sur son adversaire libéral André Maltais.

«Je suis très heureux de mon peuple. Le peuple du comté de Duplessis fait partie du peuple du Québec», a brièvement dit M. Perron au SOLEIL, avant d'être accaparé par ses partisans enthousiastes.

«Il y en a qui n'ont pas compris. J'espère qu'ils compren-

dias». Il a dit que les adversaires avaient connu la défaite parce qu'ils «ne connaissent pas la population de Louis-Hébert et «ne l'aiment pas». Il a parlé de son adversaire comme le «pitre mégalomane» pour qui tout est fini.

M. Doyon entend bien respecter ses engagements. Et «on va faire nos preuves dans le domaine de l'environnement».

dront, le prochain coup», a ajouté le député souverainiste.

«Les rouges, on les a eus !», a conclu M. Perron.

De fait, mis à part la majorité de M. Perron deux fois plus importante qu'en 1985, le portrait de l'élection d'hier a été à peu près le même. La Moyenne-Côte-Nord, Port-Cartier et Fermont ont voté massivement pour le PQ. À Sept-Îles, comptant pour un peu moins de la moitié des quelque 34,000 électeurs de la circonscription, le vote a été davantage partagé. Seule la Basse-Côte-Nord anglophone a néanmoins donné un appui non équivoque au libéral Jean Moyen.

Au moment de mettre sous presse, celui-ci demeurait invisible à son local de soirée occupé par des partisans à la grise mine.



La candidate défaite dans La Peltre, Mme Monique Cloutier, est venue donner un coup de fouet aux troupes en parlant d'un parti qui était enfin remis sur ses rails.

## Les votes par parti dans la région québécoise

Québec région		Saguenay Lac-Saint-Jean	
PQ	56,398 (40.2)	PQ	75,687 (53.4)
NPD	4,577 (3.3)	Lib	61,737 (43.5)
PV	3,047 (2.2)	NPD	2,699 (1.9)
Autres	2,560 (1.8)	MS	934 (0.7)
Total	140,156	Autres	802 (0.6)
2,379 bureaux de scrutin sur 2,379		952 bureaux de scrutin sur 953	
Québec métró		Bas-Saint-Laurent Gaspésie - Côte-Nord	
Lib	203,237 (55.5)	Lib	109,996 (53.6)
PQ	142,915 (39.1)	PQ	84,701 (41.3)
NPD	8,262 (2.3)	PV	5,962 (2.9)
PV	7,133 (1.9)	PU	2,435 (1.2)
Autres	4,376 (1.2)	Total	141,859
Total	365,923	1,540 bureaux de scrutin sur 1,543	
968 bureaux de scrutin sur 971			

## LE CHOIX DES QUÉBÉCOIS

## Jean Garon augmente sa majorité dans Lévis

LÉVIS — Jean Garon a surpris, non en étant réélu, dans Lévis, mais en obtenant une majorité de plus de 9,000 voix, ce qui est à tout le moins aussi fort qu'en 1981, au « bon temps du PQ qui est appelé, est-il convaincu, à connaître une nouvelle vigueur. » En 1985, sa majorité n'avait été que de 1,474 voix.

par GILLES PEPIN  
LE SOLEIL

M. Garon était surtout heureux, hier soir, d'apprendre l'élection de la péquiste Denise Carrier-Perreault dans les Chutes-de-la-Chaudière, une nouvelle circonscription issue, en 1988, d'un redécoupage de la carte électorale sur la Rive-Sud. Mme Perreault a eu peu de temps pour se préparer, car M. Garon avait attendu au 11 août pour annoncer sa campagne dans Lévis, une décision qu'il justifiait par son intention de travailler sur les dossiers les plus importants pour le développement régional.

Pendant la campagne électorale, deux sondages IQOP ont prédit la victoire de Jean Garon, mais le résultat du scrutin d'hier a dépassé de beaucoup les prévisions.

Après avoir été le seul député du Parti québécois dans la région de Québec pendant quatre ans, M. Garon se sent actuellement mieux appuyé et il est même convaincu que le nombre de Québécois qui sont favorables à l'idée d'un Québec souverain est plus grand que ce qui paraît.

Lévis, comme il avait appuyé Alphonse Desjardins pour une li-

bération économique, est prêt à être la rampe de lancement d'un Québec souverain, a déclaré Jean Garon en remerciant ses troupes.

Il veut notamment travailler prochainement à favoriser une plus grande décentralisation du Parti québécois, afin que celui-ci soit plus vigoureux et plus représentatif des régions.

Mais c'est surtout pour sa circonscription qu'il veut se démenner. Tout le programme qu'il a mis de l'avant pour Lévis, comme le projet d'une université autonome, c'est à cela qu'il veut s'attacher dès maintenant. « Nous aurons non seulement une capitale régionale forte, mais une Rive-Sud très forte, a-t-il promis. »

Son adversaire libéral, M. Henri Beaudry est allé féliciter M. Garon à son comité, vers 21 h 30, « par estime pour ce grand travailleur et par respect de la démocratie », a déclaré cet avocat lévisien qui a mené très modestement sa campagne, sans conférence de presse, ce que Jean Garon a utilisé abondamment.

Le ministre Marc-Yvan-Côté, qui avait promis la chute de Garon, déclarait par ailleurs, en fin de soirée, qu'il respectait les Lévisiens et il promettait d'y accorder le même traitement que dans le passé.



Le candidat libéral Henri Beaudry est allé personnellement féliciter le député Jean Garon, hier soir.

## Le libéral Daniel Bradet voit fondre sa majorité dans Charlevoix

LA MALBAIE — Charlevoix est demeuré fidèle aux libéraux. Le député Daniel Bradet a été réélu hier avec 1,800 voix de majorité une performance de beaucoup inférieure à 1985 alors qu'il en avait eu une de 6,000 votes.

par DENIS GAUTHIER  
collaboration spéciale

« Les électeurs ont jugé mes réalisations. Ils sont conscients qu'on ne peut tout faire en même temps et ils viennent de nous donner le mandat de poursuivre dans la voie qu'on s'était tracée », commentait hier soir M. Bradet quelques minutes après que son élection ait été confirmée. Il attribue la baisse de sa majorité aux négociations dans le secteur public et « à certains gros dossiers qui ont ému beaucoup de gens », disait-il au sujet des événements du Manoir Richelieu et de la non-réalisation de la promesse de développer un

centre de ski à Petite-Rivière.

Son adversaire, le péquiste Rosaire Bertrand, était très déçu. « Avec tout le mécontentement exprimé durant la campagne, je m'attendais réellement à gagner. Nous avons livré une grosse lutte mais les électeurs ont tranché », commentait-il. Quant à son avenir sur la scène politique, il se donne quelques semaines pour y réfléchir.

Charlevoix est un comté acquis aux libéraux depuis 1962 alors que Raymond Mailloux y faisait ses débuts. Avec 150 bureaux sur 155 hier, M. Bradet avait amassé 11,596 voix contre 9,812 pour son adversaire.



## Un lent départ à Québec

Ça a démarré lentement dans la région immédiate de Québec, si l'on se fie aux constatations faites lors de brèves visites effectuées dans un certain nombre de bureaux de vote entre 10 h 30 et 17 h 30. À une exception près, le nombre des employés paraissait nettement supérieur à celui des électeurs. À l'implantation (photo), dans la circonscription de Taschereau, où un scrutateur a affirmé qu'il n'avait vu passer que 70 électeurs de 10 h 30 à 16 h 40. « Ça voté plus fort le matin, plusieurs personnes âgées arrivant en autobus par groupe de quatre ou cinq », a toutefois indiqué un des employés du Directeur général des élections.

## Dans Chutes-de-la-Chaudière

## L'élue péquiste doit tout à Jean Garon



La nouvelle députée Denise Carrier-Perreault reçoit l'accolade de sa mère.

SAINT-ROMUALD — Elue députée péquiste dans la nouvelle circonscription des Chutes-de-la-Chaudière, Mme Denise Carrier-Perreault a fait preuve de franchise en se disant surprise de sa victoire et d'humilité en attribuant celle-ci à son parrain, M. Jean Garon, réélu député dans le comté voisin de Lévis.

par FORTUNAT MARCOUX  
LE SOLEIL

Elle a reconnu que la décision tardive de M. Garon de solliciter un autre mandat dans Lévis au lieu de tenter sa chance dans les Chutes-de-la-Chaudière avait pris par surprise l'exécutif péquiste de cette circonscription dont elle était la présidente.

« Il a fallu quelques jours pour s'en remettre et décider que ce serait moi qui prendrait la relève. Aujourd'hui j'en suis heureuse puisque les deux (M. Garon et Mme Carrier-Perreault) sommes les seuls députés péquistes de la région de Québec. »

La députée a tenu à préciser que le dossier de l'usine d'équarrissage Alex Couture en est un qui doit être réglé mais pour elle ce n'est pas une priorité. Selon elle, le projet de construction d'une école secondaire à Saint-Etienne est un dossier aussi important, voire plus.

Mme Carrier-Perreault répliquait ainsi à un commentaire formulé par le candidat libéral défait, M. Denis Therrien. Ce dernier, en remerciant ses supporters, avait qualifié le dossier d'Alex Couture de prioritaire.

M. Therrien a attribué son revers justement au dossier non résolu d'Alex Couture et aux mouvements de grèves dans les secteurs public et parapublic.

## Arthabaska bascule dans l'Opposition pour la troisième fois depuis 1890

ARTHABASKA — Arthabaska n'est plus une circonscription baromètre. En élisant le péquiste Jacques Baril, ce n'était que la troisième fois depuis 1890 que cette circonscription basculait dans l'Opposition.

par FORTUNAT MARCOUX  
LE SOLEIL

Effectuant un retour en politique, l'ancien député péquiste d'Arthabaska (1976-1985) Jacques Baril l'a emporté facilement (majorité de 2,700 voix) sur le député libéral sortant Laurier Gardner.

Ce n'était que la troisième fois depuis son détachement du comté de Drummond en 1890 que la circonscription d'Arthabaska votait contre le gouvernement au pouvoir. Auparavant, elle s'était retrouvée dans l'Opposition pendant

deux courtes périodes, soit sous le règne de J. E. Girouard, de 1890 à 1896, et sous celui du libéral P. H. Plourdel de 1944 à 1948 alors que l'Union nationale formait le gouvernement.

Le nouveau député Baril a dit n'être pas surpris de sa victoire. Cependant, il ne peut dire si l'électorat a voté pour lui ou contre son adversaire Gardner.

Quant au député sortant défait, il était très amer. Tenant les médias responsables de son échec, il a refusé de parler aux journalistes.

## Malgré l'incroyable saga des BPC à Baie-Comeau

## Ghislain Maltais a augmenté de 341 voix sa majorité dans Saguenay

BAIE-COMEAU — En dépit des BPC, le libéral sortant Ghislain Maltais a été réélu dans Saguenay avec une majorité accrue. De 161 voix en 85, la majorité du libéral est ainsi passée à 502 voix. M. Maltais a récolté 9,273 votes comparativement à 8,771 pour son adversaire, le péquiste Carol Guay. Le candidat du Parti vert Denis Hubert a recueilli 3,296 votes, principalement dans la ville de Baie-Comeau.

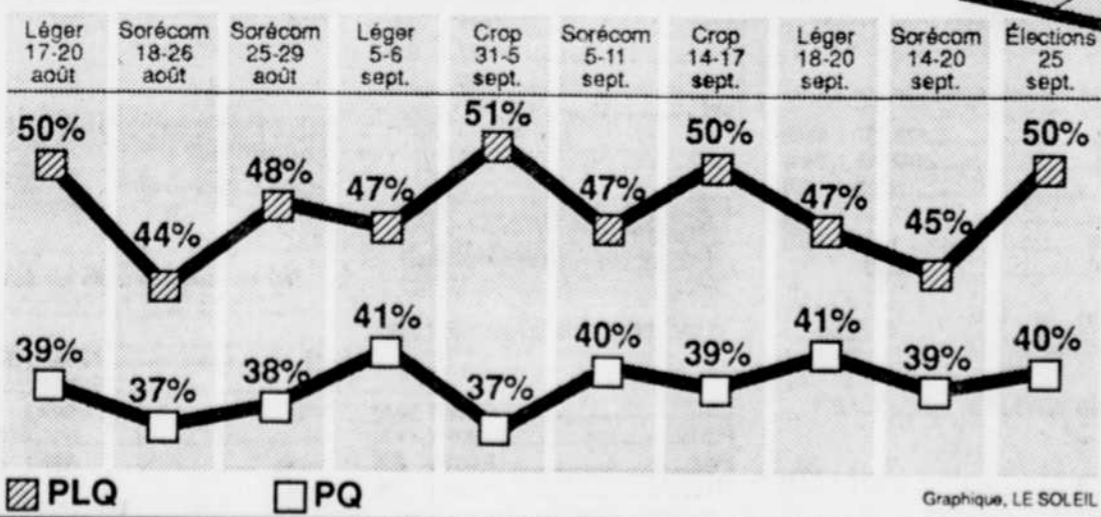
SANDRA MORIN  
Collaboration spéciale

La réaction du libéral Maltais a été immédiate: « Je suis aussi heureux qu'un gars qui part en voyage de nocce ». Ghislain Maltais affirme qu'il tiendra compte des votes qu'a obtenu le candidat

vert et réitère sa promesse faite en campagne électorale, à l'effet qu'il n'y aura plus de conteneurs de BPC qui entreront à Baie-Comeau. « Je n'ai qu'une parole », a-t-il soutenu. M. Maltais dit retenir deux choses de cette élection: « Je suis le premier député libéral dans Saguenay à être élu trois fois de suite et le seul à avoir triplé sa majorité ».

33,756 électeurs avaient le droit de vote dans le comté de Saguenay; 63,2 % d'entre eux s'en sont prévalus.

## Les sondages ont prédit et les électeurs ont choisi...



LE CHOIX DES QUÉBÉCOIS

# Les huit comtés de l'Est sont restés fidèles aux députés sortants

**RIMOUSKI** — Les huit comtés de l'Est du Québec, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine sont tous restés fidèles, hier, au Parti libéral et à ses députés sortants, le doyen Gérard D. Levesque, de Bonaventure, en tête de liste.

par J.-CLAUDE RIVARD  
LE SOLEIL

Dans certains comtés, notamment à Rimouski, on a même vu s'accroître la majorité de l'élu, comparativement aux résultats de 1985.

« Nous avons prévu cette victoire éclatante dans l'Est », a com-

menté le ministre responsable du Développement régional, M. Marc-Yvan Côté. Y allant d'une note humoristique, il a ajouté: « Les gens ont compris; ils ont voté du côté du pouvoir! ».

Les résultats compilés en fin de soirée établissaient à 54 % le pourcentage des suffrages accordés (85,00 votes) dans l'Est et

en Gaspésie au Parti libéral et à 40 % celui des voix accordées au Parti québécois (61,000). Le taux de participation des citoyens au scrutin est cependant inférieur à ce qu'il fut en 1985 (71 %/74 %) et inférieur à ce qu'il fut dans le reste du Québec (73 %/72 %).

On évalue à environ 6,000 le nombre des personnes qui ont favorisé les tiers partis de leur vote.

### Comté de Rimouski

À Rimouski, le député réélu Michel Tremblay a attribué son succès à l'excellent bilan de son premier mandat, à l'équipe « formidable » qui l'a appuyé tout autant qu'au programme d'avenir élaboré. Le dossier de la salle de spectacle de Rimouski avec \$3.5 millions actuellement sur la table, la création d'un centre de transfert technologique et d'une faculté de génie unifié à l'UQAR seront du nombre de ses priorités immédiates. Des travaux routiers dont le prolongement de l'autoroute 20 entre Bic et Mont-Joli (\$9 millions) et, ultérieurement, entre Bic et Cacouna sont aussi du nombre de ses priorités.

La majorité de M. Tremblay qui était d'environ 300 voix en 1985 a grimpé à 3,578.

Sans amertume mais « déçu pour la population », son rival du Parti québécois, M. Jean-Yves Roy, a attribué une partie de sa défaite au faible taux de participation des citoyens au scrutin (50 %). Il espère que M. Tremblay n'oubliera pas les gens du milieu rural qui ont fait confiance au PQ. Il l'avertit, en tous cas, que le PQ sera au rendez-vous dans quatre ans pour exiger une reddition de comptes.

### Dans Kamouraska

De tous les députés réélus dans l'Est, Mme France Dionne, de Kamouraska-Kamouraska, est la seule qui ait vu sa majorité de 1985 (5,190) décroître (3,744), face à la rivale péquiste Colette Dorval. Mme Dionne attribue son succès à l'appui de la population qu'elle tient particulièrement à remercier. Elle entend poursuivre le travail entrepris pour mettre son comté à l'heure de l'économie de l'an 2,000 et apporter des solutions efficaces aux problèmes sociaux de l'heure. Elle sera notamment à la tâche dès demain alors qu'elle rencontrera le premier ministre Robert Bourassa et le ministre de la Santé et des Services sociaux, pour trouver une solution à l'épineux problème de manque d'hébergement pour les personnes âgées dans la région de Dégelis.

Mme Marie-Hélène Lemieux du Parti Vert, s'est dite à la fois heureuse et surprise d'avoir obtenu 1,500 voix. C'est un message prometteur pour l'avenir, a-t-elle commenté.



## L'alcool est permis

Autres temps, autres moeurs, la vente de boissons alcooliques était permise partout au Québec, hier, jour de l'élection générale, tant dans les établissements que dans les succursales de la Société des alcools.

## Bellechasse: Mme Bégin survit dans le « comté-cimetière »

Même si elle a vu sa majorité « fondre » de 2,516 à 189 voix, Mme Louise Bégin, entreprend un deuxième mandat à la tête de la circonscription de Bellechasse, un comté-cimetière pour les députés sortants.

par GILBERT LEDUC  
LE SOLEIL

En effet, depuis un demi-siècle, seuls Jos-D. Bégin et Gabriel Loubier ont survécu à un premier mandat à l'Assemblée nationale.

La partie n'a pas été facile puisque jusqu'à la toute fin, le candidat péquiste, M. Claude Lachance, détenait une mince avance. « J'ai eu des chaleurs », avoue-t-elle, en précisant que « son » vote n'a pas

sorti comme elle s'y attendait.

Son adversaire abondait dans le même sens. « Pour Bellechasse, un taux de participation de 75 %, c'est faible. Traditionnellement, plus de huit Bellechassois sur dix votent à l'élection provinciale », souligne celui qui fut député de 1981 à 1985.

Quant à son avenir politique, M. Lachance affirme qu'à 43 ans, il est trop tôt pour dire qu'il ne s'y fera pas prendre une autre fois.

## VOICI LE MENU DU FESTIVAL DE L'HUITRE QUE TOUT LE MONDE S'ARRACHE

Soupe aux huîtres et crustacés	2,95 \$
Huîtres Casino	7,95 \$
Huîtres Rockefeller	7,95 \$
Huîtres frites	9,95 \$
Huîtres sur • 7 à la demi-douzaine	5,95 \$
écailles • 1 douzaine	9,95 \$
Pâté aux huîtres	7,95 \$
Vol-au-vent aux huîtres	8,95 \$
En spécial: soupe aux huîtres, 2 huîtres Rockefeller, 2 huîtres frites, 1/2 vol-au-vent, 1/2 pâté aux huîtres	14,95 \$

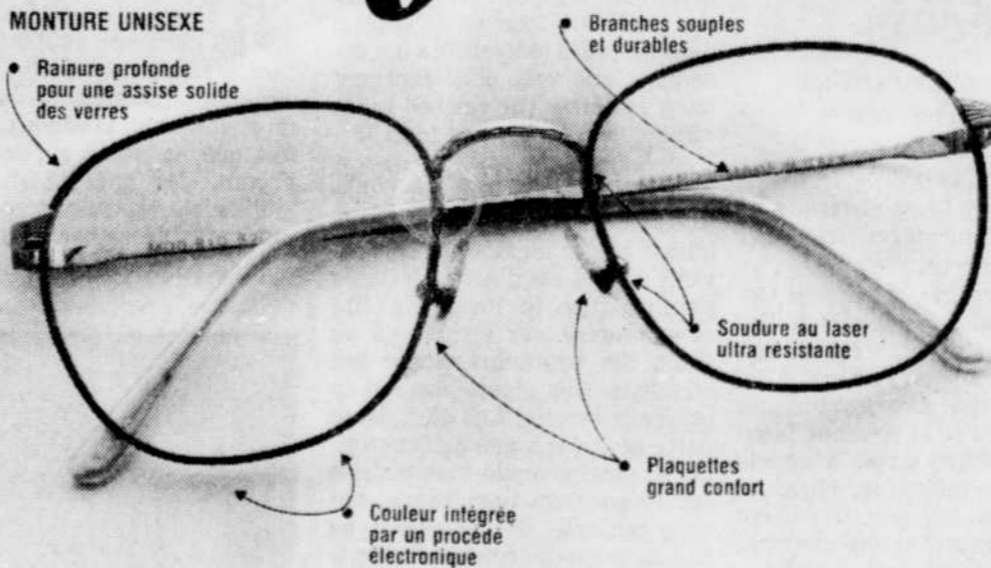
**L'OMNIBUS**

RESTAURANT

NOUVEAU  
NOTRE BUFFET  
A  
PETIT PRIX

2800, boul. Laurier • 653-5234

# DU JAMAIS VU !



Une magnifique monture unisexe 810DE "Kelendji" disponible en huit couleurs mode. Du jamais vu à Québec! Pouvoir s'offrir une monture italienne vraiment "in" pour

SEULEMENT

# 44.95 \$

PRIX RÉGULIER 125 \$

Cette offre est valide jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 1989. Aucun autre rabais ou bon d'achat ne peut être ajouté à cette offre. Prix spécial accordé seulement à l'achat de verres optalmologiques.

Optométriste sur place pour examen de la vue.

OPTICIEN  
**Jacques Langlois**

LIMOILOU — 455, 3<sup>e</sup> Avenue 523-6690  
L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC 691-5086  
SAINTÉ-FOY — 1113, rte de l'Église 659-3616  
MAIL CENTRE-VILLE — 529-9351

460, St-Joseph Est (Édifice Holiday Inn)  
Nous honorons également les spéciaux offerts par nos concurrents.

# L'ENVIRONNEMENT! DES CONCESSIONS POUR SAUVEGARDER DES EMPLOIS?

L'histoire d'un petit village du Bas-St-Laurent...  
Charlevoix... Un espace unique protégé par les Nations-Unies...

Une commandite de  
**Desjardins**

## Feu vert

Avec Johanne Hébert et Marc Berthiaume

Ce soir 19h 30  
câble 8

**Radio Québec**

C'est autre chose et c'est tant mieux.

# Bourassa utilise sa victoire pour relancer le lac Meech

MONTREAL - Craignant sans doute que sa convaincante victoire ne soit interprétée comme un recul de la menace indépendantiste, le premier ministre Bourassa a lancé un avertissement au Canada anglais, hier soir. « Cette victoire confirme la confiance de la majorité des Québécois dans le régime fédéral, mais cette confiance n'est pas illimitée », a-t-il déclaré.

par MICHEL DAVID  
LE SOLEIL

M. Bourassa s'est dit convaincu que le Québec pourrait surmonter les défis qui le confrontent en restant dans la fédération, mais il a aussitôt enchaîné, comme s'il posait une condition, qu'il souhaitait la ratification de l'accord du lac Meech d'ici juin 1990, sans quoi le Canada demeurerait « un pays au destin inachevé ».

Le chef libéral a prononcé une seule phrase en anglais dans son discours. « Je comprends la situation difficile des derniers mois, je suis convaincu que nous allons pouvoir travailler ensemble dans l'avenir pour le bien de tous », a-t-il dit.

Songeant sans doute aux syndicats du secteur public, avec lesquels les négociations reprendront aujourd'hui même, M. Bourassa a répété que le Québec devait vivre « selon ses moyens » et qu'il n'était pas question d'endetter les générations à venir.

Il était plus de 23 h quand M. Bourassa a pris la parole devant les quelque 400 partisans réunis au Métropolis, dans le centre de Montréal.

Après une vистe à ses électeurs de Saint-Laurent, il attendait par politesse que M. Parizeau s'adresse d'abord à ses propres partisans, mais il commençait à trouver le temps long.

## Vent d'inquiétude

Si les choses avaient mal tourné, il était prévu que M. Bourassa donne une conférence de presse après son allocution. Une salle toute équipée était d'ailleurs prévue à cet effet.

Une certaine inquiétude régnait depuis 24 heures chez les stratèges. Dimanche soir, le chef de cabinet du premier ministre, M. Mario Bertrand, avait appris que l'as-sondeur du PQ, M. Michel Lepage, prévoyait 39 sièges.

Il avouait, hier soir, avoir eu chaud.

En se levant, hier matin, M. Bourassa lui-même était nerveux. Deux heures avant l'ouverture des bureaux de scrutin, tous les bulletins de nouvelles à la radio revenant inexorablement à l'affaire D'Errico.

Les résultats d'hier étant sans équivoque, M. Bourassa a plutôt décidé de rentrer à Québec dès ce matin, histoire de montrer qu'après l'intermède des dernières semaines, il est de retour aux affaires de l'État. Sa conférence de presse est prévue pour 14 h, cet après-midi, au parlement.

## Suprise à l'ouest

La quadruple victoire du Parti Égalité dans le « west island » a quand même pris les dirigeants libéraux complètement par surprise. Personnellement, M. Mario Bertrand n'accordait aucun comté au Parti Égalité.

En conversant avec des journalistes, dimanche soir, M. Bourassa disait lui-même qu'il ne pouvait pas imaginer que les anglophones et surtout la communauté juive décideraient de se marginaliser de la sorte. En fait, depuis le tout début, le premier ministre a été incapable d'évaluer correctement l'intensité de la colère que la loi 178 a provoquée chez les anglophones.

## Un show de télé

L'ambiance était assez curieuse à la méga-discothèque Métropolis, où le PLQ avait installé son quartier général. Manifestement, on a voulu faire un spectacle pour la télévision plutôt qu'un rassemblement politique.

Quelques applaudissements dispersés ont à peine salué, à 20 h 31, l'annonce que le prochain gouvernement serait à



Le premier ministre Bourassa au moment de voter, hier matin, savait déjà que les sondages lui donnaient la victoire mais l'Ouest de Montréal lui a réservé des surprises.

nouveau libéral.

Dans l'entourage de M. Bourassa, on n'était pas convaincu

que l'endroit était bien approprié, mais l'organisation du parti en a décidé autrement. On a prétendu

qu'on n'avait rien trouvé d'autre. On ne voulait sans doute pas s'aventurer dans l'est péquiste, ni

dans l'ouest anglophone. On a donc choisi le centre géographique de Montréal.

## Le Parti Égalité a réduit en cendres de confortables majorités libérales

MONTREAL - À l'impossible nul n'est tenu. Ce qu'a démontré sans équivoque, hier, le parti Égalité (PE) en faisant élire quatre députés et en réduisant en cendres d'historiques forteresses libérales du West Island de Montréal.

par ROGER BELLEFEUILLE  
LE SOLEIL

Ce n'est qu'à 20h40 que le jeune chef Robert Libman s'est présenté à ses troupes qui l'on accueilli avec un « O Canada » entonné uniquement en anglais. Tantôt dans la langue de Shakespeare, tantôt dans celle de Molière, Robert Libman a proclamé sa fierté d'être « Canadian » et Québécois.

Ceux qui souhaitent le maintien d'un Québec « respectueux des droits de tous et de chacun dans un cadre fédéraliste » ont désormais une voix pour exprimer leurs attentes. Un Québec où le « bilinguisme n'est pas mort ».

Puis l'assemblée d'entonner cette fois, en français : « Mon cher Robert, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour ». Le nouveau député de d'Arcy McGee a promis que le Parti Égalité consoliderait ses structures au cours des prochains quatre ans afin de revenir encore plus fort au prochain scrutin. Les élus de ce parti, né il y a à peine cinq mois, de la grogne anglo-montréalaise sur la question linguistique, ont tous renversé de colossales ou tout au moins de confortables majorités « rouges » rafalées en 1985. Robert Libman, le chef, dans d'Arcy McGee (21,672), Neil Cameron, dans Jacques-Cartier (20,404), Richard Holden, dans Westmont (15,083) et Gordon Atkinson, dans Notre-Dame-de-Grâce (5,074).

Fait à signaler, ce dernier député unilingue anglophone vivra sans aucun doute aucun doute le stress linguistique de sa vie en mettant les pieds à l'Assemblée nationale. Dans l'organisation du parti, on estime que l'apport des autres PE, tous bilingues, lui permettra de souffler un peu en attendant d'acquiescer une maîtrise au moins fonctionnelle du français. Tout un devoir pour ce chroniqueur radiophonique septuagénaire.

Mais, contre toute attente, il y a y peine quelques semaines, c'est dans Westmont que la terre a vraiment bougé. Même si la lutte a

grossissait au fil des résultats, la clameur enthousiaste s'amplifiait. Toutefois, la foule n'a pas dépassé les 300 personnes dans une salle pouvant en contenir au moins 500.

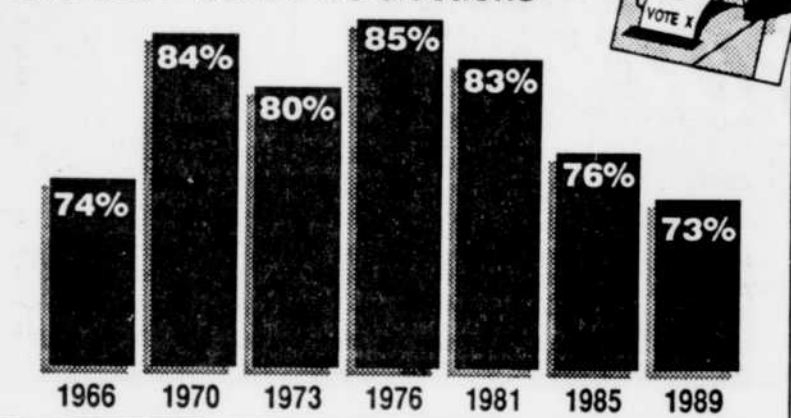
Un chœur féminin s'est soudainement formé pour chanter,

dans sa version française : « Pour moi, pour vous, votez Égalité; respectez nos droits ». Puis une éléctrice de d'Arcy McGee, de confier spontanément, dans un français fort accentué : « Désormais, nous allons apprendre le français. »



William Cosgrove, que Robert Bourassa avait présenté comme une vedette du Parti libéral, a été battu dans le comté de Westmont par le candidat du Parti Égalité.

## Le taux de participation au vote lors des 7 dernières élections



Graphique, LE SOLEIL

## La banlieue de Montréal réélit des ministres et d'anciennes figures du Parti québécois

MONTREAL — La vaste banlieue de Montréal a réélu plusieurs de ses ministres et porté au pouvoir bon nombre d'anciennes figures du Parti québécois.

par LIA LÉVESQUE  
de la Presse canadienne

Aucune surprise dans Vaudreuil, où le président du Conseil du trésor Daniel Johnson a été réélu sans problème.

Dans Argenteuil, le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science, également responsable de la loi 101, Claude Ryan, a également été reporté au pouvoir.

Dans Chomedey, sur l'île de Laval, la ministre de l'Environnement et des Affaires culturelles Lise Bacon a également été réélue.

Dans le comté de Laporte, sur la rive sud de Montréal, le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu André Bourbeau a été reporté au pouvoir sans difficulté.

Chez les péquistes, dans L'Assomption, le chef Jacques Parizeau a été élu, défaisant le député libéral sortant Jean-Guy Gervais. L'Assomption comprend la ville de Repentigny.

Dans Taillon, qui comprend une partie de la ville de Longueuil, les électeurs ont misé sur Pauline Marois, une figure dominante du PQ sous René Lévesque et Jacques Parizeau, et qui a occupé plusieurs ministères importants. Taillon était l'ancien fief du pre-

mier ministre René Lévesque et avait voté PQ même au coeur de la vague libérale en 1985.

Dans LaPrairie, le péquiste Denis Lazure, l'ex-ministre du Développement social, a été élu devant le libéral Yvon Pominville. Le Dr Lazure est le père des cliniques d'avortement et de planning familial au Québec, qu'on a appelé pendant des années les cliniques Lazure. Les libéraux y avaient pourtant décroché une majorité de près de 9,900 voix en 1985.

Dans Joliette, le péquiste Guy Chevrette, qui tenait les rênes de l'opposition péquiste à l'Assemblée nationale en l'absence du chef Jacques Parizeau, a aussi été réélu.

Dans Labelle, une autre ancienne figure du Parti québécois, l'ex-ministre des Affaires municipales Jacques Léonard, a été élu face au libéral Damien Hétu. M. Léonard travaillait comme doyen de la faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal. Les libéraux avaient pourtant été portés au pouvoir avec une majorité de plus de 2,500 voix en 1985.

Dans Chambly, qui compte entre autres la petite ville de Saint-Basile-le-Grand, les électeurs ont choisi Mme Lucienne Robillard, ancienne curatrice publique du Québec. L'ex-solliciteur général Gérard Latulippe avait dû démissionner en cours de mandat.



Gordon Atkinson, à gauche, et Robert Libman ont remporté la victoire pour le Parti Égalité.



Jacques Parizeau, chef du PQ, a obtenu 40,2 % du vote mais sa plus grande victoire est celle d'avoir reconstruit le Parti québécois.

## Victoire morale pour le PQ, selon Parizeau

MONTREAL — Sans cacher sa déception de n'avoir pas fait élire un plus grand nombre de députés, le chef péquiste Jacques Parizeau à toutes fins utiles accueilli les résultats d'hier soir comme une victoire morale. « Cette fois-ci, c'est 40% derrière une idée claire », a lancé M. Parizeau.

par ANDRÉ FORGUES  
LE SOLEIL

« La victoire, c'est la prochaine », a-t-il conclu son discours, une quinzaine de minutes plus tard.

Après avoir concédé la victoire et offer ses compliments au premier ministre Robert Bourassa, M. Parizeau a mis immédiatement les choses au clair, proclamant sa volonté de maintenir le cap sur l'objectif d'indépendance du Québec et assurant qu'il est « fini le temps où le Parti québécois se demandait où aller, était déchiré en lui-même ».

Sur l'autre front du programme péquiste, la social-démocratie, il s'est félicité de ce que le PQ ait « commencé à retrouver notre âme ».

Le chef péquiste, qui réintégrera l'Assemblée nationale après cinq ans d'absence, a promis que le PQ allait « constituer une opposition solide ».

Les défaites les plus difficiles à avaler pour les dirigeants péquistes sont celles de David Cliche, dans Vimont, et de Laurent Denis, dans Saint-Hyacinthe, deux nouvelles figures sur lesquelles M. Parizeau lui-même fondait beaucoup d'espoir. Il a d'ailleurs déploré hier soir la « défaite de recrues », ajoutant que leur élection « sera pour la prochaine fois ».

Il a aussi souligné l'abandon du Parti libéral par un bon nombre d'anglophones. Auparavant, devant les militants de sa circonscription de L'Assomption qu'il s'était rendu saluer et remercier, M. Parizeau avait promis d'être « le député de tout le monde ».

Globalement, « en terme de sièges, c'est évidemment décevant pour moi, disait aussi M. Parizeau. On avait espéré en avoir davantage. L'équipe de l'Opposition s'est nettement renforcée et ça devrait se voir à l'Assemblée nationale. »

### Foule clairsemée et calme

Au Centre Pierre-Charbonneau, l'assistance était très clairsemée encore à l'arrivée M. Parizeau, à 22 h 50. Pas plus de 700 personnes ne se trouvaient sur les lieux alors que la salle pouvait accueillir 2,000 militants. Ils ont cependant chaleureusement acclamé leur chef, pendant près de cinq minutes.

Plus tôt dans la soirée, cependant, si les péquistes présents réagissaient à l'annonce des victoires du PQ et des défaites libérales aux mains de candidats du Parti Égalité, l'atmosphère était en général extrêmement calme, sauf quand l'assistance savait qu'un des réseaux de télévision était en ondes en direct à partir des lieux.

### Espoirs déçus

Au cours des derniers jours de la campagne, dans les cercles péquistes, on entretenait l'espoir d'obtenir 40 sièges. Hier soir, l'organisateur en chef de la campagne péquiste, M. Pierre Boileau, admettait qu'il croyait que son parti pourrait aller chercher 42% ou 43% du vote et, du même coup, certaines circonscriptions où les libéraux ont finalement été élus hier.

Dans l'est de Montréal, notamment, où les sondages plaçaient son parti en avance, l'organisateur péquiste a admis sa déception de ne pas gagner davantage en terme de sièges à l'Assemblée nationale. La députée réélue de Maison-Neuve, Mme Louise Harel, insistait hier soir sur l'importance pour le Parti québécois de reconquérir l'Est de Montréal afin de ne pas devenir un parti surtout identifié aux régions.

Un des nouveaux visages péquistes qui a emporté hier dans l'est de Montréal, le syndicaliste Michel Bourdon, s'est par ailleurs réjoui de la victoire de Rémy Trudel, « un homme de gauche comme moi », dans Rouyn-Noranda.



Ghislaine RHEAUME

## La course vers l'Anse-aux-Foulons

Vers 21 h 07, Sylvester Stallone, (*Rocky IV*) débarquait dans les steppes neigeuses de la Russie à Télévision Quatre Saisons. A la même heure, Bernard Derome annonçait qu'un premier député du Parti Égalité débarquerait à l'Assemblée nationale.

Pour les anglophones, c'était une double victoire : électorale et médiatique. Car vers 20 h 20, CFCF faisait déjà clignoter les lettres rouges prédisant la formation d'un gouvernement libéral majoritaire. Alors que Radio-Canada a prudemment attendu à 20 h 30 pour faire retentir le gong.

Puis, à 22 h 39, on chantait *Ô Canada* en anglais à la permanence du Parti Égalité. En direct au réseau français, et comme il se doit à CFCF et CBC. Et le jeune Robert Libman prononçait un discours presque exclusivement en anglais. Bernard Derome a dû traduire.

Cette deuxième approche des Anglais de l'Anse-aux-Foulons électoral et l'arrivée d'une opposition péquiste plus « narfée » auront réussi à rendre cette soirée électorale presque intéressante à la télévision.

### Combat serré? Bof!

À 19 h 59, Bernard Derome présentait les challengers Parizeau et Bourassa d'une voix dramatique. Puis, sur un ton familier, il offrait un résumé de la campagne et un des enjeux électoraux.

Comme s'il avait peur de nous perdre, il annonçait que le combat serait chaudement disputé.

Je l'ai cru. Je l'avoue. J'ai laissé tomber Radio-Québec et la radio pour suivre ce match qu'il annonçait palpitant. Et n'ai jeté ensuite que de rares coups d'oeil chez les réseaux anglais. Pour me consacrer surtout aux deux challengers : Radio-Canada et TVA.

### De la clarté avant toute chose...

Dès le départ, Radio-Canada a présenté une image nette. Son clair bandeau en bas de l'écran avec les photos des élus offrait une image claire de la position des partis. Celui de TM encombré par les logos des partis était d'une lecture moins précise.

Radio-Canada a gagné de vitesse TVA (qui avait Pierre Bruneau comme chef d'antenne) dès le départ en offrant une avalanche de résultats... pendant que TVA était handicapée par la publicité.

Dans son grand studio à colonnades, Radio-Canada a offert la meilleure performance. Avec un Bernard Derome bien documenté qui semblait avoir appris par coeur le dictionnaire des citations de tous les élus. La lecture des résultats par Suzanne Laberge tombait drue et rapide.

Pendant ce temps, Télé-Métropole qui avait annoncé avec prétention le groupe d'experts du siècle (Payette, Charron, Royal Orr notamment) s'est apesanti un peu tôt dans l'analyse et y est allé mollement dans la livraison des résultats.

Curieusement, quand on s'attendait plus tard à entendre les experts, leurs commentaires se sont faits rares.

Mais Radio-Canada a aussi mis du temps à donner la parole aux analystes pour interpréter notamment ce vote des anglophones. Et les apparitions des journalistes qui se penchaient sur les régions ont été clairsemées. En fin de soirée cependant, plusieurs nouveaux élus prestigieux ont pu se faire entendre des permanences des partis.

### Un tour pendable

Mais à la télévision locale, Télé 4 a joué un tour pendable à CBVT en entrant en ondes quatre minutes plus tôt que le concurrent à chacun des détachements régionaux. Pathonic a présenté ce premier détachement régional dès 20 h 12 en direct des permanences des partis. A 20 h 51 Pathonic énumérait la liste des élus dans la région de Québec.

Mais à Radio-Canada, c'était une première. D'ordinaire, le réseau français monopolise l'antenne. La première apparition régionale de CBVT survenue à 20 h 55 a été marquée de petits pépins. Le contact avec la permanence du Parti libéral et CBVT ne s'est pas réalisé. Les raccords entre les commentaires et les images étaient parfois boiteux.

Mais CBVT a ensuite repris de l'aplomb en réussissant assez tôt à présenter des entrevues dans plusieurs comités locaux. Un Rémillard et un Garon heureux. Et plus tard un Guy Bertrand dont l'amertume suintait sur l'écran.

Mais ironiquement, c'est à Quatre Saisons (durant une interruption de *Rocky IV*) qu'on a appris le seul changement de poids dans la carte régionale : le succès de la candidate du PQ aux Chutes-de-la-Chaudière.

Ce qui a fait dire plus tard à M. Paul Bégin à la permanence du PQ qu'on avait doublé les comités péquistes de la région. Il n'a pas ri!

Cependant, c'est Pathonic qui a annoncé la défaite de Guy Bertrand dans Louis Hébert et la victoire de Louise Bégin dans Bellechasse.

### Réchauffement

À 19 h 30, Radio-Québec offrait une bonne période de réchauffement mettant l'accent sur les points chauds avec des invités de tout le Québec. Ils avaient vraiment senti le pouls dans leurs régions respectives.

Parmi les nombreux invités de Radio-Québec, il y avait Louise Harel qui mérite un trophée de marathonnienne : à peine essoufflée, elle est apparue à trois réseaux de télévision en moins d'une heure quinze.

Cette soirée électorale fut-elle palpitante? Pas vraiment. Le compte final en dit long. À Québec, sans le suspense dans Louis-Hébert et dans Bellechasse, on aurait pu sans peine s'endormir.

Mais au moment d'écrire ces lignes, l'arrivée de Parizeau au micro devant ses troupes survoltées, a retenti comme un clairon... Et l'entrevue de Robert Bourassa à Radio-Canada (pendant l'annonce de O'Keefe sur TVA) a montré un boxeur heureux, à l'aube de son quatrième mandat. Heureux mais poqué.

Il n'y pas pas eu de suspense. Mais il reste un mystère. Qui de Parizeau, de Libman ou... de Rocky, arrivera maintenant le premier à l'Anse-aux-Foulons?

## François Gendron a ouvert le bal pour les 29 élus du PQ

ROUYN-NORANDA — François Gendron n'était pas peu fier hier soir. Premier péquiste déclaré officiellement élu au Québec, le leader parlementaire du PQ et député d'Abitibi-ouest semblait alors en voie d'accroître sa majorité de 1985 (2,350). « Ça fait 13 ans que je sers, et ce soir, on me retourne l'ascenseur ». L'ex-ministre péquiste était confronté à un adversaire jugé coriace, Marcel Lesyk, ancien maire d'Amos.

par CAMILLE BEAULIEU  
de la Presse canadienne

« Je ne suis pas surpris, même à Amos, j'ai senti ça dans mon porte-à-porte. »

Les présumés scandales de fin de campagne n'ont pas influencé le vote dans sa région estime le député François Gendron, « parce que Radio-Canada ne leur a pas accordé un traitement suffisant. Nous continuons à réclamer une enquête officielle, a-t-il assuré, car Tommy Derrico n'avait rien à faire chez le maire en compagnie du député ».

Dans Abitibi-Est, le ministre délégué aux Mines, Raymond Sa-

voie sentait la soupe chaude depuis plusieurs semaines. Ce qui ne l'a pas empêché d'être réélu rapidement et haut la main.

Le 14 septembre dernier, il annonçait son choix en faveur de Val-d'Or pour recevoir le centre fédéral de recherches minérales Canmet, objet d'une polémique régionale depuis des mois et convoité aussi par Rouyn-Noranda. Il s'agissait en l'occurrence d'une annonce susceptible de conforter la position du ministre dans Abitibi-Est, mais d'un désastreux coup de Jarnac pour le candidat libéral et député sortant dans Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Gilles Baril. M. Savoie a aussi bé-

néficié d'un appui sans réserve de Guy Saint-Julien, député fédéral du comté d'Abitibi, qui regroupe la plus grande partie du comté provincial d'Abitibi-Est.

Le ministre Savoie ne se tenait pas de joie d'avoir augmenté sa majorité de 1,985 par quelque 400 voix. « Contrairement aux prévisions, en Abitibi-Témiscamingue, on n'a pas assisté à une vague bleue, dit-il, au pire nous serions passés de deux péquistes deux libéraux, à trois péquistes un libéral, si Gilles Baril est bel et bien battu dans Rouyn-Noranda-Témiscamingue, mais la situation est encore confuse. »

M. Savoie accepterait à nouveau la responsabilité des Mines et des Affaires autochtones dans le prochain gouvernement Bourassa, « j'ai aimé ça, assure-t-il, c'est sûr que ça ne se refuserait pas. Mais ce sera au premier ministre de décider », conclut-il philosophe.

du Parti Égalité.

Dans L'Acadie, le libéral Yvan Bordeleau a été facilement réélu, sans opposition du PE celui-là. Il succède à Mme Thérèse Lavoie-Roux, qui a pris sa retraite politique.

Dans Nelligan, le libéral Russell Williams l'a emporté relativement facilement sur son opposant du Parti Égalité, signe sans doute de la démographie changeante du West Island, puisque Nelligan a aujourd'hui plus d'électeurs francophones que d'anglophones.

Autre bonne nouvelle pour les libéraux, le maire de Kirkland Sam Elkas l'emportait dans Robert-Baldwin, où la majorité libérale passe toutefois de plus de 22,000 voix à moins de 1,500 sur le PE.

Dans les comtés à majorité francophone du sud-ouest de l'île de Montréal, les trois candidats « parachutés » du PLQ, soit M. Henri-François Gautrin, dans Verdun, M. Norm Cherry dans Sainte-Anne et Me Liza Frulla-Hébert dans Marguerite-Bourgeoys, ont tous été élus facilement, tout comme M. Jacques Chagnon réélu dans Saint-Louis.

## La couche de peinture rouge s'écaille dans l'Ouest de Montréal

MONTREAL — La couche de peinture rouge, qui recouvrait les comtés de l'Ouest de l'île de Montréal depuis la mort du Parti conservateur provincial, il y a plus d'un demi-siècle, aura montré des signes évidents de fatigue à la suite de l'élection de quatre députés du nouveau Parti Égalité, né des intempéries linguistiques déclenchées par la loi 178 du gouvernement Bourassa.

par MARIO GILBERT  
de la Presse canadienne

Dans D'Arcy-McGee, le jeune chef du Parti Égalité, Robert Libman, donnait des cauchemars aux libéraux, réussissant l'exploit presque incroyable de renverser une majorité libérale de plus de 21,000 voix, devant le nouveau venu libéral Gary Waxman.

La députée libérale de Jacques-Cartier et championne des droits des anglophones, Joan Dougherty, en a arraché tout au cours de la soirée, pour finalement tomber aux mains de M. Neil Cameron du PE.

Dans Westmount, le candidat libéral William Cosgrove, rapatrié de Washington au grand mécontentement des anglophones, devait lui aussi succomber devant Me Richard Holden et même dans

Notre-Dame-de-Grâce, le septuagénaire unilingue Gordon Atkinson du PE devait battre le libéral Harold Thuringer.

L'une des rares bonnes nouvelles pour les libéraux dans l'Ouest de l'île de Montréal est venue du premier ministre Robert Bourassa, qui, pour la première fois en trois élections générales, a réussi à se faire élire du premier coup dans son comté de Saint-Laurent.

Dans les 16 comtés de l'Ouest de l'île de Montréal, le Parti libéral retrouve 12 députés contre les quatre du PE, mais au chapitre du vote populaire, les libéraux mènent largement avec 46% du vote, contre 26% au Parti égalité et 22% au PQ et 3% au Parti vert.

L'ex-ministre de l'Énergie, John Ciacca, a lui aussi réussi à résister à la vague de mécontentement de ses électeurs anglophones, en battant son adversaire

LE CHOIX DES QUÉBÉCOIS

Voici les résultats du vote aux élections générales du Québec, tels que compilés par la Presse Canadienne. On compte trois nouvelles circonscriptions depuis le dernier scrutin du 2 décembre 1985 et la nouvelle carte électorale a de plus modifié les limites et le nombre d'électeurs de 36 des 122 anciennes circonscriptions. Entre parenthèses suivant le nom de la circonscription figurent le parti gagnant et la majorité obtenue lors du dernier scrutin général ou d'une élection partielle suivant les limites de l'ancienne carte. Toutefois, on trouvera une majorité nominale dans les circonscriptions de Pointe-aux-Trembles et de Sainte-Marie-Saint-Jacques où il a été impossible de calculer une majorité avec exactitude. Dans certains cas, on trouvera également deux anciens députés se présentant dans la même circonscription.



Charlevoix (Lib 6,039)
xDaniel Bradet Lib 11,816
Rosaire Bertrand PQ 10,012



Kamouraska-Témiscouata (Lib 5,190)
xFrançoise Dionne Lib 12,362
Claudette Dorval PQ 8,233
Marie-Hélène Lemieux PV 1,600



Champlain (Lib 2,428)
xPierre A. Brouillette Lib 13,796
Yves Beaumier PQ 10,827
Marcel Gagnon Ind 5,947



Jeanne-Mance (Lib 13,283)
xMichel Bissonnet Lib 17,289
Louise Brouillette PQ 6,960
Tony Cipriani PE 1,990
Serge Laurenti PT 399



Chouveau (Lib 8,513)
xRemy Poulin Lib 18,921
Raymond Brouillette PQ 13,399
Richard Damm PV 2,961



Matane (Lib 2,055)
xClaire-Hélène Hovington Lib 11,059
Pierre Côté PQ 8,169



Lavolette (PQ 3,401) 186-187
xPierre-Jolivet PQ 17,017
Jean-Marie St-Pierre Lib 8,713



LaFontaine (Lib 1,855)
xJean-Claude Gobe Lib 15,328
Anne-Laura Javakli PQ 9,571
Destin Jean-Pierre NPD 760
Michel Labrèche PI 449
Roger Wistoff PS1 392

LEGENDE — MS: Mouvement socialiste, NPD: Nouveau Parti démocratique, P51: Parti 51, Comm: Parti communiste du Québec, CSU: Parti Crédit social uni, PCI: Parti citron, PE: Parti Egalité, PI: Parti indépendantiste, Lib: Parti libéral, ML: Parti marxiste-léniniste du Québec, PCQ: Parti conservateur du Québec, PQ: Parti québécois, PRC: Parti pour la république du Canada, PT: Parti des travailleurs du Québec, PV: Parti vert du Québec, PU—Parti Unité, Ind: indépendant, x—Député sortant.



La Peltre (Lib 6,357)
xLawrence Cannon Lib 20,344
Monique Cloutier PQ 16,191
Claude Pelletier NPD 2,563



Matapédia (Lib 2,096)
xHenri Paradis Lib 11,032
Guy Dupont PQ 7,394



Maskinongé (Lib 7,755)
xYvon Picotte Lib 18,187
Luc Lambert PQ 10,163



Laurier (Lib 10,078)
xChristos Sirros Lib 11,034
Elpis Santos PQ 5,765
Nathalie Sopina PV 1,180
Victor Bilodeau NPD 819
Jacques Dubuc Ind 356
Nicholas Vlahos Ind 296
Panagiotis Marrisopoulos ML 215
Suzanne Dogenais Comm 173



Les Chutes-de-la-Chaudière (Nouvelle circonscription)
Denise Carrier-Perreault PQ 16,074
Denis Therrien Lib 14,957
Dany Gravel NPD 1,517
Bertrand Gignac MS 268



Rimouski (Lib 284)
xMichel Tremblay Lib 16,019
Jean-Yves Roy PQ 12,441



Nicolet-Yamaska (Lib 5,395)
xMaurice Richard Lib 15,163
Guy Vachon PQ 8,886
Jean-Léon Deschênes PV 1,113



Mercier (PQ 1,102)
xGérard Godin PQ 13,366
Daniel Gagnon Lib 7,116
Manon Dubé PV 1,961
Robert Saint-Louis NPD 575
Philippe Proulx PT 163
Gérard Talbot MS 106
Arnold August ML 101

Québec métro



Jean-Talon (Lib 7,656) 192-194
xGil Remillard Lib 16,983
Martine Hébert PQ 12,602
Gilles Fiast NPD 1,000
Nelson St-Laurent Ind 619



Lévis (PQ 1,474)
xJean Garon PQ 17,862
Henri Boudry Lib 8,434
Germain Guvin MS 508



Rivière-du-Loup (Lib 2,304)
xAlbert Côté Lib 11,298
Harold LeBel PQ 8,759
Pierre-Paul Malenfant ML 720



Saint-Maurice (Lib 3,540)
xYvon Lemire Lib 13,040
Fobien Béchard PQ 10,528
François Boucher PV 1,822



Pointe-aux-Trembles (Lib 1)
Michel Bourdon PQ 13,752
Jean Tondreau Lib 12,063
Gérald Varichon PT 655
André Ethier PCQ 551
Mario Gosselin CSU 328



Limoulu (Lib 8,483)
xMichel Després Lib 15,671
Gilles Grenier PQ 9,795
Jean Denis Marois PV 1,422
Jean-François Siros NPD 645
Mario Gaumont PCQ 592
Alain Roy ML 114



Lotbinière (Lib 1,945)
xLewis Camden Lib 13,515
Alonzo Le Blanc PQ 7,907
Allen Guilbert NPD 620
Martin Bussières PCI 594



Saguenay (Lib 161)
xGhislain Maltais Lib 9,273
Carol Guay PQ 8,771
Denis Hubert PV 3,296



Trois-Rivières (Lib 6,365)
xPaul Philibert Lib 15,405
Rolanda B. Cloutier PQ 11,663
Donald Mathew Malnar NPD 421
Roger Livernois Ind 403
Lise Ethier ML 216



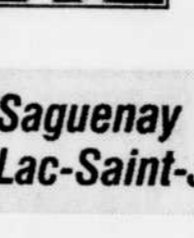
Rosemont (Lib 3,065)
xGuy Rivard Lib 12,873
Sylvain Simard PQ 12,765
Pierre Dion NPD 591
Lyse T. Giguère PCQ 296
Richard Belleau PI 265
Régis Beaulieu PT 259
Normand Belanger PRC 134
France Tremblay ML 117
Jean-Paul Poulin CSU 89



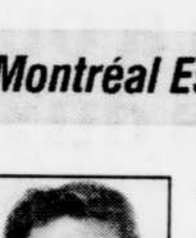
Louis-Hébert (Lib 4,634)
xRejean Doyon Lib 14,254
Guy Bertrand PQ 13,577
Gilles Chamberland PV 1,625
Normand Beaugrand NPD 578
Normand Boucher MS 102



Montmagny-L'Islet (Lib 6,349)
xReol Guvin Lib 12,685
Daniel Blanchet PQ 7,875
André Blouin PV 1,407



Montmorency (Lib 9,942)
xYves Séguin Lib 20,757
Louis Bonenfant PQ 11,293
Germaine Poirier NPD 1,736
Martin Trudel Ind 527
Jean Bedard ML 267



Chicoutimi (PQ 3,760)
xJeanne L. Blackburn PQ 18,061
Jean-Claude Beaulieu Lib 13,108
Gervais Tremblay NPD 915
Penélope Guay MS 288



Sainte-Marie-Saint-Jacques (PQ 1) 201-209
xAndré Boulerice PQ 15,395
xMichel Laporte Lib 10,043
Jean Ouimet PV 1,443
Denis Plante NPD 370
Gérard Lachance PT 182
Gilles Rhéaume PI 128
Michel Georges Abdelahad Ind 97
Pierre Chénier ML 74
Marianne Roy Comm 73



Taschereau (Lib 3,489) 154-155
xJean Leclerc Lib 10,088
François Tremblay PQ 8,658
Hélène Huard NPD 1,238



Portneuf (Lib 11,219)
xMichel Page Lib 17,734
Michelle Labrie PQ 7,355



Dubuc (PQ 4,171) 166-167
Gérard-R. Morin PQ 12,653
Antonin Tremblay Lib 10,212



Bourassa (Lib 6,469)
xLouise Robic Lib 13,746
Muriel Martin Di Botma PQ 8,868
Roland Gosselin Ind 645
Claude Chailoux PI 486
Louise Bochard PT 459
François Lépine PRC 133
Jean-Pierre Ginchereau ML 62



Sauvé (Lib 6,756)
xMarcel Parent Lib 13,359
Michel Blondin PQ 8,571
Charles A. Guillaume PT 847



Vanier (Lib 4,797)
xJean-Guy Lemieux Lib 16,578
Jean Corveeou PQ 11,766
Ysabel Provender NPD 1,116
André Rodrigue Ind 963
Claude Moreau ML 170



Bas-Saint-Laurent Gaspésie - Côte-Nord



Jonquière (PQ 3,611)
xFrancis Dufour PQ 17,188
Aline Saint-Amand Lib 11,789
Maurice Bilodeau NPD 1,784



Lac-Saint-Jean (PQ 4,263)
xJacques Brassard PQ 15,359
Pierre Gimaiel Lib 11,697
Roch Lavoie PCQ 445
Claude Gagnon Ind 357

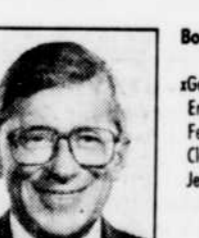


Bourget (Lib 2,487)
Huguette Boucher-Bacon Lib 12,427
Gilles Baril PQ 12,262
Luc Cadieux PT 684
Egidio Bracci Ind 414
Christian Houle PI 272
André Cloutier Comm 130

Québec région



Beauce-Nord (Lib 4,855)
xJean Audelet Lib 13,660
Hugues Labbé PQ 7,584
Jean-Marc Plante NPD 687
Paul Emile Grandin PI 449



Bonaventure (Lib 4,877)
xGérard D. Levesque Lib 11,772
Emmanuel LaBrasseur PQ 5,385
Fern Faisreivice Howatson PU 1,260
Claude Michaud PV 1,066
Jean-François Caron PI 285



Duplessis (PQ 274) 218-221
xDenis Perron PQ 12,063
Jean Moyné Lib 11,404
Gaby Robert Ind 676



Crémazie (Lib 1,555) 203-205
xAndré Vallerand Lib 15,006
Lise Dagenais PQ 12,700
Hélène Deschênes PV 1,381
Jean Denis NPD 494
Christiane Deland-Gervais PRC 143
Claudya Kutowsky PT 114
Christine Dandenault ML 105



Acadie (Lib 15,956)
Yvon Bordeleau Lib 19,050
André Gagnon PQ 7,448
François Salvas NPD 1,095
Christine Coutu PI 851
Gilles Gervais PRC 648



Beauce-Sud (Lib 9,974)
xRobert Dutil Lib 18,500
Joël Pilon PQ 5,315
Yves Costera PV 2,765



Gaspé (Lib 4,000)
xAndré Beaudin Lib 11,405
Danielle Doyer PQ 9,366
Howard Miller PU 1,175
Yvon Dubé Ind 324



Roberval (Lib 6,794)
xGaston Blackburn Lib 14,931
Bernard Généreux PQ 12,426
Rachel Grenon MS 646



Dorion (Lib 2,498)
xViolette Trépanier Lib 11,532
Joseph Façal PQ 9,414
Agnès Grimard PV 878
Gaëtan Nadeau NPD 435
Pierre Corbeil PI 297
Francine Tremblay ML 137



D'Arcy-McGee (Lib 21,672)
Robert M. Libman PE 15,746
Gary Waxman Lib 9,111
Jacques Corroie PQ 829
Harriett Fels PV 532
Carol Zimmerman Ind 258
David Alexander Schulte NPD 172



Bellechasse (Lib 2,516)
xLouise Bégin Lib 11,114
Claude Lachance PQ 10,924



Charlesbourg (Lib 13,261)
xMarc-Yvan Côté Lib 20,800
Alain Pelletier PQ 11,124
Marc Souy PI 1,232
Mario Labbé NPD 1,139
Philippe Bouthard PCQ 531



Iles-de-la-Madeleine (Lib 1,184)
xGeorges Farrah Lib 4,372
Leonce Deraspe PQ 4,120



Mauricie - Bois-Francs



Goûin (PQ 722)
André Boisdard PQ 10,568
Normand Hamel Lib 8,383
Sylvain Audouart PV 929
Paul Montpetit NPD 482
Gilles Bourque PT 186
Michelle Dufort ML 63
Denis Gervais Comm 52
Yvon Comeau MS 47



Arthabaska (Lib 2,038)
Jacques Baril PQ 16,549
xLaurier Gardner Lib 13,875
Bernard Jeanson Ind 1,741



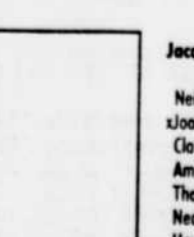
Nochelaga-Maisonnette (PQ 2,088)
xLouise Harel PQ 14,639
Yvon Lewis Lib 6,755
Jean-Pierre Bonenfant PV 686
Jocelyne Dupuis NPD 324
Suzanne Ethier PCQ 143
Ginette St-Amour PT 143
Michel Larocque PI 136
Keith Meadowcroft Ind 114



Jacques-Cartier (Lib 20,404)
Neil Cameron PE 15,047
Joan Dougherty Lib 14,425
Claudette Montpetit PQ 3,060
Amy E. Barratt PV 1,482
Thomas Ezy NPD 225
Neal Ford Ind 186
Howard Golinov Ind 51



Notre-Dame-de-la-Neige (Lib 1,184)
xGeorges Farrah Lib 4,372
Leonce Deraspe PQ 4,120



Notre-Dame-de-la-Neige (Lib 1,184)
xGeorges Farrah Lib 4,372
Leonce Deraspe PQ 4,120

LE CHOIX DES QUÉBÉCOIS



Marquerrite-Bourgeois (Lib 13,350)
Liza Frulla-Hébert Lib 12,722
Philip Chrysofidis PE 6,201
Charles Duhamel PQ 6,963
Louis Marie Lacoste PCQ 554

Montréal Rive-Sud



Beauharnois-Huntingdon (Lib 4,799) 165:167
Andre Chenail Lib 12,161
Jean-Marie Latrelle PQ 9,077
James Atkinson PU 4,031



Yachon (Lib 842)
xChristiane Paicher Lib 15,525
David Payne PQ 15,345
Yvon Rudolphe PV 1,239
Daniel Dufour Ind 985
Rajean Benoit NPD 614
Paul Ducharme PSI 218
Yves Rioux CSU 134



Labelle (Lib 2,507)
Jacques Leonard PQ 16,906
xDamen Hétu Lib 13,931



Saint-François (Lib 3,611)
xMonique Gagnon-Tremblay Lib 14,931
Real Rancourt PQ 10,510
Richard Evans PU 1,885
Peter Julian NPD 831
France Boogie PSI 573



Marquette (Lib 5,521)
xClaude Dauphin Lib 13,580
Daniel Dorveau PQ 8,480
Bruce Calder PE 4,782
Myriam Sainson NPD 566
André Davignon ML 113
Monique Marcotte Comm 92
Mireille Norris PRC 76



Bertrand (PQ 229)
François Beaulieu PQ 20,164
Estelle Lessard Lib 17,218



Yvonneville (Lib 11,566) 200:201
xDaniel Johnson Lib 16,137
Dominique Janelle PQ 10,475
Lawrence Joffre PU 2,846
Yves Marie Christin PV 1,761
Umberto Puccio CSU 169



L'Assomption (Lib 216)
Jacques Parizeau PQ 18,589
Jean-Guy Gervais Lib 13,478
Bryan Speight PV 1,455



Shefford (PQ 611)
xRoger Péro PQ 19,909
Colette Gagnon Lib 14,008
Noël Parenteau PU 1,067



Mont-Royal (Lib 14,638)
xJohn Giacca Lib 10,847
Ncl S. Bernstein PE 5,750
Amin Mocham PQ 2,456
Trevor McAlpine PV 942
John Philip Fenner NPD 223
Fernand Deschamps ML 105



Chambly (Lib 4,005)
Lucienne Robillard Lib 15,435
Monique Richer PQ 12,944
Jocelyne Decarie PV 2,797
Henri Lafamme PI 572



Verchères (PQ 846) 190:212
Luce Dupuis PQ 15,275
Jean-Pierre Beauséne Lib 14,539
Jacques Beauchemin PG 1,326
Hubert Falardeau Ind 1,283



Masson (Nouvelle circonscription)
xYves Blais PQ 19,605
Micheline Croteau-Rene Lib 11,659
Janine Larose PV 1,133
Richard Morin NPD 619



Sherbrooke (Lib 648)
xAndré J. Homel Lib 14,290
Jacques Blanchette PQ 11,151
Tracy Allard PV 1,556
Mario Mercier NPD 518
Yvon Rivet PSI 311
Yves Lawler Comm 55
Normand Guy ML 50



Nelligan (Lib 18,173)
Russell Williams Lib 16,720
Jean-Pierre Isaré PE 10,290
Marc Boudreau PQ 7,217
Jean-Paul Rioux NPD 601
Alexandre Kisak Ind 374



Châteauguay (Lib 4,263)
xPierre Cardinal Lib 12,575
Luc Trotter PQ 10,296
Paul Enros PU 5,023
Thérèse Leroux PCQ 686



Laval
Chomedey (Lib 14,800) 221:225
xLise Bacon Lib 17,463
Bruno Trudelle PQ 7,870
Jean-Paul Barbucci PE 5,891
Monique Durand NPD 511
Fernand Chouard Ind 500
Lopold Milton CSU 105



Prevost (Lib 2,659)
xPaul-André Forget Lib 17,778
Bernard Morin PQ 14,474



Outaouais
Chapleau (Lib 6,701)
xJohn J. Kehoe Lib 15,569
Jean Alfred PQ 12,615



Notre-Dame-de-Grâce (Lib 5,074)
Gordon Atkinson PE 11,630
xHarold Thuringer Lib 9,516
Suzanne Moyn PQ 3,017
Nicole Painchaud PV 2,024
Michel Desrosiers NPD 392
Marc Brunel Belhomme Ind 241
Jean-Christophe Coenenrath PCQ 143
Margaret Frain ML 63



Iberville (Lib 4,685)
Yvon Lafrance Lib 16,617
Gilles Leduc PQ 13,373
Serge Robert PV 1,574
Denis Forget NPD 972



Chomedey (Lib 14,800) 221:225
xLise Bacon Lib 17,463
Bruno Trudelle PQ 7,870
Jean-Paul Barbucci PE 5,891
Monique Durand NPD 511
Fernand Chouard Ind 500
Lopold Milton CSU 105



Rousseau (Lib 4,115) 211:212
xRobert Thérien Lib 17,182
Murielle Angers-Turpin PQ 11,360



Gatineau (Lib 7,619) 170:178
Rejean Lafrenière Lib 11,985
Jocelyne Gauthois PQ 7,057
Ivan Rothwell PU 2,268



Outremont (Lib 3,702)
Gerald Tremblay Lib 11,677
Marc Longevin PQ 8,666
Mario Bélanger PV 1,914
Jean-Guy Loranger NPD 647
Benoît Châtiaux PRC 182
Christian Simard PI 168
Abe Rosner ML 147
Claire Dasyha Comm 65
Yves Filion PT 52



La Pinière (Nouvelle circonscription)
xJean-Pierre Saintange Lib 17,068
C. Rouillard-Lafontaine PQ 10,135
Luis Martinez NPD 1,236
François Gilbert PI 934



Fabre (Lib 1,931) 197:198
xJean A. Joly Lib 16,283
Michel Leduc PQ 13,700
Luc Cloutier PG 1,520



Terrebonne (PQ 5,678)
Jocelyne Caron PQ 15,683
Marcel Lorrain Lib 12,753
Françoise Filion PV 1,714



Hull (Lib 4,713)
xRobert LaSage Lib 13,939
Marcel Villeneuve PQ 9,401
Glen E.P. Kealey PU 752
Charles Rhault NPD 672
Denis Patenaude PG 291
Pierre Soulière ML 132



Robert-Baldwin (Lib 22,368)
Sam Elkas Lib 12,709
Adrian Waller PE 11,244
Yves Morin PQ 3,528



Laporte (Lib 9,959)
xAndré Bourbeau Lib 11,899
Hélène Dufresne PQ 8,788
Steven Olymk Ind 7,368
André Giroux PV 1,265
Bruce Katz NPD 373



Laval-des-Rapides (Lib 2,111)
xGuy Bélanger Lib 14,644
François Shanks PQ 12,495
Patrice Fortin Ind 962
Emilien Martel CSU 353



Mille-Îles (Lib 3,547)
xJean-Pierre Belsile Lib 16,436
Lyse Leduc PQ 12,571



Brome-Missisquoi (Lib 10,044)
xPierre Paradis Lib 13,508
Daniel Lavoie PQ 6,240
Graham Neil PU 2,754
Heather Keith-Ryan Ind 1,886
Jean-Guy Pelletier PSI 277
Robin Lawrence Ind 144
Maurice Boisclair PRC 92



Sainte-Anne (Lib 5,666)
Normand Cherry Lib 9,055
Gilles Cormier PQ 7,967
Richard Lord PE 3,020
Serge Bellemare PV 931
Suzy Pothin NPD 212
Fergus V. Keyes Ind 204
André Ier Brabant Ind 172
Real Letendre PCQ 147
Daniel Mc Crae PT 79



La Prairie (Lib 9,968) 196:198
Denis Lazure PQ 14,082
Yvon Pommerville Lib 13,394
France C. Dudas-Gallant PV 1,882
Victor Cormier PCQ 516



Vimont (Lib 1,409)
Benoît Fradet Lib 17,531
David Cliche PQ 17,003
Jocelyn Roy NPD 1,132
Polydor Paul Jean PI 560



Drummond (Lib 102) 196:197
xJean-Guy St-Roch Lib 17,506
Bernard Lanielle PQ 12,517
GREGOIRE Beauchamp CSU 636
Diane Carrier PSI 523



Pontiac (Lib 10,265)
xRobert Middlemiss Lib 9,442
Mark Alexander PU 6,260
Jules Fournier PQ 3,629
Michael Coghlan NPD 956
Louis Lang ML 158



Saint-Henri (Lib 4,736)
Nicole Lovelle Lib 10,765
Francine Lalonde PQ 10,286
Perceval Shaun PV 971
Jean-Pierre Fafard NPD 530
Serge Turmel PT 185
Stéphane Chemier ML 72
Joan Dorion Comm 64



Marie-Victorin (PQ 335)
xCécile Vermette PQ 13,474
Michel Timperio Lib 10,060
Bernard Lapierre PV 1,370
Alain Gauthier PRC 199
Serge Lachapelle ML 123



Laurentides-Lanaudière
Argenteuil (Lib 9,476)
xClaude Ryan Lib 14,187
Alain Gérard PQ 9,091
Peter Verham PE 4,050



Frontenac (Lib 3,222) 168:169
xRoger Lafrenière Lib 17,079
Colette Goron PQ 7,894
Claude Charron PV 1,814



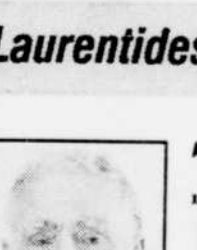
Nord-Ouest
Abitibi-Est (Lib 1,742)
xRaymond Savoie Lib 12,024
André Pelletier PQ 9,772



Saint-Laurent (Lib 14,319)
xRobert Bourassa Lib 15,203
Cira Paul Scatti PE 6,994
Marie-France Charbonneau PQ 5,608
François Leduc PV 860
Daniel Sabbah NPD 307
Jean Bilodeau PT 205
Thomas Hudson Ind 177
Marcel Provost PG 150



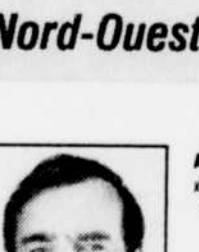
Saint-Hyacinthe (Lib 523) 193:196
xCharles Messier Lib 17,181
Laurent Denis PQ 13,848
Marie-Paule Chevrette NPD 1,425



Deux-Montagnes (Lib 4,455)
Jean-Guy Bergeron Lib 15,663
Hélène Robert PQ 15,121
Rudolf (Rudy) Neumayer PE 2,452
Georges Vaudrin CSU 427



Mégantic-Compton (Lib 4,787)
xModeline Bélanger Lib 12,605
Leon Ducharme PQ 6,246
Frank Moller PU 1,039
Pierre Gilbert PV 742
Edmond Trudeau PSI 247



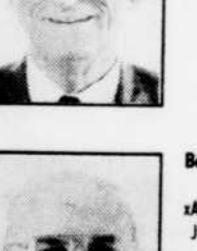
Rouyn-Noranda-Témiscamingue (Lib 1,385)
Remy Trudel PQ 14,146
xGilles Baril Lib 14,011



Verdun (Lib 7,954)
Henri-François Gauthier Lib 8,769
Maurice Roth PQ 7,174
Roger Mercier PE 4,983
Andrew Ferguson PV 676
Jean-François Moisson NPD 380
Raymond Lemay PT 286
Claude Brunelle ML 116



Salaberry-Soulanges (Lib 2,619)
xSerge Maril Lib 19,299
Jean Rivest PQ 14,528



Groulx (Lib 621)
xModeline Bleau Lib 17,351
Robert Dean PQ 16,127
June Paquette-Vernham PE 1,669
Lorraine Shink PG 718
Denise Beaubien CSU 371



Orford (Lib 6,765)
Robert Benoit Lib 17,235
Henri Bourassa PQ 9,546
Claude-M. Ostiguy PU 1,696
Denis Boisse NPD 861
André Perron PSI 654



Abitibi-Ouest (PQ 2,345)
xFrançois Gendron PQ 15,729
Marcel Lesyk Lib 7,543



Westmount (Lib 15,083) 166:167
Richard B. Holden PE 8,777
William Cosgrove Lib 8,274
Roger Simard PQ 2,370
Gregory Turko PV 1,621
Rebecca Elbourne NPD 430
Robert Coppernath PCQ 139



Taillon (PQ 1,963) 232:233
Pauline Morais PQ 18,910
Rodrigue Dube Lib 12,531
Richard Briggs PV 1,359
Marc Yachon NPD 500
Marie-Claire Farland PT 299
Erich Laforest PI 226



Joliette (PQ 2,175)
xGuy Chevrette PQ 19,152
Sylvie Lesperance Lib 9,376
Goëtan Riopel-Savignac PV 3,182
Jean-François Desrosiers ML 126
Montherrat Escala Comm 50



Richmond (Lib 5,532)
xFranz Yvelieras Lib 16,482
Richard Arsenault PQ 6,239
Jack Kugelmass PV 553
Thelma Westman PU 507
Michel Dostie PSI 208



Ungava (PQ 917)
xChristian Claveau PQ 6,443
Jacques Berube Lib 6,193

LE CHOIX DES QUÉBÉCOIS

Les milieux d'affaires sont soulagés du résultat

Les milieux d'affaires estiment que le nouveau gouvernement de Robert Bourassa...

par MICHEL CORBEIL LE SOLEIL

Soulagés que l'option souverainiste n'ait pas fait de gains spectaculaires...

Le président de la Chambre de commerce, M. Louis Arsenault, a retenu comme premier point de son analyse la question des négociations avec les syndicats de l'État...

Ce qui n'empêche pas M. Arsenault de s'inquiéter de la percée faite par le Parti Égalité chez les anglophones...



M. Louis Arsenault est soulagé que le PQ n'ait pas fait de gains spectaculaires.

et francophones. « On espère que ce ne sera pas le cas. Sinon cela peut avoir un impact sur le développement économique. »

Un autre dossier devra aussi retenir l'attention de l'équipe de M. Bourassa: la formation de la main-d'œuvre. La Chambre de commerce demande un meilleur lien entre le monde du travail et celui de l'enseignement.

Le président du CPQ, M. Ghyslain Dufour, a souligné que le décompte donne « un mandat clair, sans surprise, sous le signe de la continuité ». M. Dufour n'a pas manqué de souligner que les membres du Conseil sont largement favorables au fédéralisme.

M. Dufour n'a pas été étonné du succès du Parti Égalité. M. Bourassa devra se réconcilier avec cette minorité. « Si on n'empêche pas ce ressentiment, cela crée un problème de fonctionnement pour la société québécoise. »



M. Ghyslain Dufour, a souligné que le décompte donne un mandat clair.

ce soit en matière d'environnement, d'éducation ou de libre-échange, les Québécois ont tout intérêt « à ramer ensemble ».

À court terme, le président du CPQ fait valoir que le nouveau gouvernement devra se pencher sur le dossier des mécanismes régissant les négociations du secteur public.

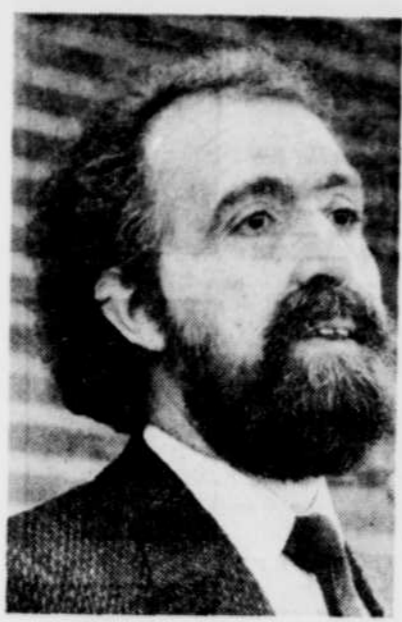
Le vice-président pour le Québec de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, M. Michel Décaray, n'a pas retenu les relations de travail de l'État avec ses employés comme une question prioritaire.

L'insatisfaction des anglophones le préoccupe beaucoup. M. Bourassa devra rebâtir les liens avec eux, tout comme il devra rassurer le Canada anglais sur sa foi fédéraliste.

Il a rappelé que les membres de sa fédération n'ont jamais été de chauds partisans du séparatisme. « Nos membres aiment la stabilité. Or, le gouvernement, qui avait près de 100 sièges, en conservera plus de 90. »



L'insatisfaction des anglophones le préoccupe beaucoup Michel Décaray.



Pour Gérard Larose, de la CSN: « Ce qui arrive est bon pour la démocratie... »



Jacques Proulx, de l'UPA, est heureux de la réélection du ministre Michel Pagé, de l'Agriculture.



Jean-Guy Frenette, de la FTQ, salue le retour des péquistes Parizeau, Marois et Trudel.

Le score réjouit les syndicats

Les syndicats se sont réjouis, hier soir, d'une élection générale marquée par la renaissance du Parti québécois (PQ) et par l'émergence d'une voie canalisant l'insatisfaction des Anglo-Québécois.

par MICHEL CORBEIL LE SOLEIL

« Ce qui arrive est bon pour la démocratie, a commenté M. Gérard Larose, président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). La campagne a été claire sur la question nationale. Même les 'anglos' peuvent s'estimer être représentés maintenant. C'est très sain. Cette situation rejoint notre demande d'élections à la proportionnelle. »

« Nous soulignons aussi la qualité de certains nouveaux élus: MM. Parizeau, Michel Bourdon — un ancien de la CSN — et autres. « Pour ce quatrième mandat, a poursuivi M. Larose, nous espérons que M. Robert Bourassa fera un plus grand bout de chemin du côté des lois sociales — code du travail, normes minimales —, comme il l'a fait avec la fiscalité et l'hydro-électricité. »

Au sujet des négociations qui ne sont toujours pas terminées entre l'État et ses syndicats, M. Larose a fait valoir que le vote comporte « un non-message: M. Bourassa ne peut prétendre être plus fort qu'il ne l'est vraiment, malgré l'appel qu'il a lancé à la population. Il n'a pas un mandat pour défoncer qui ce soit. » Le président de l'Union des

Frenette, a surtout insisté sur la remontée du parti de Jacques Parizeau. « Nous lui avons donné un appui pour remettre sur la table des débats comme la politique du plein emploi. Nous saluons le retour des Parizeau, Marois, Trudel. »

La FTQ lance d'ailleurs au gouvernement de Robert Bourassa un message de vigilance qui ressemble à une menace. « On ne peut se permettre de se laisser porter indéfiniment par une vague. Le gouvernement n'a jamais connu les difficultés de vivre une récession. » M. Frenette a aussi noté dans son analyse que le résultat d'hier est « le début de la descente du Parti libéral s'il ne peut redonner aux Québécois la possibilité de débattre de certaines questions », comme un programme de plein emploi et des programmes de formation.

Le Mouvement Québec Français heureux pour le PE

Le porte-parole Guy Bouthillier du Mouvement Québec Français trouve sympathique que le Parti égalité ait fait élire des candidats, dont un unilingue anglais, dans la mesure où le point de vue des anglophones ne sera plus édulcoré par Alliance Québec ou le Parti libéral du Québec. M. Bouthillier est convaincu que la loi 101 se retrouvera au centre des débats au cours des prochains mois. « Une vérité va s'exprimer de façon claire et nette et ce ne sera pas tellement agréable à entendre. Il s'agira probablement d'une vision caricaturée du Québec ou les Québécois sont perçus comme intolérants. » Finalement, la venue du Parti égalité dans le débat politique constituera « le chant du cygne d'une certaine manière anglo-saxonne de considérer le Québec », a-t-il dit.

LE CHOIX DES QUÉBÉCOIS

Marcel Masse espère que le Canada anglais va comprendre le message

OTTAWA — Selon le ministre conservateur Marcel Masse, le Canada devra comprendre à la lumière des résultats des élections au Québec, que cette province est loin d'être un bloc monolithique acquis au Canada.

par PIERRE-PAUL NOREAU LE SOLEIL

Le 40 % du vote obtenu par le Parti Québécois a été décrit par le ministre des Communications et responsable des dossiers québécois au sein du caucus conservateur, comme un instrument utile pour M. Bourassa dans ses efforts

de faire accepter l'accord de Lac-Meech par le reste du Canada.

« Cela pourra permettre de toute évidence à M. Bourassa de dire au reste du Canada que le Québec n'est pas un bloc monolithique en faveur du fédéralisme », a-t-il plaidé en fin de soirée hier. Reconnaissant que 40 % du

vote est un pourcentage très important et significatif, il a cependant estimé qu'il s'agissait du gros mode du même pourcentage exprimé lors de l'élection de 1976 et du référendum. Il n'y avait donc pas à conclure à une ferveur décuplée.

M. Masse avait d'entrée de jeu expliqué qu'il n'avait pas personnellement à être heureux ou malheureux des résultats. Il s'est simplement réjoui de la vigueur de l'exercice démocratique. Mais les politiques fédérales n'étaient pas à l'enjeu dans ces élections, a-t-il

noté, ce qui n'empêche pas que le Canada doit tenir compte des résultats.

« Le Québec a voté en faveur de l'accord constitutionnel, mais rien n'est encore réglé », a signalé M. Masse, qui a ajouté que beaucoup trop de temps avait dû être consacré à cette question. À son avis, ce n'est de toute manière pas le maintien d'un vote souverainiste de 40 % qui doit convaincre le reste du Canada de la nécessité de l'entente, mais bien une vision de l'avenir du pays.

Un peu plus tôt en soirée, son collègue Benoît Bouchard, répétait lui-même que le maintien d'un vote important en faveur de l'option souverainiste, très clair cette fois-ci, devrait certes inciter le reste du pays à accepter les principes minimums proposés à l'intérieur de l'accord constitutionnel.

Le ministre des Transports n'a pas voulu cependant présumer de l'avenir du Québec à la lumière des résultats d'hier. « Il faut se garder de tenter de définir trop longtemps à l'avance le vote des Québécois », a-t-il prudemment conclu.

suivi à propos de l'accord de Lac-Meech. Il s'est toutefois dit confiant en l'avenir.

M. Lapierre a bien tenu à souligner que, contrairement au vote obtenu par le PQ la dernière fois, celui de la présente élection était bel et bien un vote clair et précis en faveur de la souveraineté du Québec.

Invité à interpréter les résultats pour les candidats à la direction de son propre parti, Jean Lapierre a aussitôt décliné une foudroyante attaque à l'endroit de Jean Chrétien, sans pour autant le nommer: « Ceux qui croyaient pouvoir remettre le Québec à sa place ou pouvoir négocier à rabais sont dépassés par leur propre ignorance », a-t-il conclu.

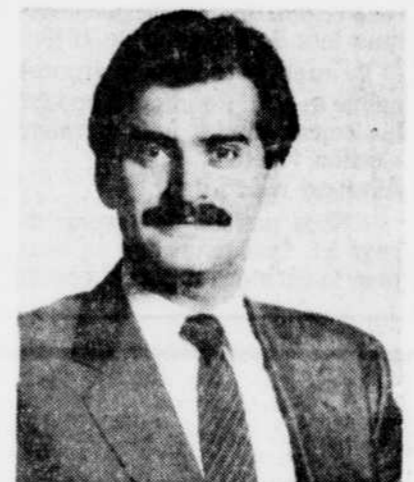
Unité et Égalité. Les caucuses des deux principaux partis ne seront plus aussi représentatifs, croit-il. « Le message de frustration a donc été suivi jusqu'au bout. »

Le député libéral de Shefford a cependant tenu à ajouter au nom de son parti un avertissement au Canada anglais, soit celui de ne surtout pas prendre les Québécois pour acquis à la lumière du vote obtenu par le Parti libéral provincial.

« J'espère que le Canada anglais ne s'assoiera pas sur ses lauriers. Le compte à rebours est commencé et on doit maintenant livrer la marchandise », a-t-il pour-

Toutefois il s'est dit déçu de la marginalisation des anglophones au Québec, à la lumière des résultats du vote obtenu par les Partis

Advertisement for LESOLEIL construction and renovation services, including contact information and a small house illustration.



Jean Lapierre s'est dit satisfait des résultats.

Le NPD espère régler le problème constitutionnel

OTTAWA — De l'avis du Nouveau Parti démocratique, maintenant que les élections québécoises sont passées, il faut s'attaquer au problème constitutionnel et espérer que la victoire facile de M. Bourassa au Québec l'incitera à une certaine générosité pour répondre aux inquiétudes du reste du pays.

par PIERRE-PAUL NOREAU LE SOLEIL

C'est ce qu'a plaidé le porte-parole néo-démocrate Lorne Nystrom alors que les résultats généraux étaient connus hier en milieu de soirée.

« Ce dernier a tout d'abord mentionné qu'il n'était pas étonné du résultat qui maintenait la polarisation du vote entre les deux grands partis, tel que prévu dans les sondages. Ni le renforcement de la position du Parti québécois, ni même l'élection d'un certain nombre de députés du Parti Égalité n'ont surpris M. Nystrom. »

Le 40 % du vote accordé aux péquistes indique toutefois bien selon lui que la question de l'accord de M. Masse doit être réglée. Voilà le message qui doit être

compris par le Canada anglais qui doit même traduire le vote en faveur de M. Bourassa comme un vote nationaliste selon lui.

« L'impatience constitutionnelle doit maintenant être brisée très bientôt. J'appuie très fortement l'accord de M. Masse, mais en même temps j'espère que M. Bourassa se montrera un petit peu généreux vis-à-vis les droits des autochtones, la création de nouvelles provinces et les droits des femmes. Et je parle ici de la possibilité d'un accord parallèle. »

Le Québec a-t-il rappelé a dit oui au Canada il y a neuf ans et c'est maintenant le temps au Canada de faire de même à l'endroit du Québec, tout en comptant sur la sagesse du Québec pour éviter le cul-de-sac constitutionnel actuel.

Turner est prié de réprimander le député libéral Rocheleau

OTTAWA — Une récente déclaration à caractère raciste du député libéral Gilles Rocheleau sur le candidat péquiste dans la circonscription de Chapleau, M. Jean Alfred, n'a pas échappé à deux députés conservateurs qui ont demandé, hier, au leader de l'opposition John Turner, de réprimander publiquement son collègue.

la population du Canada, ainsi que tous les Canadiens, se sentent humiliés et insultés devant les propos irresponsables à l'égard de M. Jean Alfred.

Pour Mme Roy-Arcelin, en demeurant muet suite à ces propos racistes, les membres du Parti libéral du Canada donnent l'impression d'adosser cette déclaration de M. Rocheleau.

« Je demanderais donc respectueusement au chef du Parti libéral de réprimer immédiatement en cette Chambre la déclaration raciste d'un de ses députés. »

Un peu plus tard, c'est le député autochtone de la circonscription albertaine de Wetaskiwin, M. Wilton Littlechild, qui, à son tour, a demandé au chef libéral John Turner de retirer à Gilles Rocheleau ses postes de critique officiel pour les Approvisionnement et Services et de porte-parole suppléant pour le Conseil du trésor.

par PIERRE APRIL de la Presse Canadienne

Il y a deux semaines, lors d'une entrevue, M. Rocheleau avait déclaré que les gens de Chapleau étaient à son avis trop intelligents pour élire « un noiraud qui revient d'un hôpital psychiatrique. »

Cette remarque désobligeante à l'endroit de M. Alfred, le seul Noir à avoir siégé à l'Assemblée nationale au Québec, entre novembre 1976 et avril 1981, a fait sursauter Mme Nicole Roy-Arcelin, députée conservatrice élue dans la circonscription d'Ahuntsic en novembre dernier.

V8, 32 SOUPAPES, 240 CH.

ENTRAÎNEMENT QUATTRO

LES DERNIERS AVANTAGES DE LA CARTE AUDI

TELEPHONE CELLULAIRE

SYSTEME SONORE AUDI-BOSE

Elle a tout. Mais pas pour tous. La nouvelle Audi V8 quattro.



Conçue à contre-courant de l'esprit de masse, la nouvelle Audi V8 quattro présente des innovations dont la description exige quelques bonnes vieilles formules.

« Meisterstück » vient à l'esprit. Ce que nous appelons tout bonnement « chef-d'œuvre ». Ceci dit sans aucune exagération.

La nouvelle Audi V8 quattro accouple un extraordinaire moteur V8 à 32 soupapes de 240 chevaux au système d'entraînement quattro sur les quatre roues, à bon droit si fameux, et à une boîte automatique à quatre rapports.

Cette puissante et inédite synthèse de technologies différentes assure, conjointement avec les freins ABS, un contrôle routier qui frôle l'absolu.

Un coup d'œil, même distraité, et l'on devine que, grâce à sa silhouette novatrice et singulière, la V8 quattro doit fendre l'air en douceur et en silence.

À bord, la V8 quattro offre un refuge d'une nature bien particulière. Un tout nouveau système sonore Audi-Bose courtise votre oreille. Les garnitures en rogne de noyer s'harmonisent parfaitement au cuir riche. Un téléphone cellulaire met le monde à votre portée, tandis que le sac gonflable, côté conducteur, et système TEN à tension automatique des ceintures avant, d'une brillante simplicité, viennent ajouter à votre sécurité.

Conçue et construite en fonction d'un principe fondamental — la qualité prime tout — la V8 quattro bénéficie aussi de La carte Audi, et du dernier en date de ses avantages: une assurance sur le coût de remplacement tant que La carte est valide. Le concessionnaire Audi saura vous donner tous les détails à ce sujet.

En fonction du sage dicton: « La qualité prime la quantité », la nouvelle Audi V8 quattro est offerte en nombre limité. Mais aux quelques privilégiés qui viendront à posséder cette remarquable automobile, la V8 quattro saura donner tout d'elle-même.



À l'avant-garde du génie automobile.



## JE ROULE QUÉBÉCOIS JE ROULE LESSARD

Je roule  
sans frais d'entretien  
pendant 3 ans ou  
60,000 km  
avec Hyundai

SUPER  
LIQUIDATION  
de tous nos  
MODÈLES  
1989!



**M. LESSARD Ltée**  
659, Boul. St-Joseph  
Québec  
418/623-5471

Le seul concessionnaire Hyundai  
de la région dont les ateliers  
sont recommandés par  
le Club Automobile.

Notre département  
des pièces est ouvert  
jusqu'à 18 h.

LE CONCESSIONNAIRE HYUNDAI NO 1  
SUR TOUTE LA LIGNE  
DEPUIS PLUS DE 40 ANS AU SERVICE DES AUTOMOBILISTES

**HYUNDAI**

Nous vendons des voitures bien pensées.

## Pour avoir appuyé le Parti Égalité Turner critique vertement deux de ses députés

OTTAWA (PC) — Le chef libéral John Turner a vertement critiqué deux de ses députés pour avoir fait campagne pour le Parti Égalité pro-anglophone en vue des élections québécoises d'hier.

Mais le député montréalais David Berger réplique qu'il n'a aucune excuse à présenter parce qu'il a travaillé contre les libéraux du Québec, même s'il entre en conflit direct avec le caucus libéral.

Et le député torontois Jim Karygiannis, joint à Montréal où il a donné un coup de pouce au candidat Philip Chrysfidis du Parti Égalité, a déclaré qu'il était temps que quelqu'un au sein du caucus se prononce pour le pays et les droits linguistiques.

Selon une source libérale, M. Turner a prévenu les membres du caucus qu'ils ne devaient pas s'occuper des affaires politiques provinciales au Québec. Il a aussi mentionné les deux députés par leurs noms, selon l'informateur.

Ni M. Berger ni M. Karygiannis n'ont semblé inquiétés par la réprimande, même si le caucus québécois du Parti libéral fédéral avait décidé au mois d'août d'appuyer les libéraux provinciaux.

« J'ai voté Égalité, j'ai travaillé pour le parti », a déclaré M. Berger, parce que les positions de ce parti sur les questions constitutionnelles et la langue sont semblables aux siennes.

M. Karygiannis a répliqué qu'il remettait au premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, la collaboration qu'il avait manifestée à l'égard de ses collègues fédéraux lors de l'élection de 1988.

Beaucoup de gens jugent même que M. Bourassa a appuyé les conservateurs à la dernière élection fédérale.

**Allmand mécontent**

« Nous parlons de l'avenir du pays ici. Quelqu'un doit se lever pour le défendre et pour les droits



M. Turner aurait prévenu les membres de son caucus de ne pas s'occuper des affaires politiques provinciales au Québec.

linguistiques de tous et chacun de nous », a dit M. Karygiannis.

M. Berger a fait campagne en faveur du candidat Gordon Atkinson, un ami, du Parti Égalité, dans un comté provincial correspondant en gros à la circonscription fédérale représentée à Ottawa par le libéral Warren Allmand.

M. Allmand a déclaré, hier, au cours d'une interview, qu'il aurait préféré que M. Berger demeure dans sa propre circonscription.

« Je crois que ce n'est pas le geste approprié à poser », a dit M. Allmand.

« Il est intéressant de constater qu'il n'a pas fait campagne pour le candidat du Parti Égalité dans son propre comté, parce que Richard Holden a déjà été un des principaux dirigeants du Parti conservateur.

Mais M. Allmand a noté qu'il était plus en colère contre M. Ka-

rygiannis à cause des remarques qu'il a faites il y a deux semaines à Montréal.

**Québec détesté**

M. Karygiannis avait déclaré qu'il avait vécu durant une brève période au Québec, en 1978, mais qu'il n'avait jamais eu une haute opinion de cette province — ni de ses habitants.

Il avait dit au journal *The Gazette*, de Montréal, que le Québec lui avait laissé un mauvais goût dans la bouche. Il aurait ajouté : Prenez ces bâtards et jetez-les dans l'océan.

Le député a répété, hier, qu'il avait détesté vivre au Québec.

Parlant de M. Karygiannis, M. Allmand a dit : Il a fait une déclaration que personne ne lui avait demandée et, d'après moi, il aurait dû demeurer chez lui.

« Nous essayons de jeter un pont entre les groupes linguistiques... Jim vient de l'Ontario et... emploie un langage incendiaire ».

M. Berger n'était pas à Ottawa samedi pour entendre les commentaires de M. Turner, parce qu'il avait promis au candidat du Parti Égalité de l'aider dans sa campagne.

**Influence minime**

Et M. Karygiannis était trop occupé avec la campagne pour être présent à la reprise des travaux du Parlement, hier.

Adversaire de l'accord du lac Meech — que M. Turner favorise — M. Berger a marché à l'opposé de son chef sur les deux questions linguistique et constitutionnelle.

Le président du caucus québécois, M. Jean Lapierre, a minimisé la participation des deux députés.

M. Berger, a-t-il noté, a toujours été un marginal. Quant à M. Karygiannis, a dit M. Lapierre, il ne fallait pas s'inquiéter de ses opinions car il était clair d'où ses idées venaient.

« Les idées politiques du Parti Égalité ont beaucoup de ressemblance avec celles des libéraux », a-t-il expliqué.

## QUAND UN CLASSIQUE EST-IL TROP VIEUX?

On ne peut créer des vêtements pour homme élégants et classiques sans veiller à la qualité, et des matériaux, et de la main-d'oeuvre. Les deux vont de pair.

Pour celui qui les achète, cela signifie meilleur aspect et confort accru.

Autre conséquence moins évidente : la durée. Un vêtement meilleur dure plus longtemps. Et un « design » classique reste longtemps à la mode.

Il y a des vestons de tweed Rosen qui ont toujours la cote, dix ans plus tard. Des chandails qui ne font que devenir plus confortables.

La meilleure preuve en vient des trench-coats — qui ont peu changé depuis que Bogart les a rendus si populaires. De bonne qualité et de bonne coupe, ils peuvent être portés jusqu'à l'usure totale.

Mais quand les poignets s'effilochent (même les nôtres en viennent là), quand les revers semblent incongrus (la mode change parfois) ou quand on s'y sent à l'étroit (des complets plus amples ont besoin d'espace), il est temps de songer à la retraite.

Pour combler le vide émotif qui en résulte, pensez à nos Burberry avec doublure de laine à fermeture à glissière et col amovible. 600\$.

Ou, comme ci-contre, au manteau de coupe Nello Sansone. Fait par Sanyo en fonction des normes qui ont permis à votre dernier trench-coat de se dire durable « pour la vie ». Il est un peu plus long, de coupe un peu plus ample, et 100% coton à texture peau de pêche. Boucle et accessoires de métal. Doublure amovible. 625\$.

Quand un classique est-il trop vieux? Quand il vous faut du neuf.

## HARRY ROSEN

PLACE STE-FOY - 657-5465

Vous pouvez obtenir gratuitement le Rapport d'Harry Rosen de 64 pages sur la mode de l'automne/hiver 1989 dans notre magasin.

Jacques Baril de retour à Québec

# Une surprise du PQ dans Arthabaska

QUÉBEC — Seule surprise dans les régions de Mauricie, Bois-Francs et Estrie, la circonscription d'Arthabaska qui a reporté au pouvoir le péquiste Jacques Baril, qui a représenté le comté de 1976 à 1985.

par BERNARD RACINE  
de la Presse canadienne

Arthabaska est le seul comté des trois régions mentionnées qui a changé d'allégeance politique. M.

Baril, un agriculteur, a enlevé le comté au libéral Laurier Gardner.

La Mauricie-Bois-Francs compte donc maintenant cinq députés libéraux et deux péquistes. La région a accordé 50,2 % de ses votes au Parti libéral du Québec et 43,8 % au PQ. Au nombre des 21 candidats dans cette région, on comptait un candidat du Parti Vert, qui a tenté sa chance dans Saint-Maurice où le député sortant Yvon Lemire a conservé le comté au PLQ.

Autres députés de la Mauricie : le péquiste Jean-Pierre Jolivet, dans Lavolette ; le ministre des Loisirs Yvon Picotte, dans Maskinongé ; le libéral Maurice Richard, dans Nicolet-Yamaska et le libéral Paul Philibert, dans Trois-Rivières.

Aucun des dix comtés de l'Estrie n'a changé d'allégeance et la région continue à être représentée par huit députés libéraux et deux péquistes. La répartition du vote dans la région a été de 54,4 % aux PLQ et de 37,9 % au PQ.

La députation de l'Estrie compte cependant une nouvelle figure : M. Robert Benoit, président du Parti libéral du Québec, qui a été élu dans Orford, une circonscription qui était représentée jus-

qu'ici par le libéral Georges Vailancourt, député depuis 1960, et qui ne s'est pas représenté.

Les observateurs surveillaient avec intérêt les résultats de la circonscription de Johnson, où la péquiste Mme Carmen Juneau, député sortant, s'efforçait de conserver son comté contre six adversaires. Elle a finalement été réélue. L'autre comté péquiste de l'Estrie est celui de Shefford, où M. Roger Paré, qui le représente depuis 1981, a été réélu.

Deux autres comtés ont aussi été disputés dans des luttes à sept : Brome-Missisquoi, où le ministre des Affaires municipales Pierre Paradis a été réélu. Sept candidats se sont aussi disputé le comté de Sherbrooke que le libéral André J. Hamel a conservé.

La lutte dans le comté de Champlain était aussi surveillée avec intérêt : le ministre délégué à la Politique familiale dans le cabinet Lévesque, Yves Beaumier, tentait d'enlever le comté au libéral Pierre A. Brouillette, après avoir été choisi candidat officiel du PQ. Mais l'ancien député péquiste du comté Marcel Gagnon tentait aussi de reprendre le comté que lui avait enlevé M. Brouillette en 1985 et se présentait comme candidat indépendant avec le résultat que le vote péquiste a été partagé et que M. Brouillette a été réélu.

Dans Drummond, le député

sortant Jean-Guy Saint-Roch, qui avait enlevé le comté à Michel Clair en 1985 avec seulement 102 voix de majorité, a conservé le comté au PLQ.

Les deux femmes députés libérales de l'Estrie, Mme Madeleine Bélanger et Mme Monique Gagnon-Tremblay, ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration et déléguée à la Condition féminine, ont toutes deux été réélues. Mme Bélanger, a conservé le comté de Mégantic-Compton qu'elle représente depuis le décès de son époux Fabien Bélanger, en 1983. Mme Gagnon-Tremblay a été réélue dans Saint-François où elle a vaincu le péquiste Réal Rancourt, ancien vice-président de l'Assemblée nationale qui tentait un retour à la vie politique.

Autres députés de l'Estrie : les libéraux Roger Lefebvre, dans Frontenac et Yvon Vallières, whip en chef du gouvernement à l'Assemblée nationale, dans Richmond.

En Bref

## ■ Égalité devra faire ses preuves

MONTREAL (PC) — Lise Bacon estime que le Parti Égalité devra faire ses preuves à l'Assemblée nationale s'il veut être pris au sérieux. La présence du Parti Égalité est une « réaction naturelle, normale » des anglophones, a dit hier soir la ministre et députée libérale réélue dans Chomedey. « Mais il faudra regarder de plus près ce parti. Il n'a qu'un seul dossier, le dossier linguistique. Il devra faire ses preuves à l'Assemblée nationale sur d'autres dossiers. C'est à ce moment que nous pourrions juger de leur valeur », a-t-elle conclu.

## ■ Rémillard était bien inscrit

Le ministre de la Justice et candidat libéral dans la circonscription de Jean-Talon, M. Gil Rémillard, était bien inscrit dans son bureau de vote. C'est du moins ce qu'a affirmé hier une porte-parole du Directeur général des élections qui était interrogée à propos des informations voulant que le ministre ait été obligé de prêter serment devant les scrutateurs avant de pouvoir voter. « Aucun électeur non inscrit le jour du vote ne peut se prévaloir de ce droit », a précisé la porte-parole. Il semble qu'il ait eu malentendu sur le nom et le lieu de résidence de M. Rémillard.

## ■ Une affaire de fraude ?

Quatorze électeurs se sont présentés hier dans un bureau de vote de Trois-Rivières pour se faire dire que d'autres avaient voté à leur place. Le cas a été rapporté au Directeur général des élections (DGE) qui a décidé de faire enquête. La peine maximale prévue par la loi électorale pour ce genre de fraude est de \$100 à \$1,000 pour une première offense et de \$200 à \$2,000 pour toute récidive dans les cinq années suivantes, selon la porte-parole du DGE.

## ■ Gérard D. vers un record

Gérard D.-Levesque, le ministre des Finances du gouvernement sortant qui vient d'être réélu député libéral de Bonaventure, pourrait bien battre le record d'Alexandre Taschereau (35 ans de vie parlementaire continue) s'il termine son nouveau mandat. M. Levesque a été élu député pour la première fois en 1956.

## ■ Les chefs dans Outremont

Les chefs péquiste et libéral, Jacques Parizeau et Robert Bourassa, ont tous deux accompli leur devoir de citoyen dans Outremont, même s'ils étaient candidats respectivement dans les circonscriptions de l'Assomption (est de Montréal) et de Saint-Laurent (nord de la métropole).

## ■ Des cheminements à suivre

Dans Rouyn-Noranda-Témiscamingue, M. Rémy Trudel, le conservateur qui s'était présenté sous la bannière du Nouveau Parti démocratique aux élections fédérales de 1988, était hier candidat péquiste. Il a gagné. Pour sa part, M. Pierre Gimaiel, élu député libéral fédéral en 1980 et battu en 1984, en 1987 (lors d'une partielle remportée par Lucien Bouchard) et en 1988, tentait sa chance sur la scène provinciale sous la bannière libérale. Il a mordu la poussière.

## ■ Regrets et espoirs

L'Association de la construction du Québec (ACQ) déplore l'absence de discussions politiques sur les 12 questions qu'elle avait posées pendant la campagne électorale, mais elle dit compter sur le nouveau gouvernement pour favoriser la recherche de solutions durables dans l'industrie de la construction, notamment en ce qui concerne l'attribution des contrats.

## ■ Libéraux surpris par Égalité

MONTREAL (PC) — La victoire du Parti Égalité n'en finit pas de surprendre les libéraux. « Nous savions que le phénomène était là. Mais nous ne nous doutions pas qu'il était si fort », a dit hier le candidat libéral élu dans Robert-Baldwin, M. Sam Elkas, un des anglophones que M. Bourassa avait recrutés pour remplacer les députés démissionnaires. De son côté, le ministre John Ciaccia, élu dans Ville-Mont-Royal, a déclaré qu'il fallait « poursuivre le dialogue » entre la communauté anglophone et la communauté francophone.

## ■ Les BPC... chose du passé

MONTREAL (PC) — « Les BPC, c'est chose du passé », s'est exclamée hier la candidate libérale élue dans Chambly, Mme Lucienne Robillard. Ex-présidente de la Curatelle du Québec qui sollicitait un premier mandat, Mme Robillard représentera le comté où s'est produit l'incendie de Saint-Basile-Le-Grand. Selon elle, les BPC n'ont pas été un enjeu majeur dans le comté. Les gens de Saint-Basile-Le-Grand « regardent vers l'avenir », a-t-elle dit. Mais ils demeurent très sensibles aux questions environnementales, puisque, selon Mme Robillard, les déchets toxiques les préoccupent grandement.

## ■ Deux appels à la bombe

MONTREAL (PC) — Deux appels à la bombe, reçus immédiatement après la fermeture des bureaux de vote, ont obligé la directrice de scrutin du comté de Viau à déménager une partie du personnel de deux bureaux pour le décompte des bulletins de vote. Selon le président des élections du Québec, Pierre F. Côté, le décompte s'est effectué dans deux presbytères en face des bureaux, alors que les policiers de la CUM effectuaient les recherches. Les deux bureaux évacués logeaient aux écoles Saint-Barthélemy et Saint-Mathieu. Les appels à la bombe n'ont donc pas paralysé le dépouillement des bulletins de vote.

## ■ Nécessairement une femme

Trois femmes se faisaient la lutte dans Kamouraska-Témiscouata : France Dionne pour le Parti libéral, Claudette Dorval pour le Parti québécois et Marie-Hélène Lemieux pour le Parti vert. C'est la libérale qui l'a emporté haut la main. Elle avait été élue pour la première fois en 1985.

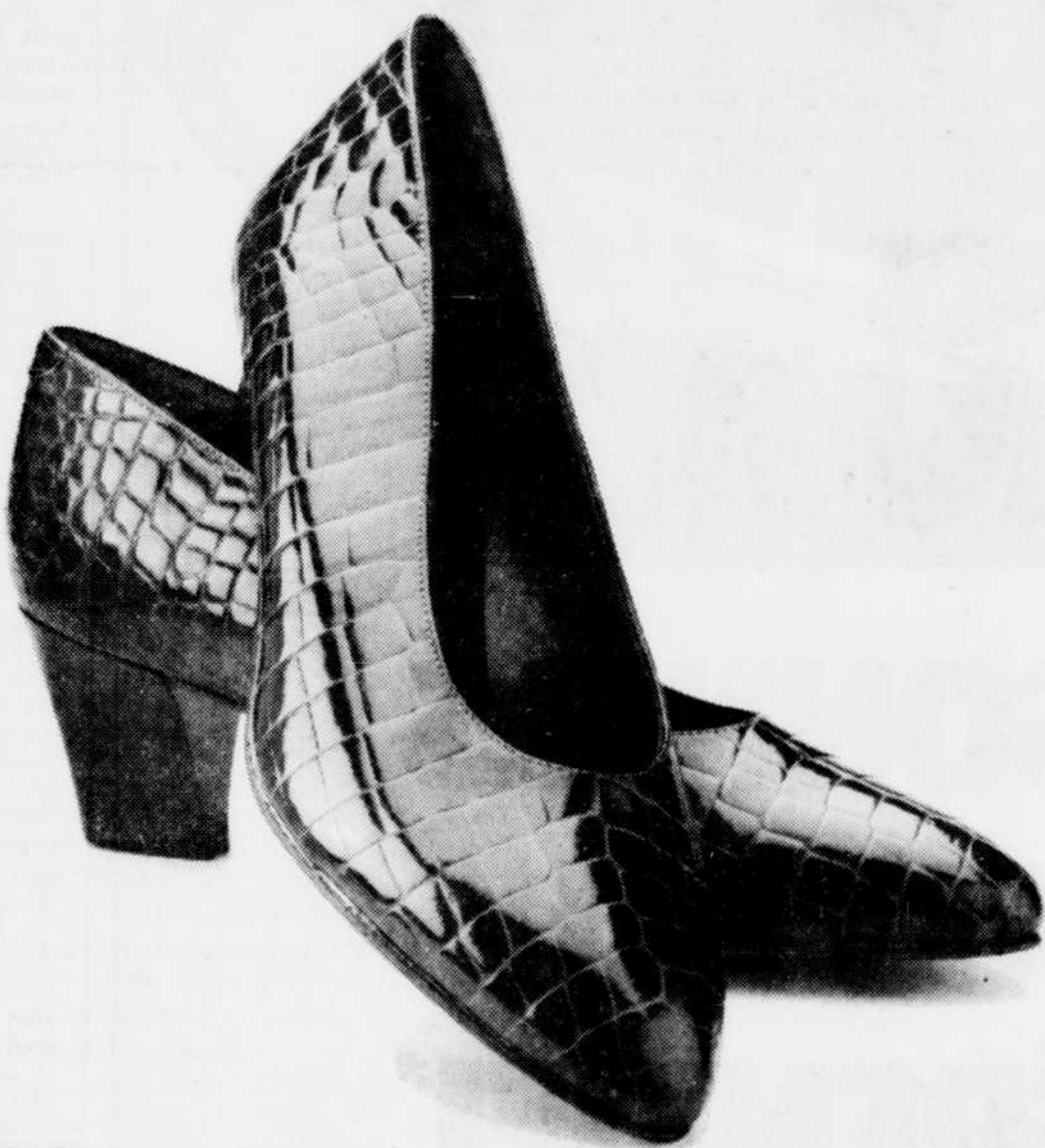
## Élections au Québec

	sièges	vote pop.
Lib.	92	50%
PQ	29	40%
Autres	4	10%

(A 11h p.m. HAE)

(PC)

## Le style à grande échelle



Proportionné intelligemment et à la perfection, notre escarpin à imprimé Croco est la chaussure la plus polyvalente que vous puissiez porter cette saison. Le talon sculpté de hauteur moyenne est confortable et il convient à toute longueur de jupe, ajoutant le fini nécessaire aux coupes

plus simples de la saison. Notre escarpin est fait de box-calf pur de qualité supérieure, gaufré d'un imprimé crocodile classique provenant d'une tannerie italienne prestigieuse. Il est offert en brun ou noir et se porte avec tout. Rien d'autre n'arrive à la cheville de l'élégance pure.

L'escarpin à imprimé Croco  
Seulement 145 \$ ...  
Et seulement chez Holt Renfrew.

Place Ste-Foy, 656-6783

Ouvert les jeudis et vendredis jusqu'à 21 h et les samedis jusqu'à 17 h

Vieux-Québec ouvert dimanche de 12 h à 17 h.

## Meurtre dans une halte routière à Saint-Augustin

# La Sûreté du Québec arrête un 2e suspect

La Sûreté du Québec a arrêté un second individu soupçonné d'avoir participé à l'assassinat de Réjean Morand, il y a près de deux semaines, à Saint-Augustin.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

Il s'agit de Jacques Ferland, habitant sur le boulevard Père-Lelièvre, à Québec. Il « fête » son 37e anniversaire derrière les barreaux aujourd'hui même.

La semaine dernière, la SQ a procédé à l'arrestation d'Alain Boissonneault, âgé de 21 ans, de Québec. Il a été accusé du meurtre prémédité de Morand, dont le

corps a été retrouvé dans une halte routière le long de l'autoroute 40.

La comparution de Ferland devait avoir lieu samedi dernier mais elle a été reportée à hier, devant le juge Roch Lefrançois, parce que son avocat n'était pas disponible. Il fait face à la même accusation que Boissonneault.

Comme son présumé complice et la victime du meurtre, Ferland était connu des milieux policiers.

Son avocat, Me André Gaulin, et le procureur de la Couronne, Me René Verret, ont fait fixer la date de la divulgation de la preuve au 12 octobre.

### Cité à son procès

D'autre part, le présumé « voleur en pyjama », Lucien Tousignant, âgé de 39 ans, a été cité à son procès, hier, à l'issue de son enquête préliminaire. Il a été surpris dans un bureau attenant au restaurant Umberto, dans la rue de l'Alverne, à Québec, après que les policiers eurent été alertés par le déclenchement du système d'alarme.

Son avocate, Me Sylvie Lachance, n'a fait entendre aucun témoin et a opté pour un procès devant juge seul. Il aura lieu le 21 novembre.

Hier, le procureur de la Couronne, Me Jean Pelletier, a fait entendre l'agent Christian Blais, de la sûreté municipale de Québec. Il a relaté que, dans la nuit du 15 août, il a trouvé Tousignant dans le bureau, un sac de nylon noir contenant de l'argent posé près de lui.

« Enfin, vous voilà ! », aurait dit l'accusé aux policiers. Il était vêtu d'un chandail et d'un pantalon de pyjama et portait des pantoufles.

« Il n'avait pas des vêtements susceptibles de dissimuler quelque chose », a répondu le policier pour expliquer pourquoi il n'avait pas fouillé le prévenu.

Ce dernier a ajouté qu'habitant au-dessus du restaurant, il était venu voir ce qui se passait après avoir entendu l'alarme. Sur les lieux, les policiers n'ont trouvé aucun outil ni aucune trace d'effraction. Rien de suspect n'a non plus été décelé dans l'appartement de Tousignant.

« Il était très, très nerveux », a ajouté l'agent au sujet du suspect, notant aussi qu'aucune empreinte n'a été relevée sur le sac de nylon.

## Il se tue en frappant un camion de la voirie mal éclairé

Le ministère des Transports sera appelé à se pencher prochainement sur le comportement d'un sous-traitant de la voirie, impliqué dans un accident mortel survenu vers 23 h 30, dimanche, sur le boulevard Henri-IV sud.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

Jacques Jasmin, âgé de 30 ans, de Saint-Sylvestre, dans Lotbinière, est décédé lorsque sa Toyota blanche a violemment heurté l'arrière d'une camionnette de la voirie, mal éclairée, et qui balayait la voie rapide, juste à la sortie d'une courbe.

Le passager de la voiture, Serge Boulanger, 39 ans, de Saint-Patrice-de-Beaurivage, repose entre la vie et la mort à l'hôpital.

Selon le rapport établi par la police, le pick-up de la compagnie Balai Mobil ML inc. de Baie-Saint-Paul, était immobilisé sur la voie gauche du boulevard, avec, pour tout avertissement, trois feux clignotants jaunes. L'entrepreneur et son employé se trouvaient hors du véhicule au moment de l'impact.

Le camion de la compagnie Balai Mobile ML de Baie-Saint-Paul a un contrat de balayage de nuit des principales artères achalandées de la région de Québec.

Aucune flèche indicatrice n'avertissait les automobilistes des travaux en cours. Ce n'est donc qu'en dernière minute que la victime aurait aperçu le camion de la voirie immobilisé sur la voie rapide.

M. Richard Ringuette, adjoint à l'entretien au ministère des Transports pour le district de Québec l'a avoué hier, en entrevue radiophonique : Il peut y avoir eu négligence.

« Les employés du ministère des Transports ainsi que les sous-contractants savent qu'il y a un minimum de signalisation à respecter. On m'a dit que dans l'accident, c'était la camionnette d'un entrepreneur qui avait été emboutie. Si c'est cela et que le véhicule était immobilisé lors de l'impact, c'est évident que la signalisation minimale n'était pas rencontrée. L'enquête de la SQ va le démontrer », précise-t-il.

M. Ringuette a indiqué hier que dès la première réunion des intervenants au début de juin, le respect des normes minimales de signalisation figurait à l'ordre du jour, tel que le prévoient les contrats. Selon lui, des inspecteurs routiers surveillent également la tenue des grandes artères régionales.

« Un rapport de performance sur chaque sous-contractant est versé à leur dossier, lors de leur évaluation, en fin de saison. On étudiera la question en temps et lieu », conclut-il.

### En Bref

#### ■ Elle aime les dépanneurs

La police de Québec recherche activement une femme dans la trentaine, qui se spécialise dans les hold-up de dépanneurs. La suspecte en mal d'argent a visité dimanche le commerce Perret, du 3945, boulevard Hamel et s'est fait remettre le contenu du tiroir-caisse. La voleuse, qui mesure cinq pieds quatre pouces et pèse environ 130 livres, dissimulait une arme dans sa bourse.

#### ■ Expo de motoneiges

SAINT-RÉDEMPTEUR — Le centre communautaire de Saint-Rédempteur (1325, 7e Rue) sera rempli de motoneiges, les 6 et 7 octobre. Arctic-Cat, Polaris, Ski-Doo, Yamaha, voilà qui donne une idée des marques qui y seront représentées par une trentaine de modèles. Pour cette exposition annuelle, le Club motoneige Rive-Sud annonce que le prix d'entrée sera de \$2. Pour renseignements, tél. 832-0206.



## PRÊTS PERSONNELS jusqu'à 1/4% EN DESSOUS DU TAUX PRÉFÉRENTIEL\*

Vous pensez faire un achat important? Votre prêt vous coûte cher et vous pensez changer d'établissement? Vous devez absolument vous renseigner sur les nouveaux taux de la Banque TD.

Pour obtenir votre autorisation rapidement, passez ou téléphonez à une succursale TD aujourd'hui! Pour plus de renseignements, appelez sans frais l'Infoligne Verte<sup>MC</sup>.

Au Québec 1-800-387-1500  
À Toronto 982-7730  
Ailleurs au Canada 1-800-387-2092  
Appareil de télécommunication pour sourds: 1-416-982-4258  
(appelez à frais virés)



le personnel fait toute la différence

\*S'applique aux nouveaux prêts personnels de plus de \$20,000. Les prêts de \$10,000 à \$20,000 sont admissibles à un taux aussi bas que le taux préférentiel + 1/4%. Des taux réduits s'appliquent aux prêts à taux fixe dont le terme est de six mois. Le taux d'intérêt varie en fonction du montant du prêt, de son objet, de la garantie offerte et des antécédents de crédit de l'emprunteur. Cette offre peut être retirée en tout temps. <sup>MC</sup> Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion.



Le feu a pris naissance à l'arrière de l'immeuble, dans une prise électrique du sous-sol.

## Trois étudiantes de Laval perdent tout dans un incendie, rue Crémazie

Tracy Carter s'est réveillée de justesse dans sa chambre toute enfumée, hier matin. Elle entendait crépiter les flammes juste en-dessous du plancher de son lit, au rez-de-chaussée du 119, rue Crémazie Ouest, à Québec.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

Cette étudiante de l'université Laval et ses deux colocataires ont tout perdu dans l'incendie qui s'est attaqué à un immeuble en brique de trois étages et qui a amené sur place une quarantaine de pompiers de la ville.

« Nous avons entendu deux explosions. Tout est calciné et ce ne sera pas habitable avant trois mois », expliquait hier en larmes Debra Leslie.

Les pertes s'élèvent à \$100,000 et affectent surtout l'arrière du rez-de-chaussée. Le combat fut difficile en raison de l'épaisse fumée qui avait envahi le sous-sol sans fenêtre et qui s'est infiltrée dans les murs isolés au bran de scie.

L'incendie a nécessité trois alertes, qui ont mobilisé tous les pompiers en devoir à ce moment, laissant les casernes presque totalement vides. Une quatrième alerte, ou « appel 33 » a été nécessaire pour faire rentrer du monde afin d'assurer la relève au cas où un autre incendie se serait déclaré à Québec. Les pompiers ont maîtrisé l'élément destructeur 80 minutes plus tard. « Les quatre logements étaient munis d'un détecteur de fumée. Il y en avait également un dans la cage de l'escalier du sous-sol », a noté, hier, un pompier.

En tout, huit locataires ont été pris en charge par les secouristes de la Croix-Rouge. L'immeuble, propriété de M. Ghislain Desponts, a été passé au peigne fin par les enquêteurs du Commissariat aux incendies de Québec, qui attribuent les dégâts à une défectuosité du système électrique (prise murale) du sous-sol.

### En Bref

#### ■ Chasseurs retrouvés

Deux chasseurs du Saguenay portés disparus depuis samedi soir ont été retrouvés sains et saufs par les secouristes, dimanche matin, à huit kilomètres de leur point de départ, à Ferland, un village situé au sud de la ville de La Baie. Claude Tremblay, âgé de 40 ans et son neveu de 14 ans, Yves Desgagnés, tous deux de Chicoutimi, s'étaient rendus à un camp de chasse dans la journée de samedi. Ils devaient rentrer le soir même. Dimanche matin, l'armée canadienne, aidée de bénévoles et de la Sûreté du Québec, ont sondé les bois. Trois heures plus tard, ils repéraient les sportifs.

## Un amoureux éconduit accusé d'avoir brutalisé son ex-amie et son copain

Un amoureux de 26 ans éconduit par son amie de 14 ans a été reconnu coupable, hier, d'avoir infligé des mauvais traitements à cette dernière et au troisième membre du triangle, âgé de 15 ans.

textes de RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

Le juge Gilles Carle a trouvé la preuve évidente et a déclaré Martin Bélanger, de Sillery, coupable sous les six chefs d'accusation auxquels il faisait face. Son avocat, Me Réjean Boutin, a demandé la préparation d'un rapport présentiel et a enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'accusation d'avoir manqué à une ordonnance de probation. La sentence sera prononcée le 17 novembre.

Trois témoins ont relaté les événements violents provoqués par Bélanger au début du mois. Après la mère de l'adolescente, son nouvel ami a mentionné que l'accusé s'était jeté sur lui. Dans sa chute, le jeune homme a subi une coupure au menton.

Après s'être absenté quelques minutes, Bélanger est revenu et, cette fois, il a « éclaté la mâchoire » du jeune homme qui dormait dans le salon. Il n'a repris conscience que dans l'ambulance le conduisant au centre hospitalier Chauveau. Durant trois semaines, l'adolescent a été incapable de parler et, d'après le médecin, la déviation de sa mâchoire pourrait s'avérer permanente.

#### Méfaits

De son côté, l'adolescente a donné des détails sur les méfaits auxquels Bélanger s'est livré. A

l'aide d'un morceau de béton et d'une pièce de bois, il a d'abord fracassé des vitres de la résidence familiale avant de s'en prendre à la voiture de sa mère.

Durant sa crise de colère, il a bousculé la jeune fille en l'injuriant. Plus tard, à l'hôpital, Bélanger lui a donné un coup de pied au visage.

Il voulait de nouveau s'en prendre à son concurrent mais une infirmière, aidée de l'adolescente, a pu l'en empêcher. Enfin, il a menacé la mère de son ex-amie :

« Toé, ferme-toé ! T'es morte ! » lui a-t-il lancé en laissant planer la possibilité de faire « sauter » la maison.

L'accusé a lui-même témoigné pour dire qu'il fréquentait l'adolescente de 12 ans sa cadette depuis deux mois, avec le consentement de la mère. « Quand je suis arrivé dans la chambre, elle commençait à le coller et à lui flatter le front, a-t-il raconté. J'ai allumé puis j'ai viré fou... »

#### Trous de mémoire

Dans sa crise, Bélanger admet en avoir oublié des bouts mais il

soutient n'avoir pas frappé l'adolescente une seconde fois dans le salon. « Je lui ai juste dit de se fermer la gueule », a-t-il affirmé.

Outre d'avoir « oublié » qu'il s'était livré à des méfaits, Bélanger ne se souvenait pas d'avoir des antécédents judiciaires. La procureure de la Couronne, Me Chantale Pelletier, lui a rafraîchi la mémoire en énumérant trois condamnations.

Enfin, Bélanger a reconnu qu'il éprouve certains problèmes de drogue. Il y a trois mois, il se trouvait à Portage et, au moment où il a fait les gestes violents pour lesquels il a été reconnu coupable, il en avait consommé « un peu ».

## L'agresseur de 3 fillettes cité à son procès

L'homme de 48 ans accusé d'avoir agressé sexuellement trois fillettes de 7, 8 et 10 ans, il y a quelques jours, dans son appartement de la rue Dorchester, à Québec, a été cité à son procès, hier, par le juge André Bilodeau.

Six chefs d'accusation pèsent contre Michel Létourneau qui subira son procès devant un juge seul le 10 octobre. Hier, son enquête préliminaire s'est déroulée par voie d'admission de la part de son avocat, Me Réjean Boutin.

Ainsi, le procureur de la Couronne, Me André Plante, a relaté que, le samedi 9 septembre vers 13 h, les deux sœurs et une cousine déambulaient dans la rue Dorchester, en route pour le Mail Centre-Ville où elles devaient faire des courses pour leurs parents.

Elles auraient été abordées par Létourneau qui les aurait prises par la main et poussées dans l'escalier menant à son appartement.

Une fois rendus là, il aurait verrouillé la porte et aurait offert des cigarettes aux trois enfants qui ont refusé. Il en aurait giflé une et aurait frappé les deux autres à un bras et à une fesse.

D'après Me Plante, il se serait ensuite dévêtu et aurait déshabillé ses trois présumées victimes, cachant ensuite leurs vêtements dans un placard. Malgré leurs pleurs et leurs douleurs, les trois

auraient été violées à tour de rôle et auraient été forcées de se livrer à la fellation.

L'accusé se serait enfin masturbé devant elles et aurait menacé de les battre si elles disaient quoi que ce soit à leurs parents. Elles devaient quand même confier à leurs mères qu'elles avaient été battues.

Les enquêteurs de la sûreté municipale de Québec se sont la suite rendus à l'école du quartier pour interroger les présumées victimes et ils ont découvert qu'il y avait aussi eu abus sexuel et séquestration. Les fillettes ont été amenées devant l'appartement du suspect où elles l'ont identifié en fondant en larmes quand il en est sorti.

## Les Laboratoires Estée Lauder vous offrent le Sérums Multi-Prévention et un cadeau très spécial.

Les recherches indiquent que seulement 20% des signes visibles du vieillissement sont d'ordre chronologique, 80% étant d'ordre environnemental. C'est pourquoi vous avez besoin du Sérums Multi-Prévention, la barrière désensibilisante qui aide à neutraliser, désarmer et filtrer les agents irritants de l'environnement - le soleil, le vent et la pollution - avant qu'ils ne s'accumulent et ne produisent des résultats trop visibles. Découvrez le Sérums Multi-Prévention à notre comptoir Estée Lauder. C'est la première étape vers une peau d'apparence plus lisse, plus ferme et plus saine.

Notre cadeau exclusif: À l'achat de produits Estée Lauder pour 18 \$ ou plus, vous recevrez « Définitions Visage ». Cette collection réunit le Démaquillant Liquide Doux pour les Yeux, 30 ml; le Fond de Teint Demi-Matte, 10 ml; le Mascara Crème; le Rouge à Lèvres All-Day; le Crayon Contour des Lèvres Perfect-Line; et la Lotion Parfumée pour le Corps White Linen, 30 ml. Un cadeau par cliente, jusqu'à épuisement des stocks.



Venez vous procurer votre collection « Définitions Visage »... offerte dès maintenant et jusqu'au 7 octobre...

# Uniquement chez Holt Renfrew.

Vieux-Québec, 692-3680 • Place Sainte-Foy, 656-6783 • Ces deux magasins sont ouverts le jeudi et le vendredi jusqu'à 21 h et le samedi jusqu'à 17 h  
Vieux-Québec ouvert dimanche de 12 h à 17 h

## Problème de stationnement à Laval Une pétition est adressée au recteur

Le problème de stationnement perdure à l'université Laval. Près de 400 professeurs, employés, attachés de recherche et étudiants gradués de la faculté des sciences et génie ont remis, hier, au vice-recteur aux services, Benoît Dumais, une pétition adressée au recteur Michel Gervais.

par LISE LACHANCE  
LE SOLEIL

La situation est telle, affirment les signataires, qu'elle « affecte le moral et le rendement du personnel de l'université ».

À partir de 8 h 30 le matin, disent-ils, il est extrêmement difficile sinon impossible aux personnes qui travaillent à temps plein aux pavillons Alexandre-Vachon et Adrien-Pouliot de trouver une place dans les deux stationnements attenants. Même impossibilité, souvent, dans les terrains de sta-

tionnement situés de l'autre côté de l'avenue de la Médecine.

« Aberrant »

La raison de cette situation qui est encore pire cette année? Les signataires l'expriment en chiffres: pour 5,717 personnes, il n'y a que 511 places de stationnement. Ainsi, 724 personnes (161 professeurs, 168 employés, 40 attachés de recherche et 355 étudiants gradués) travaillent à temps plein au Vachon. Un nombre semblable fait de même au Pouliot. Aux deux groupes s'ajoutent les 4,270 étudiants inscrits

dans la faculté. Or, dans le premier cas, l'aire de stationnement compte 233 espaces tandis que la seconde en a 278.

« Cela est simplement aberrant et démontre un manque évident des autorités de l'université, dans le passé, à vouloir régler un problème de plus en plus aigu qui affecte le moral et le rendement du personnel. L'immense majorité des organismes publics ou privés, les hôpitaux et les autres universités canadiennes ont des espaces de stationnement réservés à leur personnel permanent », soutient la pétition qu'a fait circuler le professeur Bernard Michel.

La solution que proposent les signataires est « extrêmement simple » et « d'un coût minime », à savoir: limiter l'accès des station-



Les employés à temps plein de Laval se plaignent de ne pas avoir de places réservées dans les stationnements de l'université.

nements des deux pavillons aux seules personnes travaillant à temps plein à la faculté des sciences et génie.

« Encore là, il n'y aura proba-

blement pas assez de place mais, au moins, il aura été démontré que les autorités ont fait un effort valable pour rendre justice aux gens qui travaillent à temps plein

à l'université », disent les 400 protestataires. Ils réclament une décision immédiate et la mise en place de la politique proposée dans les plus brefs délais.

# LA FOIRE aux AUBAINES

**VOUS POURRIEZ GAGNER** une cuisine de rêve Frigidaire  
Détails du concours chez votre marchand.

**Frigidaire**

Une occasion en or de découvrir la remarquable qualité Frigidaire.

La gamme complète d'appareils vous est offerte à des prix incroyablement bas!

Profitez-en dès maintenant!

La Foire aux aubaines se termine le 7 octobre 1989.



**Frigidaire** Aujourd'hui... et demain

**Magasin Pascal**  
2700 Bl. Laurier  
Ste-Foy  
659-4816

**Gaston Perron & Fils Ltée.**  
110 Route 136  
Cap-Santé  
285-2555

**Jean Croteau Inc.**  
8929 Henri-Bourassa  
Charlesbourg  
628-5610

**Marcel Simard Meubles**  
100 St. Jean Baptiste  
Baie St-Paul  
435-6210

**Meubles J.G.R. Inc.**  
150 De La Seigneurie  
Laurier-Station  
728-2255

**Ameublement Tanguay**  
535 Bl. Ste-Anne  
Beauport  
667-6282

**Ameublement Tanguay**  
1935 Bl. Masson  
Les Saules  
871-4411

**Ameublement Tanguay**  
2 Trans-Canada Ouest  
Lévis  
833-4511

**Deco Meubles**  
430 Av. St-Sacrement  
Québec  
681-4124

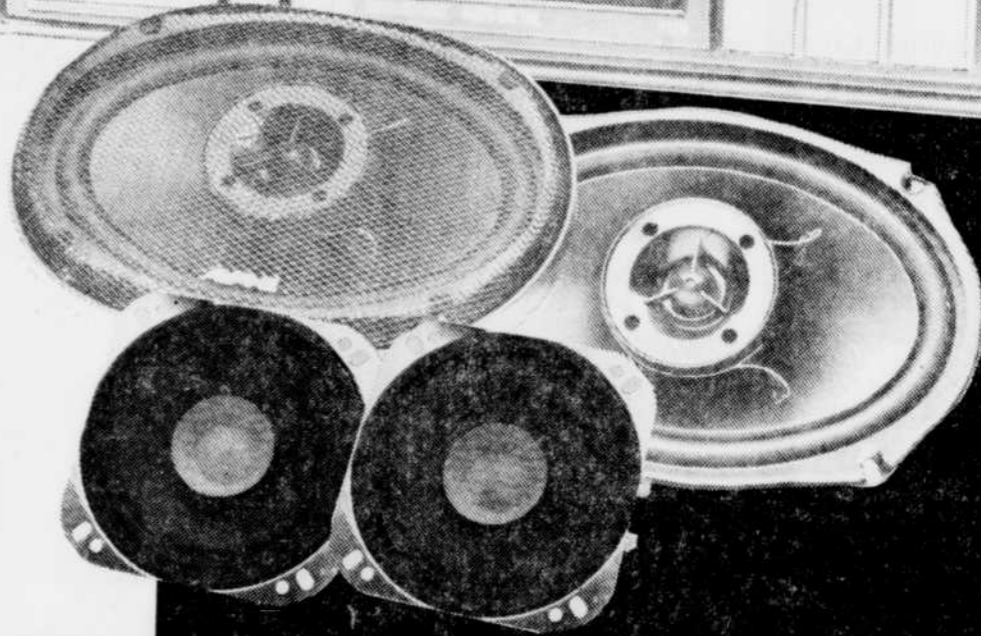
**Deco Meubles**  
2635 Hochelaga  
Ste-Foy  
657-6902

**Deco Meubles**  
4175 Bl. Ste Anne  
Beauport  
667-7851

**Deco Meubles**  
8500 Henri-Bourassa  
Charlesbourg  
627-3073

**Deco Meubles**  
100 Rue Chabot  
Ville Vanier  
683-9600

*Un Choix...*  
**ALPINE**



En montant à bord d'un véhicule équipé d'un système audio ALPINE, vous savez que la route sera agréable. Le son ALPINE, c'est une question de choix maintenant abordable comme cette superbe chaîne stéréophonique avec amplificateur, radio AM/FM cassette et quatre haut-parleurs à seulement

**699 \$**

À vous de choisir...

La clef de Sol inc.  
Boul. de la Capitale  
Sortie Pierre-Bertrand Nord  
627-0840  
2, rue Saint-Jean  
Angle Salaberry  
524-8431

**La clef**

## LA PLAGE QU'ON COURT!

GAGNEZ LA TOUTE NOUVELLE STANZA GXE 1990 DE NISSAN D'UNE VALEUR DE 22 500 \$

OU L'UN DES 5 VOYAGES DOUBLES **VOGUE AU SUPER CLUB** DE 3 560\$ ou l'un des 25 prix de 98\$ en argent.



STANZA GXE 1990, BERLINE 4 PORTES

**NISSAN**

C'EST **CHOI 98 FM** EN COLLABORATION AVEC **NISSAN** ET **LE SOLEIL** QUI VOUS L'OFFRE!

EN TOUT 45 865\$ EN PRIX À GAGNER!

Pensez-y une voiture Nissan toute neuve, toute à vous! Balade • Liberté • Nouveaux horizons!

Ou bien, une semaine les pieds dans le sable chaud de la Jamaïque, et dans un Super Club en plus! Plage • Jeux • Détente • Soleil • Night life... Tout y sera!

Le voyage s'effectuera du 26 novembre 89 au 3 décembre 89. ÉCOUTEZ CHOI-FM, synthonisez le 98.1 FM pour tout savoir.

Notez le mot de passe sur ce coupon et envoyez-le d'ici le 18 octobre 89, minuit, à CHOI-98FM.

Tout litige quant à la conduite et/ou l'attribution d'un prix de ce concours peut être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec. Ne peuvent participer à ce concours tous les membres du personnel des entreprises qui y collaborent ainsi que les gens résidant à la même adresse qu'eux. Règlements disponibles à CHOI-FM et au Soleil.

**LA PLAGE QU'ON COURT!**

LA PLAGE QU'ON COURT!  
CHOI-FM  
C.P. 8080  
Ste-Foy, Qc G1V 4S5  
(un coupon par enveloppe)

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Code postal: \_\_\_\_\_  
Mot de passe: \_\_\_\_\_

Tel: \_\_\_\_\_

**LE SOLEIL**

**VOGUE**

**NISSAN**

## Rimouski: 5 000 abonnés privés d'électricité à cause de vandales

Plus de 5,000 abonnés d'Hydro Québec, habitant la circonscription de Bonaventure, ont été privés d'électricité en fin d'après-midi dimanche, à la suite d'actes de vandalisme. Dans le pire des cas, l'interruption a duré jusqu'à 10 h 50 minutes.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE  
LE SOLEIL

Le poste de Caplan, qui dessert 1,900 abonnés, a été hors service durant 37 minutes. Ce poste pouvait être alimenté par un circuit différent, mais il n'y avait aucune solution de rechange pour les postes de Bonaventure et de Port-Daniel, qui ont été affectés durant 10 h 51. Ces deux postes desservent 3,300 clients.

Les pannes de dimanche ont été causées par des « chasseurs » qui s'amusaient à tirer dans l'équipement électrique. Dans le cas d'en fin de semaine, ce sont des isolateurs qui ont été atteints. Chaque année, à la même saison, Hydro-Québec déplore plusieurs de ces pannes.

Dans ce genre de cas, explique Gilles Dubé, agent de relation publique pour Hydro-Québec, le réseau signale qu'il y a une interruption sur tel ou tel circuit mais il faut envoyer des patrouilles pour trouver le lieu exact des dommages.

« Ce n'est pas un cas isolé, affirme M. Dubé. C'est même très fréquent à ce temps-ci de l'année. »

L'an dernier, des bris de ce genre ont été causés durant trois ou quatre fins de semaine de suite dans le même secteur.

« On a bien assez de nos problèmes sans ajouter ceux causés par le vandalisme. » Une enquête est présentement menée par Hydro pour retrouver les « chasseurs ». L'an dernier, l'enquête n'avait tout simplement pas abouti.

## Un fermier de Chandler rapporte un obus à la SQ

Un obus retrouvé par un cultivateur de Chandler a causé tout un émoi au poste de la Sûreté du Québec de Pabos. L'homme a en effet apporté son dangereux colis au poste, forçant son évacuation durant 14 heures.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE  
LE SOLEIL

M. Irving Murphy a trouvé dans son champ, dimanche, un objet de la forme d'un obus à mortier, mesurant 9,5 pouces sur 2 pouces, et portant des ailettes à la base. Ne sachant comment réagir, le culti-

vateur a décidé de porter l'objet au poste de la SQ de Pabos.

Les policiers n'ont voulu courir aucun risque en voyant arriver le dangereux paquet. Ils ont immédiatement évacué le poste, transférant tous les appels téléphoniques à Rimouski, puis ont demandé l'aide de Valcartier. Des

policiers surveillaient l'édifice durant ce temps.

Deux artificiers ont été joints à Québec et se sont mis en route pour la Gaspésie. Ils sont arrivés en pleine nuit, à 3 h 45.

Les militaires ont mis peu de temps à identifier l'objet : il s'agissait bien d'un obus « vivant », au phosphore, qui, s'il avait été frappé, aurait dégagé un gaz brûlant. Il y avait donc plus de danger de

brûlure que d'explosion.

Les artificiers ont mis une demi-heure à détruire l'objet.

Après les événements de dimanche, les policiers de Pabos se sont tous rappelés que l'an dernier, le 24 septembre également, ils avaient été appelés pour une bombe amorcée retrouvée par des promeneurs à Grande-Rivière. Cette fois, c'étaient les artificiers de Bagotville qui étaient intervenus.



### Résultats



Tirage du 89/09/25

2	3	4	9	10
13	18	32	34	35
41	46	48	50	55
57	61	62	63	69

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage

PROCHAIN TIRAGE: 89/09/27

Lot	Lot	Lot
Catégorie (mise de 1\$)	Catégorie (mise de 1\$)	Catégorie (mise de 1\$)
10/10 200 000 \$	8/8 25 000 \$	6/6 1 000 \$
9/10 5 000 \$	7/8 200 \$	5/6 25 \$
8/10 200 \$	6/8 10 \$	
7/10 25 \$	7/7 5 000 \$	5/5 250 \$
6/10 5 \$	6/7 50 \$	4/5 5 \$
9/9 50 000 \$	5/7 5 \$	4/4 100 \$
8/9 1 000 \$		3/3 25 \$
7/9 100 \$		2/2 7 \$
6/9 5 \$		

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## 3 SEMAINES pour seulement 49\$\*

Grâce au programme Nutri/Système, Kim a retrouvé la vie active qu'elle menait auparavant.



### Notre programme comprend:

- repas savoureux à basse teneur calorique
- supervision professionnelle
- pas de calories à compter
- attention individuelle

Notre cliente Kim a perdu 140 livres.

Nous réussissons là où les régimes ont échoué.<sup>MD</sup>

Plus de 1300 cliniques à travers le monde.

**nutri/système**  
cliniques minceur

APPELÉZ DÉS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION

658-3000  
979, de Bourgogne  
Ste-Foy

624-0440  
9185, boul.  
Henri-Bourassa  
Charlesbourg

681-1212  
CARREFOUR VANIER  
459, rue Soumande  
(face à Place Fleur de Lys)

\*Offre spéciale comprend 3 semaines de service. Ne comprend pas le coût de la nourriture exclusive Nutri/Système, les taxes et la maintenance. Nouveaux clients seulement.

Enveloppez-vous d'un manteau aussi confortable que votre propre robe de chambre. Simple et sans artifice. À l'image du look décontracté de l'automne 89. Notre manteau robe de chambre comprend toutes les caractéristiques que l'on retrouve dans les présentations de mode partout dans le monde. Revers souples et surdimensionnés,

## Si désinvolte!



grandes poches appliquées, lien extérieur et liens intérieurs pour que l'ourlet demeure droit. Il est taillé dans un velours fait d'un mélange de laine somptueux, dans les longueurs habituelles (P.M.G) ou courtes (P.P.M). Il s'agit du manteau le plus directif de la saison; offert en marine, vigogne, mousse ou mûre. Seulement chez Holt.

# Le manteau robe de chambre Seulement 450\$... Et seulement chez Holt Renfrew.

Vieux-Québec, 692-3860 • Place Ste-Foy, 656-6783 • Ouverts les jeudis et vendredis jusqu'à 21 h et les samedis jusqu'à 17 h

Vieux-Québec ouvert dimanche de 12 h à 17 h.

## GRANDE LIQUIDATION DES MODÈLES 89



N'oubliez pas notre concours!  
**10 000\$**  
EN ARGENT COMPTANT À GAGNER

Encore 3 mois pour participer à ce concours exclusif à Girard. Détails sur place. Tirage le 21 décembre 1989.

MAZDA MX-6



Aussi: DX, LX et GT turbo

PICK-UP



B-2200 CAB régulier et CAB PLUS B-2600 4x4

Quelques démonstrateurs MAZDA à bons prix

Aucune offre raisonnable refusée! Nous avons les meilleurs prix en ville.

C'est le temps de passer à  
**MAZDA**



656, GRAHAM-BELL  
SAINTE-FOY  
**687-0753**

FINANCEMENT BANCAIRE SUR PLACE  
Pièces: 687-0891

La qualité Mazda s'appuie sur la meilleure garantie de l'industrie.

Les modèles 1990 sont arrivés...



La **MAZDA** 323 LX hatchback 1990

Venez les admirer sans tarder, livraison immédiate.

## ÉDITORIAL

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef:  
CLAUDE GRAVELVice-président et trésorier:  
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur:  
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:  
DENIS ANGERSDirecteur de l'édition:  
J.-JACQUES SAMSONLes défis  
sont à venir

**S**ans la grogne des anglophones, manifestée de manière non équivoque dans l'ouest de l'île de Montréal, et les quelques gains réalisés ici et là par le Parti québécois, l'élection d'hier aurait pu être une copie presque conforme du scrutin du 2 décembre 1985. Le Parti libéral avait alors fait élire 99 députés avec 56 % du vote, alors que le Parti québécois avait envoyé 23 députés à l'Assemblée nationale avec 38,6 % des suffrages.

Cette fois-ci, le vote massif de milliers d'anglophones de souche en faveur du Parti Égalité a été l'élément majeur de l'élection. Leur participation au scrutin aura été exceptionnellement élevée, ce qui donne la mesure de leur mécontentement envers le PLQ. Concentrés dans quelques comtés montréalais riches, ils ne pouvaient changer substantiellement la carte électorale du Québec. Ils voulaient toutefois que le Parti libéral sache qu'ils n'avaient pas digéré la loi 178. C'est fait.

Dans l'est de l'île de Montréal, le Parti québécois a réussi, parfois avec certaines difficultés, à garder les circonscriptions qu'il remporte depuis une quinzaine d'années. Parti des francophones montréalais, qui se sentent de plus en plus menacés dans l'île, où ils ne comptent plus que pour 52 % de la population, (contre 8 % pour les anglophones et 40 % pour les allophones), le PQ a aussi fait bonne figure sur la rive sud de Montréal et dans Laurentides-Lanaudière: Denis Lazure s'est fait réélire dans Laprairie, Mme Pauline Marois dans Taillon, et Jacques Léonard a repris la circonscription de Labelle.

Avec 40 % des voix, le PQ fait donc bonne figure. Déçu par le nombre de sièges remportés par les siens, M. Jacques Parizeau, élu dans l'Assomption, peut entrer la tête haute à l'Assemblée nationale. Il a prouvé ces dernières semaines ses qualités de tribun et de politique.

Mais les résultats des élections d'hier démontrent que le PLQ a gardé le vote des allophones, alors que le PQ, qui tente d'attirer cette clientèle montante, devra probablement en faire son deuil. Quelques analystes politiques notaient ces derniers jours que, dans la région métropolitaine, les années jouent donc contre les péquistes. À défaut de réaliser des gains appréciables dans le reste du Québec, ils pourraient bien voir la victoire leur échapper encore aux prochaines élections.

Hier, l'ensemble du Québec hors Montréal a plutôt démontré sa confiance envers les libéraux. Malgré des victoires qui permettront aux 29 députés du PQ, dont certains ne sont pas des premiers venus en politique, de former une opposition de qualité à l'Assemblée nationale, la solide représentation libérale devrait lui permettre de maintenir le cap sur ses objectifs.

La région de Québec et de l'est du Québec a aussi conservé sa fidélité aux libéraux, sauf dans Lévis et dans le nouveau comté des Chutes-de-la-Chaudière, où l'élection de M. Jean Garon et de Mme Denise Carrier-Perreault doit être soulignée.

Partout ailleurs, même dans Louis-Hébert où le flamboyant candidat Guy Bertrand n'a pu l'emporter sur son adversaire libéral, les électeurs ont préféré la stabilité au changement. Tous les ministres libéraux s'y sont d'ailleurs fait élire.

Au cours de son prochain mandat, le Parti libéral aura fort à faire pour manoeuvrer au milieu d'objectifs aussi contradictoires que ceux véhiculés par le Parti québécois et le Parti Égalité, surtout dans la région de Montréal.

Plus que jamais le Parti libéral devra prouver qu'il est capable d'avoir sa propre vision des défis du Québec. Si l'économie reste sa priorité et si l'environnement le deviendra, ainsi qu'il l'a promis, ce sont surtout les questions culturelles, démographiques et politiques qui risquent de lui causer le plus de soucis.

CLAUDE GRAVEL

## LES GAGNANTS.. MAIS DANS QUEL ÉTAT!



## À quand un urbanisme vraiment démocratique?

par

Laurent  
LAPLANTE  
collaborateur  
spécial

**J**'avais l'occasion, la semaine dernière, à mon vif plaisir et à mon grand bénéfice, de rencontrer un groupe d'urbanistes de la région. Certains d'entre eux sont à l'emploi d'entreprises privées, d'autres au service de municipalités ou de la communauté urbaine, d'autres encore travaillent pour des ministères.

Des nombreux échanges auxquels la soirée a donné lieu, je retiens, arbitrairement d'ailleurs, ceux qui ont porté particulièrement sur la difficile démocratisation de l'urbanisme. Qu'on le sache et qu'on s'en réjouisse: les urbanistes, dans leur grande majorité, souhaitent que les citoyens et les citoyennes soient largement consultés sur les orientations de leur environnement urbain. Les urbanistes soulignent d'ailleurs avec fierté que ces consultations se font de façon de plus en plus systématique, en dépit du fait, partout évident, que les promoteurs considèrent la consultation populaire com-

me une perte de temps et un gaspillage d'énergie.

Ces progrès sont-ils suffisants? Les urbanistes ne le pensent pas. Plusieurs d'entre eux se demandent même ce que donnent concrètement les mille et une consultations auxquelles les différents niveaux de gouvernement se sont adonnés récemment. D'une part, le nombre de personnes qui se dérangent pour participer aux séances d'information sur tel schéma d'aménagement ou sur tel plan d'urbanisme demeure infime. D'autre part, ainsi que le déplorent plusieurs urbanistes, les critiques formulées par les citoyens lors de ces séances ne changent pas toujours grand-chose aux plans préétablis.

J'avoue, pour ma part, dresser des consultations sur l'urbanisme un bilan à la fois semblable et différent. Il est exact, par exemple, que fort peu de citoyens et de citoyennes participent aux séances d'information qui leur permettent de dialoguer avec les responsables de leur environnement urbain, mais je ne vois là, malheureusement, rien d'anormal. Pourquoi, en effet, des gens iraient-ils gaspiller des heures à scruter des projets auxquels ils ne comprennent rien et qu'on leur présente d'ailleurs le plus souvent d'une manière parfaitement inintelligible? Pourquoi

iraient-ils, avec leur petit bagage de bon sens et de bon goût, affronter des spécialistes bardés de diplômes et qui invoqueront toujours un précédent scandinave ou californien pour justifier leurs orientations?

Avant même d'en vouloir aux séances d'information qui ne tiennent pas compte des commentaires de la population, il faudrait se demander si ces séances ne sont pas, par définition, une légitimation à bon compte des décisions politiques ou technocratiques. Dans l'état actuel des choses, elles ne sont trop souvent que cela. On ne comprend rien, on ne sent sans poids.

Personne, bien sûr, ne se prononcera jamais contre les séances d'information. Nul, en effet, ne s'oppose à la vertu. La question n'est d'ailleurs pas de contester l'intention vertueuse qui conduit les administrations à se soumettre aux consultations populaires. Le vrai défi consiste à transformer ces consultations: qu'elles cessent d'être un rituel presque toujours vide de sens pour devenir une activité démocratique. Et donc un exercice intelligible.

Plusieurs urbanistes m'ont souligné, poliment d'ailleurs, qu'il est difficile d'enseigner aux gens de quoi leur permettre de porter un jugement éclairé. Je le reconnais vo-

lontiers. Notons cependant ceci: la médecine a réussi à sensibiliser les gens à l'hygiène, le droit a convaincu les gens qu'ils avaient des droits, les écologistes nous ont tous éveillés au respect de l'environnement...

Il est donc possible que les urbanistes nous disent à quels indicateurs on reconnaît qu'une ville est saine. Il faut qu'avec leur aide une population puisse évaluer son environnement urbain et choisir lucidement le parti politique qui offre les meilleures garanties dans la gestion de cet environnement.

À Québec, l'administration Pelletier a graduellement accepté de mieux en mieux le rituel de la consultation. Elle s'est ainsi donné bonne conscience à bon marché. Cela ne nous a donné ni une population suffisamment renseignée sur les questions d'urbanisme ni une administration sensible aux doléances de la base. La prochaine administration devra aller plus loin.

Elle devra, d'une part, rendre les gens capables de comprendre les enjeux et, d'autre part, accorder aux vœux de la population la préséance sur les intérêts des promoteurs. Jugée selon ces deux critères, l'équipe L'Allier possède plusieurs longueurs d'avance sur l'équipe Bertrand.

## Votre Opinion

## Arbres massacrés

Si vous recherchez une recette infallible pour massacrer la forêt urbaine, pas besoin de chercher bien loin! Venez admirer l'oeuvre incomparable, toute récente, des émondeurs à la solde d'Hydro-Québec, sur le côté sud de la 21e Rue, entre le boulevard Benoit-XV et la 4e Avenue, au nord du quartier Limoilou.

Il y a une quinzaine de jours, l'entrepreneur en taille d'arbres pour l'Hydro est venu raser la moitié nord de toute la rangée d'arbres sur un côté de notre rue, laissant la moitié sud culminer au double de la hauteur de la partie étêtée. Le couvert arborescent du côté sud de notre rue se présente donc maintenant sur deux niveaux, séparés par les fils d'Hydro. Quel beau coup d'oeil!

Décidément, notre fameuse Hydro poursuit glorieusement son rôle machiavélique de pire citoyen corporatif du Québec entamé il y a belle lurette! Elle a vite renié les promesses faites par René Lévesque lorsque, ministre dans le cabinet libéral au début des années 60, lorsqu'il faisait de l'enterrement des fils un des prétextes pour nationaliser les compagnies d'électricité.

La société d'État a accumulé

les blessures à nos plus beaux paysages par ses traversées sauvages de lignes aériennes au-dessus du Saint-Laurent. (...) Les toiles d'araignée d'Hydro en font le pollueur visuel no 1 du Québec; l'entreprise ne respecte même pas le voisinage des édifices et monuments historiques classés!

Pour en revenir à notre 21e Rue, pourquoi le Service des loisirs et des parcs, auquel incombe la responsabilité de l'aspect et de la santé de nos arbres, tolère-t-il que l'Hydro massacre ainsi nos arbres qui sont aussi les siens, puisqu'ils sont plantés dans la portion de nos parterres faisant partie de l'emprise de la rue qui appartient en propre à la ville de Québec? Les émondeurs employés de la ville sont bien venus par la suite tailler quelques branches mortes du côté opposé à celui amputé par l'Hydro, mais ils nous ont exprimé leur incapacité, faute de mandat, de refaire l'équilibre.

Si vous voulez constater de visu la plus récente manifestation d'imbécillité et de surdité mutuelles entre deux organismes publics, venez donc faire un tour sur la 21e Rue, dans notre ville classée patrimoine mondial par l'UNESCO, mais régulièrement

ravagée par nos pouvoirs publics ou du moins sous leurs yeux à demi fermés.

Marc Hardy  
Québec

## Ministre englué

Que les promesses électorales se passent sur le dos des contribuables, nous y sommes habitués. Mais que les annonces de subventions à payer l'entreposage du sirop d'érable arrivent en même temps, c'est trop!

L'ineffable ministre Pagé annonçait (Le Soleil, 1er sept. 1989) qu'il « réclamerait » \$5,6 millions (au Conseil des ministres ou au Trésor?), pour venir en aide aux producteurs de sirop d'érable... afin de les aider à supporter les frais de « stockage » de 10,000,000 de livres de sirop « de trop ».

C'est l'équivalent d'un support des prix du sirop qui, eux, expliquent pourquoi le sirop ne se vend pas. Sur le dos des consommateurs! Avec l'argent des contribuables et des consommateurs! M. Pagé devrait faire un stage à la London School of Economics, dont son patron est supposément gradué!

Gilles Charron  
Québec

## Grève: pas un choix

(...) Ce n'est pas de gaieté de coeur que nous, enseignantes et enseignants, débrayons; surtout que nous n'avons pas la faveur populaire. Malgré tout, nous avons le courage d'aller de l'avant parce que nous et nous seuls sommes en mesure de revendiquer des qualités de service que nous contribuons tous à payer.

Contrairement à ce que peuvent laisser sous-entendre certains politiciens, nous n'avons pas attendu la période électorale pour négocier. En effet, pour ce qui est des enseignantes et enseignants, en date du 28 août 1989, cinquante-sept séances de négociation ont eu lieu. De plus, c'est en toute bonne foi, durant la période estivale, que nos représentants syndicaux ont accepté d'aller en médiation.

Le résultat n'a pas surpris les enseignants. En ce qui me concerne, j'ai été déçonnée d'apprendre que le médiateur aurait dit que cela ne valait pas la peine pour les enseignants de faire des compromis si nous étions les seuls à vouloir négocier.

De là, résulte notre action. Il nous a fallu oublier nos sentiments et abandonner les enfants,

comme se plaît à le redire M. Robert Bourassa.

Je fais partie de ceux et celles qui croient que: « Lorsqu'on s'engage à assurer une qualité de services à la population, on se doit de respecter ses engagements. » Or, avec les moyens qui me sont donnés, j'en suis incapable. Ainsi, c'est la raison pour laquelle je me suis retrouvée dans la rue avec d'autres collègues de travail. Quel exemple pour nos jeunes!

Qu'osse ça donne? Entend-on dans le langage populaire. Vous serez sans doute surpris d'apprendre qu'au niveau du territoire du Grand-Portage, nous avons l'appui écrit de nos directeurs généraux. C'est effectivement la seule région où les commissions scolaires ont osé prendre position dans ce conflit.

Cet appui se veut significatif du désir réel de notre employeur immédiat, qui est la commission scolaire, à vouloir de meilleures conditions de travail pour les enseignantes et enseignants qui visent essentiellement à donner à nos jeunes un enseignement de qualité. (...)

Avec le peu de moyens que le gouvernement nous donne, nous ne pouvons offrir un enseigne-

ment de qualité. C'est assez. Nous voulons qu'au Québec, l'éducation redevienne une priorité.

Francine Lizotte, pour les enseignant(e)s de la Commission scolaire  
Jean-Chapais

## Cri d'impuissance

(Lettre au ministre fédéral de la Justice Doug Lewis)

Permettez-nous de vous dire notre vive inquiétude au sujet du sort de Charles Yacoub.

Nous avons pris connaissance d'une lettre que le frère Jacques Toussaint Bélanger, capucin, vous adressait le 15 mai dernier, dans laquelle il s'offre en substitution au cas où Charles Yacoub serait mis en prison. Nous sommes profondément d'accord avec les motifs invoqués par le frère Bélanger pour que Charles Yacoub ne soit pas emprisonné.

Nous aussi croyons que son geste doit être interprété comme un cri d'impuissance face à la souffrance de son peuple et face à notre torpeur collective et à notre complicité dans le commerce des armes. Nous espérons que notre voix sera entendue.

Françoise Gagnon et 11 autres  
Chicoutimiens

# LES IDÉES DU JOUR

## Le Canada a changé depuis le lac Meech

par ED BROADBENT

M. Broadbent est le chef du Nouveau Parti démocratique au Canada.

Le dossier constitutionnel du lac Meech est présentement dans une impasse au Canada. Non seulement deux provinces ont-elles indiqué qu'elles ne sont pas prêtes à accepter l'accord tel quel, mais, de plus, un autre gouvernement provincial récemment élu a indiqué son opposition à l'accord actuel.

Au-delà des paliers de gouvernement, dans la population en général à l'extérieur du Québec, certaines des préoccupations auxquelles, il y a deux ans, on envisageait trouver des solutions une fois l'accord du lac Meech ratifié, ont maintenant atteint une intensité telle qu'elles doivent être abordées si l'on veut que l'accord soit accepté.

Deux choix s'offrent aux partisans de l'accord du lac Meech et des cinq conditions du Québec qui y sont définies. Nous pouvons ou bien prétendre que le Canada n'a pas changé depuis deux ans et n'accepter aucune modification, ou bien nous pouvons lutter pour obtenir un nombre limité de modifications. Choisir la première option, c'est opter pour le rêve plutôt que la réalité. Je n'ai jamais cru que, dans la vie politique, l'approche de l'autruche était utile.

Le Conseil fédéral du Nouveau Parti démocratique s'est réuni à Saskatoon le week-end du 16 septembre dernier. L'objectif de la résolution constitutionnelle que nous y avons adoptée était de dénouer l'impasse et d'atteindre les objectifs de l'accord du lac Meech. La résolution que nous avons adoptée réaffirme l'engagement que le Nouveau Parti démocratique a pris il y a deux ans. Plus précisément, le Conseil fédéral « affirme son appui aux objectifs et principes de l'accord du lac Meech qui ré-

pondent au désir d'inclure le Québec à la Constitution canadienne et qui reconnaissent le Québec en tant que société distincte à l'intérieur du Canada ».

En même temps, nous avons noté que certains changements, conformes aux objectifs de l'accord, devraient être apportés pour dénouer l'impasse. On pourrait faire ces changements directement dans l'accord ou par tout autre procédé constitutionnel, tel un accord parallèle. Notre résolution dit en toutes lettres que seulement « un nombre limité » de changements pourraient être apportés.

En d'autres mots, le but de notre résolution, c'est de faire entrer l'accord en répondant à quelques-unes des inquiétudes qui sont maintenant ressenties intensément dans presque toutes les régions du pays. Les inquiétudes le plus souvent soulevées par les membres de mon parti sont le principe de l'unanimité pour l'acceptation de nouvelles provinces, le besoin d'un engagement de tenir une conférence constitutionnelle des premiers ministres pour discuter du principe d'un gouvernement autonome pour les peuples autochtones, et une clarification de l'enchaînement dans la Constitution des droits reconnaissant l'égalité aux femmes.

D'ici juin 1990, ceux qui détiennent un pouvoir politique, y compris les premiers ministres du Canada et du Québec, vont démontrer par leurs actes s'ils sont prêts à accepter l'échec de l'accord du lac Meech en ne faisant rien ou s'ils sont prêts à démontrer une certaine ouverture à la réalité canadienne. J'espère beaucoup que la même imagination dont ont fait preuve les leaders politiques canadiens et qui a conduit l'accord du lac Meech va maintenant mener à cette sorte de modification minime mais constructive dont on a maintenant besoin pour le sauver.

La réintégration positive du Québec dans la Constitution canadienne est tellement sérieuse et tellement désirable qu'on ne peut pas se permettre de la manquer faute d'avoir essayé.

## Un code publicitaire qu'il faut réviser

par LINA TRUDEL

Lina Trudel est responsable de la recherche sur les communications, pour l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA).

Suite au refus de la Société Radio-Canada concernant la diffusion d'un message publicitaire réalisé par la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) demande à la Société d'État de se doter d'un code d'éthique publicitaire plus objectif, aux critères plus précis, et de le faire connaître plus largement.

Selon l'institut, le nouveau refus de la Société Radio-Canada prend davantage l'apparence d'une attitude discriminatoire à l'égard de l'organisme concerné, que d'une décision fondée sur l'application rigoureuse d'un code d'éthique. C'est, en effet, la deuxième fois en un an que la CEQ se voit refuser l'accès au réseau d'État et ce, pour des raisons on ne peut moins évidentes.

La centrale syndicale n'a pas été le seul organisme victime de censure de la part de la Société Radio-Canada. Rappelons que le ministère de la Santé et des Services sociaux s'est vu refuser l'an dernier la diffusion sur les ondes de Radio-Canada d'un message sur le port des condoms comme mesure de prévention du sida.

Il est très difficile actuellement de comprendre les raisons qui motivent Radio-Canada à accepter certaines publicités sociétales et à en refuser d'autres. En ce qui concerne la publicité sur les produits, la société a par ailleurs une attitude de plus en plus laxiste, notamment en ce qui a trait au contenu sexiste de la publicité commerciale. Ce genre de publicité ne vend pourtant pas que des produits, elle fait aussi la promotion d'idées et de modes de vie.

En matière de publicité sociétale et de messages d'intérêt public, il faut certainement appliquer des critères très rigoureux, considère l'ICEA. À cet égard, l'organisme ne croit pas que la Société Radio-Canada doive faire de compromis sur le principe de fond qui a guidé sa politique. Il faut, en effet, éviter à tout prix que les groupes ayant des moyens financiers importants puissent utiliser les ondes pour faire passer leurs points de vue et leurs idées.

C'est principalement pour cette raison que l'ICEA demande à Radio-Canada de se doter d'un code publicitaire basé sur des critères plus précis, plus objectifs et mieux adaptés aux réalités actuelles. Il faut notamment que la société précise davantage ce

qu'elle entend par publicité engagée et sujets controversés. On peut présentement avoir l'impression que la notion de sujet controversé est davantage associée à certains organismes plutôt qu'à d'autres.

La Société Radio-Canada de-

vrait, de plus, selon l'ICEA, adopter un processus plus transparent de prise de décision concernant l'application de sa politique, en commençant par faire connaître plus largement le contenu de ce code d'éthique.

## L'art de se complaire dans le ridicule

par PIERRE GRAVELINE

Pierre Graveline, directeur des communications de la Centrale d'enseignement du Québec (CEQ), s'indigne de l'attitude de la société Radio-Canada qui refuse de diffuser un message de l'organisme, sous prétexte qu'il chercherait à persuader le téléspectateur d'appuyer les demandes salariales de groupes en né-

gociations. Les autres réseaux de télévision diffusent le texte mis en cause.

Vous érigeant en propriétaires des ondes publiques, vous avez une fois de plus décidé d'interdire la diffusion d'un message

de la CEQ sur vos ondes! Il serait, prétendez-vous, sujet à controverse comme la publicité sur les condoms!

L'an dernier déjà, vous aviez censuré un message de la CEQ portant sur la langue française et mettant en scène Pierre Bourgault. Le fait que ce même message ait remporté le prix de la meilleure publicité télévisée de 60 secondes et plus et le prix spécial de la culture par la suite, ne semble pas vous avoir ébranlé. Vous ricécitez cette année! L'art de se complaire dans le ridicule...

Pourtant que dit ce message porté par la présidente de la CEQ, Mme Lorraine Pagé? Tout simplement que c'est important les personnes et qu'il faut prendre le temps de les éduquer et de les soigner; qu'on ne peut pas laisser à nos enfants une société moins instruite avec des personnes qui sont plus malades; qu'il n'y a pas d'économie à faire là-dessus...

Quel scandale que d'affirmer une telle chose! Muselons vite la CEQ qui a l'outrecuidance de répéter ce qu'affirme tous les jours l'UNESCO!

Ah! Si la CEQ pouvait, comme tous les bons annonceurs, faire la promotion de la bière, de l'automobile, du fast-food, vous n'y trouveriez rien à redire. Mais elle prétend, la vilaine, promouvoir l'éducation et la santé et rendre hommage aux centaines de milliers de personnes qui y travaillent quotidiennement. Quelle horreur!

Votre décision, mesdames et messieurs les censeurs de Radio-Canada, est non seulement arbitraire et discriminatoire mais elle constitue de plus une insulte à l'intelligence de la population québécoise.

Combien de temps encore devrions-nous supporter votre arrogante dictature sur les ondes d'un réseau qui, paraît-il, appartient à la collectivité?



Madame Lorraine Pagé, présidente de la CEQ.

## L'objet du litige

« C'est important les personnes, c'est assez important pour qu'on prenne du temps pour les instruire, qu'on prenne du temps pour les faire avancer, leur faire découvrir des choses, repousser les limites de leur possible. C'est assez important les personnes pour qu'on prenne du temps pour régler les problèmes de certaines d'entre elles, pour qu'on prenne du temps pour les soigner, pour apaiser leur peine, pour trouver des solutions à leurs problèmes. »

La pire chose qui pourrait arriver c'est de laisser à nos enfants une société qui est moins instruite avec des personnes qui sont plus malades. On ne peut pas laisser ça à la génération qui nous suit et, comme adultes, il faut revendiquer que l'éducation c'est important, qu'il faut y croire. Il faut dire qu'on n'a pas d'économie à faire là-dessus, et qu'on n'a pas d'économie à faire sur la dignité des personnes qui souffrent.

Un hommage de la CEQ à celles et ceux qui travaillent en éducation et en santé à bâtir une société meilleure. »

## "Maximisez votre CPG."

## "Tirez profit de bons conseils."

### Des conseils financiers de premier ordre

Le Trust Royal vous offre les conseils financiers dont vous avez besoin pour choisir le CPG qui vous convient. Nous pouvons vous aider à comprendre clairement vos besoins financiers, puis vous recommander les types de CPG qui répondront le mieux à ces besoins.

### Vaste gamme de CPG

Le Trust Royal offre une vaste gamme de CPG qui répondent à vos besoins personnels. Les caractéristiques de ces CPG comprennent des durées de 30 jours à 5 ans, des versements d'intérêt mensuels, semestriels ou

annuels, des taux d'intérêt bonifiés pour les soldes élevés et pour les clients âgés de 60 ans et plus, et même des intérêts composés pour profiter de reports d'impôt.

### Taux d'intérêt élevés

Les taux d'intérêt des CPG du Trust Royal sont toujours concurrentiels. Des taux élevés sont essentiels pour vous assurer que vos placements dégageront un bon rendement. Nous vous offrons les taux d'intérêt élevés auxquels vous vous attendez du Trust Royal.

### Gagnez une Volvo 1990

Pour chaque 1 000 \$ investi dans un CPG du Trust Royal,



vous avez la chance de gagner l'une des trois Volvo 740 GL berline 1990 offertes. Chaque voiture est équipée d'une transmission automatique, d'un climatiseur, d'une direction assistée, de freins assistés, d'une radio AM-FM stéréo à cassettes et plus! Voyez les détails à votre succursale du Trust Royal. Le concours prend fin le 4 novembre 1989.

Inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

Pour de plus amples renseignements sur nos taux et options de CPG, passez à l'une de nos succursales ou téléphonez sans frais à En Direct<sup>SM</sup> au 1 800 387-1610.

### PASSEZ À UNE SUCCURSALE DU TRUST ROYAL

**MONTREAL**  
650, boul. René-Lévesque  
Ouest - 879-2525  
1155, rue Sherbrooke  
Ouest - 288-8282  
5285, chemin de la  
Reine-Marie - 487-5733  
6985, rue St-Hubert  
270-1137

**WESTMOUNT**  
4145, rue Sherbrooke  
Ouest - 879-2525  
4945, rue Sherbrooke  
Ouest - 487-2600  
**OUEST DE L'ILE**  
280, avenue Dorval  
Dorval - 636-4740  
42 E. boul. St-Charles  
Beaconsfield - 691-2014  
**VILLE-MONT-ROYAL**  
1501, chemin Latona  
731-6889

3300, Côte Vertu  
Ville-St-Laurent  
333-3303  
**VILLE-LASALLE**  
Carrefour Angrignon  
364-2351  
**VILLE-D'ANJOU**  
Les Galeries d'Anjou  
353-9882  
**LAVAL**  
Le Carrefour Laval  
687-8880

3131, boul. de la Concorde  
Dorval - 661-8110  
**REPENTIGNY**  
Place Repentigny  
581-7252  
**RIVE-SUD**  
Mail Champlain  
Brossard - 465-9780  
Les Promenades  
St-Basile - 653-8959  
Centre d'Accueil Régional  
Châteauguay  
691-2500

**QUÉBEC**  
1122, Chemin St-Louis  
Sillery - 681-7241  
Place Laurier  
St-Foy - 658-1013  
1871, d'Estimauville  
Québec - 667-7318  
**SHERBROOKE**  
Les Promenades  
Nord - 369-8371  
Carrefour de L'Estrie  
821-4541

277, Chemin Knowlton  
Knowlton  
(514) 241-5635  
**TROIS-RIVIÈRES**  
1300, rue Notre-Dame  
378-4545  
**JONQUIÈRE**  
La Promenade  
2876, Place Davis  
548-3108  
**HULL**  
425, boul. St-Joseph  
770-4437



\*Taux sous réserve de modification.



AU QUÉBEC DEPUIS PRÈS DE 100 ANS

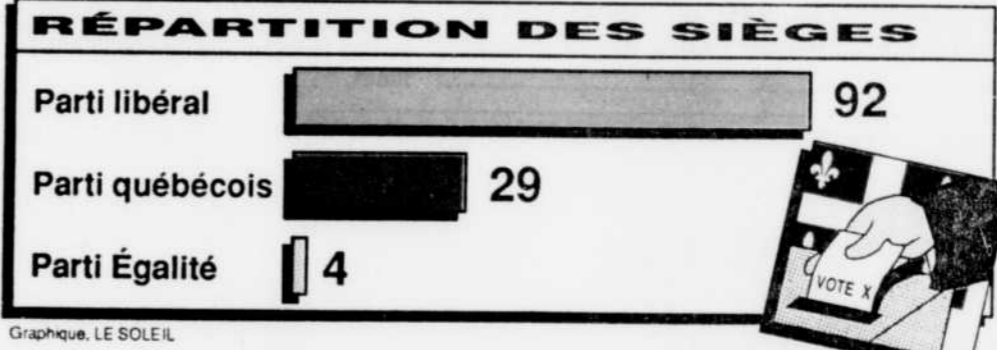
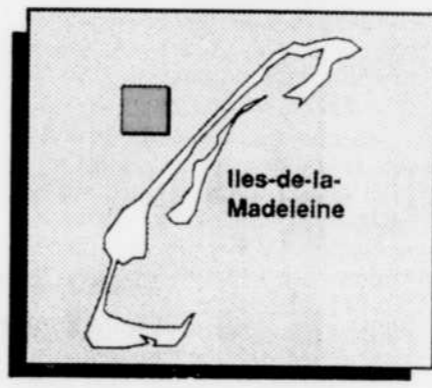
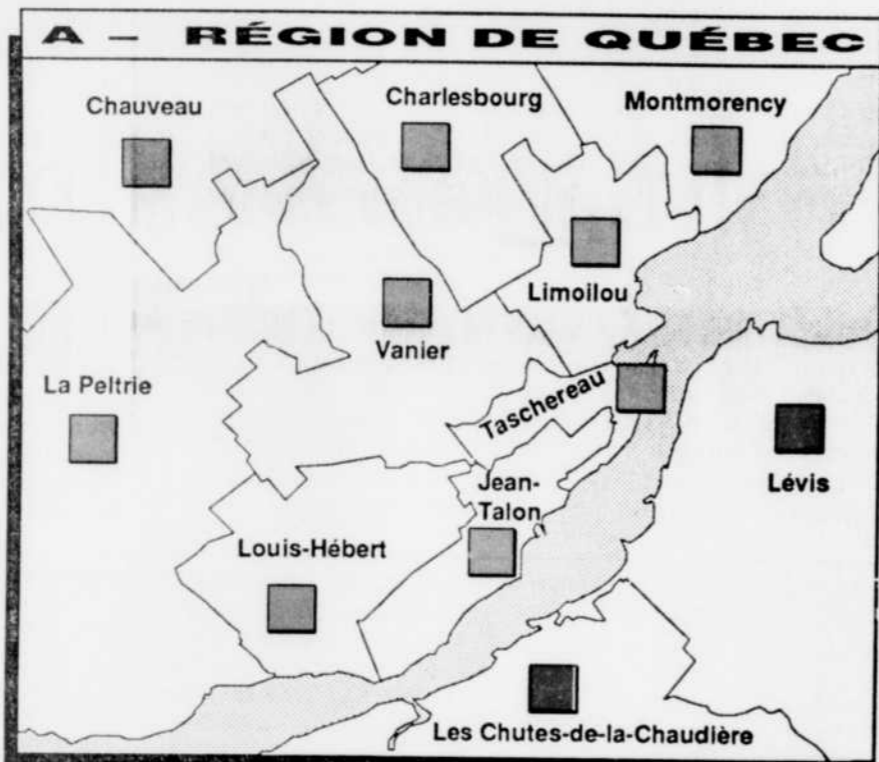
LE CHOIX DES QUÉBÉCOIS / DANS LES 125 COMTÉS

LE SOLEIL

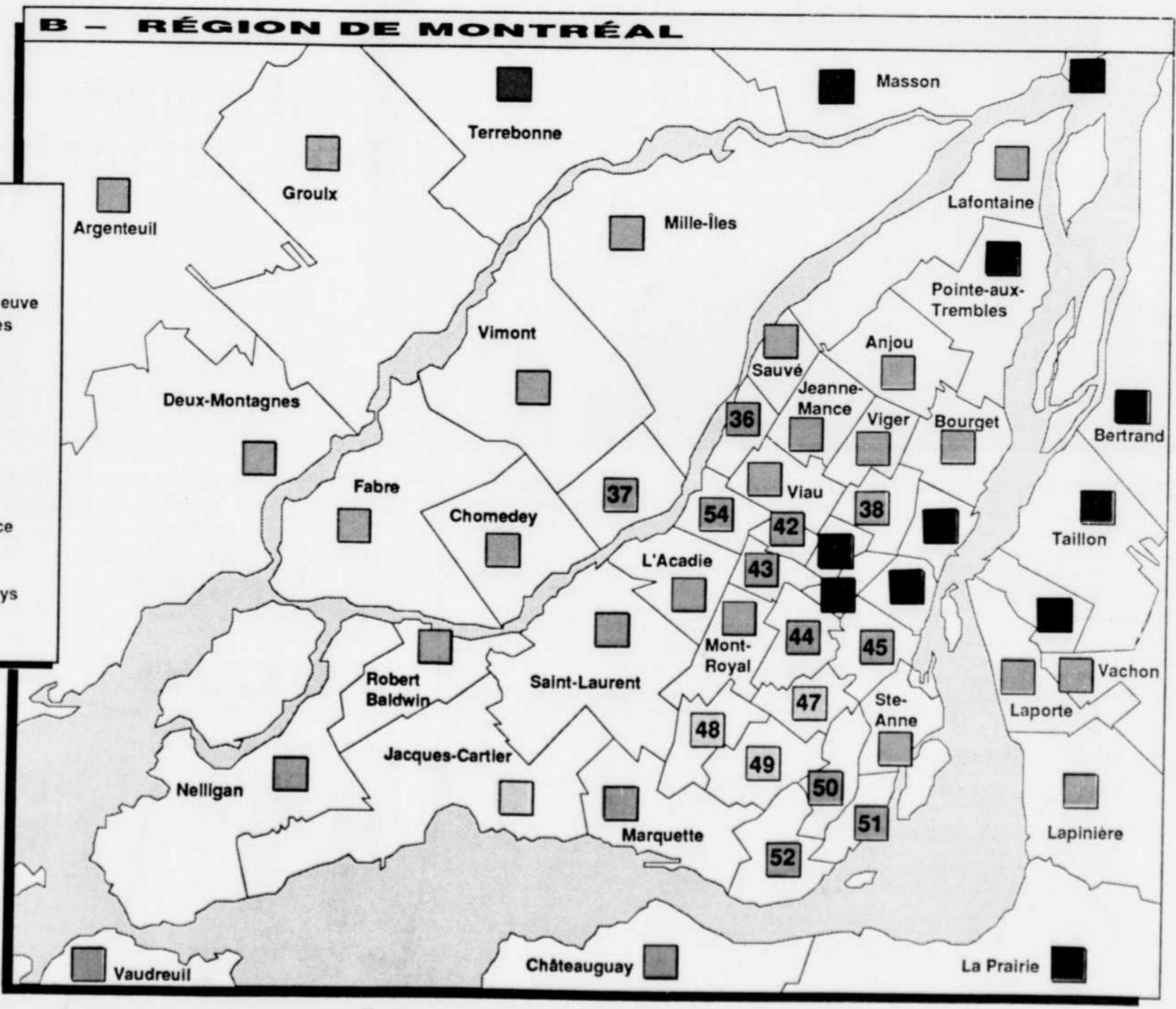


- 1- Hull
- 2- Chapleau
- 3- Salaberry
- 4- Prévost
- 5- Rousseau
- 6- Joliette
- 7- Beauharnois-Huntingdon
- 8- Chambly
- 9- Saint-Jean
- 10- Richelieu
- 11- Verchères
- 12- Saint-Hyacinthe
- 13- Iberville
- 14- Brome-Missisquoi
- 15- Shefford
- 16- Orford
- 17- Sherbrooke
- 18- Johnson
- 19- Drummond
- 20- Nicolet-Yamaska
- 21- Rouyn-Noranda-Témis.
- 22- Maskinongé
- 23- Saint-Maurice
- 24- Trois-Rivières
- 25- Champlain
- 26- Richmond
- 27- Arthabaska
- 28- Frontenac
- 29- Saint-François
- 30- Beauce-Nord
- 31- Bellechasse
- 32- Rivière-du-Loup
- 33- Chicoutimi
- 34- Jonquière

NDLR - Les carrés en couleur représentent les candidats élus dans chacun des 125 comtés du Québec. Les carrés rouges représentent les élus libéraux, les bleus ceux du Parti québécois, les oranges ceux du Parti égalité. Les numéros dans certains carrés servent à retrouver le nom du comté dans l'une des deux listes attenantes.



■ PLQ  
■ PQ  
□ ÉGALITÉ



- 35- L'Assomption
- 36- Bourassa
- 37- Laval-des-Rapides
- 38- Rosemont
- 39- Hochelaga-Maisonneuve
- 40- Ste-Marie-St-Jacques
- 41- Gouin
- 42- Dorion
- 43- Laurier
- 44- Outremont
- 45- Saint-Louis
- 46- Mercier
- 47- Westmount
- 48- D'Arcy-McGee
- 49- Notre-Dame-de-Grâce
- 50- Saint-Henri
- 51- Verdun
- 52- Marguerite-Bourgeoys
- 53- Marie-Victorin
- 54- Crémazie

Graphique, LE SOLEIL